IDRC | CRDI

Centre de recherches pour le développement international – Canada

Des solutions par l'innovation

Rapport annuel 2014-2015

Canada

Des solutions par l'innovation | 2014-2015

(au 31 mars 2015)

258,8 millions de dollars en produits, qui comprennent

- 190,0 millions provenant du crédit parlementaire
- 66,8 millions provenant de contributions de bailleurs de fonds
- 2,0 millions provenant d'autres sources

4 % de la somme que le Canada a consentie à l'aide internationale

207,7 millions de dollars consacrés à de nouveaux projets

8 bailleurs de fonds partenaires

733 projets

612 établissements subventionnés, dont **104** au Canada

131 boursiers

S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance dans les pays en développement. En réunissant les bons partenaires autour d'occasions à saisir qui sont porteuses d'impact, le CRDI aide à forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain et à susciter des changements pour ceux et celles qui en ont le plus besoin.

À moins d'indication contraire, toutes les sommes mentionnées dans ce rapport annuel sont en dollars canadiens.

Table des matières

2 **Message du président du Conseil des gouverneurs par intérim**
L'honorable Monte Solberg, C.P.

3 **Message du président du Centre**
Jean Lebel, Ph.D.

4 **Des solutions par l'innovation**

5 **Aperçu des activités**

8 **RÉSULTATS DES PROGRAMMES 2014-2015**
- Agriculture et environnement
- Politique sociale et économique
- Science et innovation

20 **Mobiliser l'innovation canadienne**

23 **Perspectives d'avenir 2015-2020**

24 **Reconnaître les chefs de file dans le domaine de l'innovation et de la recherche**

25 **Gouvernance organisationnelle**

27 **GESTION ET MESURE DU RENDEMENT**
- Gérance et reddition de comptes

30 **ANALYSE DE LA DIRECTION**

46 **ÉTATS FINANCIERS**

64 **Coordonnées**

COUVERTURE : ERNESTO RODRÍGUEZ / UNIVERSIDAD NACIONAL, PHAD / NGUYEN THI THANH HA, CRDI / PANOS: BRIAN SOKOL, JOSUÉ GOGE

Message du président du Conseil des gouverneurs par intérim

La présente année en a été une d'efforts et de réalisations au CRDI, qui s'est achevée sur le lancement d'un inspirant plan stratégique, le 1er avril 2015. Au cours des cinq prochaines années, le CRDI fera passer à grande échelle les innovations susceptibles d'améliorer les conditions de vie, de développer les futurs chefs de file et de favoriser les partenariats afin d'avoir davantage d'impact. La stratégie fixe des objectifs précis en fonction desquels nous pourrons évaluer nos progrès. Elle démontre en outre que le CRDI demeure pertinent, qu'il concoure aux priorités du Canada en matière de développement international et qu'il optimise ses ressources.

Le Conseil commence à examiner les plans qui baliseront la mise en oeuvre de cette ambitieuse feuille de route. Par exemple, nous sommes impatients de nous associer avec des alliés nouveaux et habituels, capables de déployer des solutions sur une grande échelle. Cela passe par la création de partenariats avec de nouveaux acteurs du développement international, tels que des organismes philanthropiques du Sud et des organismes de financement, et avec le secteur privé canadien et international. Nos partenariats se sont multipliés cette année, le CRDI ayant conclu neuf nouveaux accords de cofinancement avec des bailleurs de fonds aux vues similaires aux siennes.

Durant un voyage en Afrique cette année avec mon collègue du Conseil, Gordon Houlden, et le président du CRDI, Jean Lebel, j'ai trouvé inspirant de constater les connaissances et le leadership que produisent les investissements du CRDI. Nous avons rencontré de nombreux anciens bénéficiaires devenus des chefs de file influents dans leur propre pays, au sein du gouvernement, dans la sphère scientifique ou dans le milieu des affaires. Au Cap, nous avons visité le remarquable Institut Africain des Sciences Mathématiques (AIMS). En s'engageant à soutenir l'expansion des centres AIMS, le Canada tisse d'importants liens avec la prochaine génération de chefs de file africains. Le cinquième centre AIMS en Afrique, inauguré en Tanzanie en octobre, forme déjà des personnes hautement motivées et capables de résoudre des problèmes grâce aux compétences en mathématiques avancées si essentielles dans l'économie moderne. Le CRDI gère les contributions du Canada et de la Grande-Bretagne au programme d'expansion des centres AIMS.

Cette année, le CRDI a fait preuve de souplesse en se joignant aux efforts mondiaux urgents visant à prévenir de futures épidémies du virus mortel Ebola. En mars, l'essai clinique d'un vaccin contre l'Ebola, mis au point au Canada, a commencé en Guinée, l'un des pays d'Afrique de l'Ouest les plus durement touchés par la récente épidémie. Le CRDI gère le partenariat des quatre organismes canadiens qui fournissent un soutien essentiel dans cette importante initiative de contrôle de la maladie.

Durant cette même année, la structure de reddition de comptes au Parlement du CRDI a également changé. Le ministre du Développement international a été nommé ministre responsable du CRDI, en remplacement du ministre des Affaires étrangères.

Je tiens à remercier le personnel compétent du Centre pour son dévouement et sa vaillante contribution en vue d'assurer que le nouveau *Plan stratégique* mène à des actions concrètes. Le Conseil regrettera les connaissances et les judicieux conseils de Xue Lan, qui s'est retiré en février au terme de son second mandat. En mars, nous avons accueilli avec enthousiasme deux nouveaux gouverneurs, Scott Gilmore et Alanna Heath, qui enrichissent les discussions du Conseil de leur vaste expertise. À l'approche du 50e anniversaire du CRDI en 2020, il est particulièrement stimulant d'être associé au Centre et guidé par une vivifiante nouvelle stratégie.

Le président du Conseil des gouverneurs par intérim,

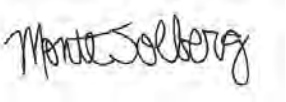

L'honorable Monte Solberg, C.P.

Message du président du Centre

Le CRDI s'apprête à mettre en oeuvre un plan quinquennal dont l'objectif et la vision sont sans équivoque : savoir, innovation et solutions en vue d'améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement. Nos trois objectifs reposent sur les forces du CRDI : diffuser des solutions en vue d'impulser des changements positifs à vaste échelle, soutenir des personnes et des organisations ayant un fort potentiel de devenir des chefs de file du développement, et étendre nos partenariats. À mesure que le personnel talentueux et dédié du CRDI s'efforce de concrétiser cette stratégie, je suis certain que nous atteindrons ces objectifs.

La deuxième phase du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale a été lancée et vise à faire passer à plus grande échelle les succès passés. Les 21 équipes financées durant les cinq premières années du programme ont trouvé plus de 140 technologies et pratiques susceptibles d'aider des millions de personnes. Parmi ces innovations prometteuses, mentionnons un vaccin à dose unique visant à protéger les animaux d'élevage de cinq grandes maladies qui entraînent des pertes catastrophiques en Afrique. Expert de renommée mondiale en matière de vaccins, Lorne Babiuk de l'Université de l'Alberta, est co-directeur d'une équipe canadienne et sud-africaine qui réalise des essais sur le terrain de ce vaccin de nouvelle génération. Voilà un exemple enthousiasmant de changement positif à vaste échelle. Des vaccins qui ne requièrent aucune réfrigération ni dose de rappel pourraient aider à assurer la subsistance de millions de petits agriculteurs dans le monde en développement.

J'ai eu le privilège de montrer les résultats remarquables d'un autre projet au gouverneur général du Canada, Son Excellence le très honorable David Johnston, pendant sa visite officielle en Colombie, en décembre. De concert avec leurs homologues canadiens, des experts colombiens s'attaquent à la pauvreté et à la malnutrition dans la région sud-ouest de Nariño, grâce à des variétés de pommes de terre à rendement élevé qui contiennent deux fois plus de protéines et ont une teneur en fer et en zinc plus élevée que les variétés indigènes. Des familles constatent déjà une baisse des retards de croissance chez les enfants, et les profits des agriculteurs augmentent. Cette collaboration canado-colombienne ne contribue pas qu'à améliorer la santé et les revenus, mais elle permet aussi de former des chefs de file en sécurité alimentaire. Dans la même perspective, le nouveau programme Innovation pour la santé des mères et des enfants d'Afrique réunit autour de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants des chefs de file actuels et futurs, dont les travaux pourraient changer des vies dans 14 pays d'Afrique.

Notre plus important partenariat de financement, l'Initiative Think tank, entreprend sa deuxième phase cette année avec cinq organisations renouvelant leur engagement à renforcer les capacités des institutions indépendantes de recherche sur les politiques dans les pays en développement. Grâce à un financement de base prévisible, 43 think tanks dans 20 pays ont la marge de manoeuvre et la stabilité nécessaires pour travailler de manière soutenue sur des enjeux essentiels et ainsi avoir un réel impact. L'Institute of Economic Affairs établi à Accra, par exemple, a piloté la rédaction d'une nouvelle loi électorale qui jette les assises d'une démocratie plus paisible et stable au Ghana, un résultat ayant un énorme impact à l'échelle nationale.

Je remercie tous les gouverneurs pour leur dévouement, leurs conseils et leur soutien, ainsi que les employés du CRDI pour leur contribution et leurs vaillants efforts au cours de la dernière année. Je suis optimiste quant aux occasions qu'aura le CRDI d'améliorer de manière plus importante et significative que jamais la vie d'un grand nombre de personnes dans les pays en développement. Le CRDI finance des travaux qui stimulent le développement, promeuvent la sécurité et la prospérité et qui, en définitive, réduisent la dépendance à l'aide. Nous voulons que ces avantages touchent le plus grand nombre de personnes et d'endroits que possible. Aussi démontrons-nous notre responsabilité en établissant des objectifs mesurables. Au nom des Canadiennes et des Canadiens, le CRDI investit dans des solutions.

Le président du Centre,

Jean Lebel, Ph.D.

Des solutions par l'innovation

Mission

La *Loi sur le CRDI (1970)* précise que le Centre de recherches pour le développement international a pour mission « de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ». Pour remplir cette mission, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et des solutions qui, ensemble, impulseront la recherche pour le développement et l'aideront à avoir un impact de taille. Il y parvient en aidant des chefs de file dans la sphère publique et dans le milieu de la recherche et des affaires des pays en développement, en renforçant les sociétés et en tissant des liens importants pour le Canada.

Modèle de fonctionnement

Dans l'exécution de sa mission, le CRDI

- soutient financièrement des chercheurs de pays en développement afin qu'ils mènent des recherches appliquées sur des problèmes qu'ils jugent cruciaux pour les habitants de leurs communautés;
- accompagne les chercheurs tout au long de la démarche de l'innovation;
- favorise le réseautage entre les bénéficiaires de ses subventions;
- facilite l'accès à des services et documents de recherche, ainsi qu'à des chercheurs, des décideurs et des gens d'affaires.

RIDEAU HALL / SGT. RONALD DUCHESNE

À l'occasion de la visite officielle en Colombie de Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, le président du CRDI, Jean Lebel, présente un projet de sécurité alimentaire financé par le Canada à Ses Excellences ainsi qu'à la ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest), l'honorable Michelle Rempel (à côté de Jean Lebel).

Objectifs

En avril 2015, le CRDI lançait son nouveau *Plan stratégique 2015-2020 : Investir dans des solutions*. Le Centre entend ainsi investir dans le savoir et l'innovation en vue d'impulser des changements positifs à vaste échelle, forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain, et être le partenaire de choix en vue d'un impact accru.

L'exercice qui s'achève représente la cinquième et dernière année de mise en oeuvre du *Cadre stratégique 2010-2015* du CRDI, s'articulant autour des trois objectifs suivants :

- produire de nouvelles connaissances, notamment constituer de nouveaux champs de connaissances;
- renforcer les capacités de recherche, surtout dans les pays en développement;
- permettre aux bénéficiaires des subventions du CRDI d'influer sur les politiques et sur les pratiques.

En poursuivant ces objectifs, le CRDI a aussi suivi de près l'évolution de la politique canadienne, contribué aux grandes initiatives du gouvernement du Canada et donné suite aux priorités en matière d'aide internationale.

Nos travaux

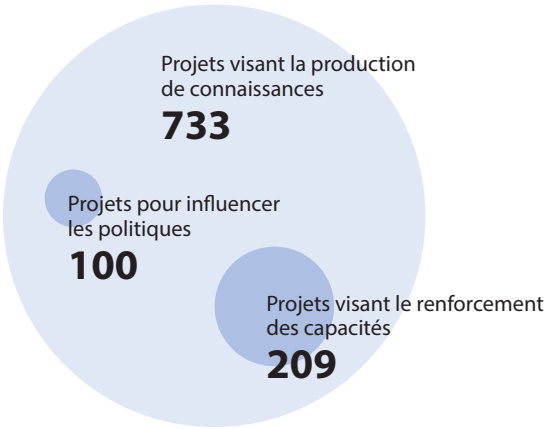

Aperçu des activités

Profil du Centre

S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le CRDI, une société d'État, investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance dans les pays en développement. En réunissant les bons partenaires autour d'occasions à saisir qui sont porteuses d'impact, le CRDI aide à forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain et à susciter des changements pour ceux qui en ont le plus besoin.

Le présent exercice représentait la cinquième et dernière année de notre *Cadre stratégique 2010-2015*. Ce document pose les orientations du Centre afin que sa programmation corresponde aux priorités du Canada et aux besoins en constante évolution des pays en développement.

Regroupement des programmes

Certains programmes relevant d'un descriptif et approuvés par le Conseil des gouverneurs du CRDI en 2010 et 2011 ont pris fin au dernier exercice et leurs résultats de recherche ont été regroupés. Dans le secteur de programme Agriculture et environnement, le programme d'économie de l'environnement a été intégré à l'actuelle programmation sur les changements climatiques. Un nouveau programme qui s'intéresse aux liens entre l'alimentation, l'environnement et la santé regroupera les travaux des programmes Écosystèmes et santé humaine ainsi que Prévention des maladies non transmissibles.

FONDATION AGA KHAN / LUCAS CUERVO MOURA

La direction a entrepris une restructuration de l'architecture de programme du CRDI afin que ce dernier soit mieux positionné pour mettre en œuvre son plan stratégique. Parmi les changements, notons la fusion de deux programmes de santé et le lancement d'un nouveau programme axé sur les liens entre les aliments, l'environnement et la santé.

Par ailleurs, les programmes Partenariats canadiens et Bourses ont été intégrés au secteur de programme Science et innovation.

La direction a aussi entrepris de restructurer le secteur de la santé, en fusionnant les équipes des programmes Gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé et Initiative de recherche en santé mondiale.

La restructuration mettra le CRDI en meilleure position pour réaliser son nouveau *Plan stratégique* approuvé par le Conseil en novembre 2014.

Affectations par domaine de programme en 2014-2015 (en milliers de dollars)

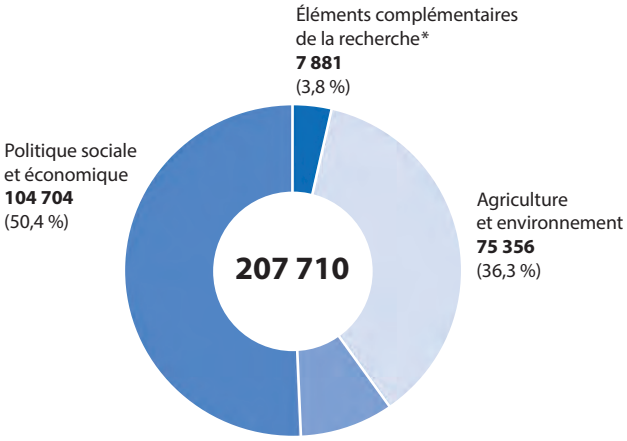

* Les éléments complémentaires de la recherche désignent quelques petits fonds de planification à long terme, d'initiatives spéciales, d'activités régionales, d'évaluation et de communications.

Bureaux du CRDI et affectations, par région

Le CRDI soutient des travaux de recherche dans tous les pays que le gouvernement du Canada juge prioritaires sur le plan du développement, ainsi que dans d'autres pays. Le Centre a son siège à Ottawa. En 2014-2015, le Centre comptait quatre bureaux régionaux établis dans des pays en développement.

Activités mondiales

Affectations

13 290* 6,4 % du total

354 projets

Afrique subsaharienne

Affectations

109 065* 52,5 % du total

73 projets

Asie

Affectations

46 896* 22,6 % du total

137 projets

Amérique latine et Caraïbes

Affectations

31 964* 15,4 % du total

116 projets

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Affectations

6 495* 3,1 % du total

53 projets

*en milliers de dollars

Sources de fonds du CRDI

Le CRDI a reçu un crédit parlementaire de 190,0 millions de dollars pour l'exercice. Cette somme représentait 73,4 % des produits du CRDI en 2014-2015 et 4 % de l'aide internationale consentie par le Canada.

Au 31 mars 2015, le CRDI faisait partie de 22 accords de contribution d'une valeur de 340,9 millions de dollars, conclus avec huit bailleurs de fonds partenaires. En 2014-2015, il a signé neuf accords de cofinancement représentant un apport de 98,4 millions de dollars. En outre, le CRDI a complété un accord et reçu des commandites d'entreprise totalisant 0,2 million de dollars pour financer la troisième Conférence internationale sur les données ouvertes, en 2015. Il a aussi conclu deux nouveaux accords avec des bailleurs de fonds partenaires, soit la Fondation MasterCard et la Fondation Azrieli.

Dans 26 % des cas, les partenaires du CRDI sont des organismes ou établissements canadiens; c'est dire leur importance. La collaboration du CRDI avec des partenaires canadiens lui permet de contribuer aux priorités du gouvernement (se reporter à la page 20).

Principales données financières Exercice qui a pris fin le 31 mars 2015 (en milliers de dollars)	2013-2014 Réalisations	2014-2015 Réalisations	 Budget révisé
Produits			
Crédit parlementaire [a]	202 944	190 024	188 024
Contributions de bailleurs de fonds	58 163	66 809	66 685
Produits financiers et autres produits	853	2 013	756
	261 960	258 846	255 465
Charges			
Programmation en recherche pour le développement	236 704	233 952	235 586
Services généraux et administratifs	20 809	20 968	20 366
	257 513	254 920	255 952
Résultats d'exploitation nets	4 447	3 926	(487)
Capitaux propres			
Non affectés	214	4 114	890
Affectés à l'interne	1 117	1 123	1 117
Nets investis en immobilisations	10 688	9 518	9 525
Réservés	4 580	5 770	4 580
Ratio des charges [b]	92 : 8	92 : 8	92 : 8
Affectations de programme			
Financées par le crédit parlementaire	96 279	86 868	84 503
Financées par des contributions de bailleurs de fonds	62 032	120 844	126 170
	158 311	207 712	210 673

Notes relatives aux réalisations de 2014-2015

[a] Le crédit parlementaire représente 73,4 % de l'ensemble des produits du Centre.

[b] Les charges au titre de la programmation en recherche pour le développement représentent 91,8 % de toutes les charges.

Prière de se reporter à l'analyse de la direction, à la page 30, pour en savoir plus sur les principales données financières.

Mise en commun des connaissances en vue de favoriser le développement

Les résultats et documents de recherche provenant des projets financés par le CRDI de même que des bénéficiaires de ses subventions et de son personnel constituent des extrants intellectuels tangibles auxquels donne lieu la mission du Centre.

Le CRDI est d'avis que la recherche financée par des fonds publics doit être accessible librement et sans frais. C'est dans cet esprit que la nouvelle Politique de libre accès du CRDI entrera en vigueur en juillet 2015. La politique du CRDI est au diapason du vaste mouvement en faveur du libre accès, par lequel des bailleurs de fonds de la recherche et des gouvernements, dont celui du Canada, voient un moyen d'accroître la transparence, la reddition de comptes et l'efficacité.

La Bibliothèque numérique du CRDI aide les chercheurs des pays en développement à participer aux échanges sur les grands enjeux du développement qui ont cours à l'échelle internationale, tout en assurant un plus grand rayonnement à leurs travaux. Ce dépôt de connaissances offre un accès gratuit et mondial à plus de 50 000 documents. En outre, le Système d'information sur la recherche en développement du CRDI (IDRIS+) procure un accès à la description de tous les projets subventionnés par le CRDI.

Enfin, le CRDI donne gratuitement accès, en version numérique et en texte intégral, aux ouvrages qu'il publie en collaboration avec des éditeurs d'un peu partout dans le monde. Neuf titres sont venus s'y ajouter en 2014-2015.

Résultats des programmes 2014-2015

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

L'exercice 2014-2015 a été marqué par le changement et le renouveau du domaine de programme Agriculture et environnement du Centre. Cette programmation lancée en 2010 a pris fin et un nouveau plan de mise en oeuvre sur cinq ans du domaine de programme a été approuvé par le Conseil des gouverneurs en mars 2015. Le remaniement du domaine de programme nous aidera à proposer des connaissances, des innovations et des solutions en matière d'agriculture, de changements climatiques et de santé.

Dorénavant, les partenariats avec le secteur privé et d'autres bailleurs de fonds feront partie intégrante de l'objectif visant à impulser des changements positifs à vaste échelle dans la vie des pauvres.

Le programme **Agriculture et sécurité alimentaire** a présenté les résultats de la première phase du **Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (FCRSAI)**, un partenariat de 62 millions de dollars sur cinq ans avec le gouvernement du Canada. Vingt et un projets de recherche ont réuni des spécialistes du Canada et de pays en développement afin qu'ils élaborent et mettent à l'essai 144 innovations qui ont profité à plus de 383 000 agriculteurs en Afrique, en Asie et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il en a résulté une amélioration des rendements, de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Parmi les avancées techniques, notons de nouveaux vaccins pour le bétail, l'essai de nouveaux cultivars et de nouvelles pratiques agricoles qui améliorent la nutrition tout en augmentant la productivité et les revenus des agriculteurs, ainsi que l'introduction d'outils et de pratiques qui réduisent la charge de travail et permettent aux agricultrices de se prendre en charge. La deuxième phase du Fonds, qui est en cours, est axée sur le déploiement sur une grande échelle des innovations prêtes à la commercialisation, afin d'augmenter leur impact sur la sécurité alimentaire dans le monde. Dix nouveaux projets ont été approuvés en 2014-2015 et d'autres sont à l'étude.

À noter également cette année, l'approbation des cinq premiers projets dans le cadre du programme **Cultiver l'avenir de l'Afrique (CultivAf)**, un partenariat de recherche de 15 millions de dollars sur quatre ans entre le CRDI et l'Australian International Food Security Research Centre de l'Australian Centre for International Agricultural Research. Lancé en 2013, le programme CultivAf vise à lutter contre la faim en Afrique subsaharienne en exploitant le potentiel innovateur des petits agriculteurs de la région.

Après plus de 18 ans, le programme **Écosystèmes et santé humaine** s'est achevé en 2014. Un examen externe du travail des cinq dernières années a conclu que le CRDI avait effectivement favorisé l'établissement d'un nouveau domaine de recherche pluridisciplinaire en environnement et en santé. Quelque 17 institutions du monde entier offrent désormais 42 cours spécialisés et plus de 10 programmes d'études des cycles supérieures à la prochaine génération de chefs de file dans ce domaine. De solides retombées ont également été constatées en matière de politiques et de pratiques. Par exemple, l'**Initiative de recherche en écosanté sur les maladies infectieuses émergentes (initiative éco-MIE)**, un partenariat de 9 millions de dollars sur six ans financé conjointement par le Canada et l'Australie, a appuyé 17 équipes de recherche dans 20 sites en Chine et en Asie du Sud-Est. Des équipes ont mis à l'essai des stratégies d'intervention en cas d'apparition de maladies infectieuses, notamment la grippe aviaire, la douve du foie, la dengue sévère et d'autres. Ces travaux ont permis de formuler des politiques qui réduisent la transmission des maladies et améliorent la gestion de la sécurité alimentaire. Dans le nord-est de la Thaïlande, par exemple, les autorités sanitaires nationales ont collaboré avec des chercheurs pour appliquer un nouveau modèle d'intervention visant à s'attaquer à l'infection par la douve du foie (un parasite transmis aux humains par l'ingestion de poisson cru ou insuffisamment cuit et lié à une forme fatale de cancer du foie). En adoptant une approche basée sur l'écosanté, l'équipe a conjugué traitement médical des humains et des animaux infectés, campagne intensive de sensibilisation à l'hygiène auprès de l'ensemble de la population, ainsi que surveillance des écosystèmes en vue de rompre le cycle de vie du parasite et de prévenir de nouvelles infections. Il en a résulté une chute de 50 % des infections chez les humains dans les zones pilotes, ainsi qu'une réduction des infections chez les espèces de poissons hôtes qui sont passées de 70 % à moins de 1 %. Les autorités thaïlandaises entendent appliquer cette stratégie dans tout le nord-est du pays.

Les cinq années du programme **Changements climatiques et eau** ont également été validées par un examen externe. Par exemple, le programme a déterminé plus de 450 mesures d'adaptation et technologies qui ont été mises à l'essai avec l'appui du CRDI. Les spécialistes pourront accéder en ligne à un recueil de ces innovations en 2015. Dans le cadre de ses efforts de renforcement des capacités, le programme a appuyé la formation de 126 jeunes chercheurs. L'appui qu'a apporté le programme au Climate Technology Initiative Private Financing Advisory Network, un partenariat public-privé multilatéral qui fait le lien entre des projets d'adaptation aux changements climatiques et le financement du secteur privé, a produit des résultats préliminaires cette année. Dix projets prêts à recevoir des investissements en Afrique négocient actuellement des contrats, ce qui montre que la réduction de la vulnérabilité face aux changements climatiques peut également être profitable.

Nous présentons ci-dessous les résultats récents qui font l'objet d'un déploiement sur une grande échelle (par les collectivités, les universités, les gouvernements et le secteur privé) afin d'augmenter l'impact sur les collectivités et leurs moyens de subsistance.

En Afrique subsaharienne : Protéger le bétail au moyen de vaccins innovants

À l'échelle mondiale, l'alimentation et les revenus des trois quarts du milliard d'agriculteurs pauvres dépendent du bétail et des produits connexes. Dans le monde industrialisé, la vaccination animale est courante. En Afrique subsaharienne, le bétail et les moyens de subsistance sont exposés à des risques liés au coût élevé de la vaccination et à l'absence de système de réfrigération dans les zones rurales pour préserver la stabilité des vaccins. Cela cause aux agriculteurs africains d'énormes pertes économiques.

À la suite d'essais réussis d'un vaccin cinq-en-un thermostable pour le bétail, financé dans le cadre de la première phase du FCRSAI, de nouvelles recherches ont débuté cette

CRDI / PANOS : BRIAN SOKOL

année pour déterminer comment le déployer sur une plus grande échelle et donner à plus d'agriculteurs en Afrique l'accès aux vaccins. L'équipe canadienne et sud-africaine réalisera désormais des essais sur le terrain d'un vaccin associé contre quatre maladies en Afrique du Sud et d'une dose contre cinq maladies au Kenya. Les recherches porteront aussi sur l'élaboration d'un vaccin pour protéger les porcs contre la peste porcine africaine.

Les essais précédents concernaient deux variantes d'un vaccin à dose unique pouvant protéger le bétail contre jusqu'à cinq maladies, dont la dermatose nodulaire, la fièvre de la vallée Rift, la variole ovine et la variole caprine, ainsi que la peste des petits ruminants. La protection combinée contre plusieurs virus à l'aide d'un vaccin à dose unique qui ne nécessite pas de réfrigération pourrait changer la donne en Afrique : elle permet aux fabricants de simplifier la production et la mise en marché, ainsi que d'améliorer la distribution auprès de petits producteurs ruraux.

En Colombie : De nouveaux cultivars de pomme de terre améliorent la nutrition et les rendements

Dans la province colombienne de Nariño, les revenus et l'alimentation des familles des petits exploitants agricoles dépendent principalement des pommes de terre. Le mildiou, une maladie dévastatrice de la pomme de terre, menace les revenus et la sécurité alimentaire. En travaillant avec les agriculteurs soutenus par la première phase du FCRSAI, des chercheurs canadiens et colombiens ont mis au point trois nouveaux cultivars de pomme de terre, adaptés à partir de variétés locales, qui sont plus nutritifs et offrent des rendements plus élevés, ainsi qu'une plus grande résistance aux maladies, que la variété principale de pomme de terre cultivée commercialement. Une nouvelle variété a généré une augmentation des revenus par hectare pouvant atteindre 18 %, tandis qu'une autre offrait plus de deux fois plus de protéines et était plus de deux fois plus résistante au mildiou que le cultivar commercial. Ces cultivars sont tous plus riches en zinc et en fer. Les enfants de moins de cinq ans qui consommaient les variétés améliorées présentaient moins de retards de croissance et 10,6 % de moins de carence en fer.

Des semences des nouvelles variétés ont déjà été distribuées à 650 agriculteurs en vue de la prochaine saison des semailles. Le programme d'amélioration de la pomme de terre de l'Université nationale de la Colombie prend dorénavant en compte la valeur nutritionnelle comme l'un des critères de base pour la mise au point de nouveaux cultivars. La collaboration, à laquelle ont participé les universités canadiennes McGill et du Nouveau-Brunswick, a également mené au lancement du premier programme de maîtrise en sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Amérique du Sud.

Au Mexique : Aider les familles rurales à sortir de la pauvreté

En septembre 2014, le Mexique a lancé l'initiative Territorios Productivos (territoires productifs). Cet audacieux nouvel effort visant à lutter contre la pauvreté des populations rurales applique en partie les enseignements tirés des travaux d'un partenaire de recherche de longue date du CRDI, le Centre latino-américain pour le développement rural (Rimisp). Le projet pilote devrait augmenter les revenus de 10 000 bénéficiaires ruraux dans cinq états du pays.

Cette dernière mesure du programme mexicain de lutte contre la pauvreté, Prospera, vise à augmenter la productivité de ses bénéficiaires. Cette démarche rompt avec le soutien précédent du gouvernement qui consistait principalement en des transferts

d'argent pour répondre aux besoins en matière d'alimentation, d'éducation et de santé. Le projet pilote vise à augmenter le revenu que les familles rurales pauvres tirent de l'agriculture et d'autres activités en les mettant en lien avec des programmes gouvernementaux qui stimulent la production économique et agricole.

L'initiative s'inspire des résultats des travaux de recherche appuyés par le CRDI et menés par le Rimisp pour étudier des régions de l'Amérique latine où des progrès étaient effectués simultanément en matière de croissance économique, de réduction de la pauvreté et d'égalité. Ce travail a permis au Rimisp de déterminer les facteurs les plus susceptibles de générer le type de croissance capable de sortir les populations rurales de la pauvreté.

En collaboration avec le Fonds international de développement agricole, le CRDI soutient des groupes de dialogue rural dans quatre pays, dont le Mexique, où la pauvreté se concentre dans les zones rurales et autochtones. Une trentaine de chefs de file mexicains issus du secteur public, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire travaillent à formuler et à promouvoir des propositions concrètes pour s'attaquer à la pauvreté rurale. Le projet Territorios Productivos constitue une importante réalisation de ce groupe.

En Chine et en Asie du Sud-Est : Réduction de la menace de la grippe aviaire

La production familiale de volailles peut enrichir le régime alimentaire des familles et générer un revenu supplémentaire pour les petits agriculteurs. L'apparition de la grippe aviaire au début des années 2000 a toutefois mené à la restructuration de la production de volailles en Chine, en Indonésie, en Thaïlande et au Vietnam. Des politiques adoptées en 2003 encourageaient les agriculteurs à renforcer la production dans des zones désignées. L'objectif était de les aider à augmenter la production, tout en limitant la propagation de la maladie. La recherche appuyée au moyen de l'initiative éco-MIE, néanmoins a permis de découvrir que ces regroupements augmentent le risque de maladie infectieuse en intensifiant la production à proximité des zones résidentielles.

Cependant, les vétérinaires de l'État connaissaient mal l'état de santé des volailles et les conditions d'exploitation dans ces nouveaux regroupements. Mal gérées, les zones de production avicoles augmentaient la pollution de l'air et de l'eau, et attiraient des espèces nuisibles et générant des odeurs qui favorisaient le conflit avec les collectivités environnantes.

En travaillant avec des producteurs et des responsables gouvernementaux dans chaque pays, l'équipe de recherche a favorisé l'adaptation des stratégies en vue de prévenir les épidémies et d'améliorer la gestion des exploitations. Les tensions ont été apaisées grâce à des réunions et des ateliers de formation, ainsi qu'en réunissant des fonctionnaires et des aviculteurs afin qu'ils élaborent conjointement des systèmes permettant d'améliorer la biosécurité des exploitations avicoles. Ces stratégies profiteront à quelque 20 000 aviculteurs en Chine, amélioreront l'élevage de plus de 500 000 poulets en Thaïlande et établiront la structure de l'industrie avicole dans l'ensemble du Vietnam. Les constatations ont également été présentées au ministère de l'Élevage et des Pêches du Laos, ainsi qu'au sous-groupe de travail des Nations Unies sur les maladies à l'interface homme-animal.

Examen quinquennal | Agriculture et environnement

1. Le **Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale** (FCRSAI) choisit les premiers projets à financer. Il est cofinancé par Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD). **62 millions de dollars sur 5 ans**.

2. Le CRDI joint l'**Alliance mondiale contre les maladies chroniques** (AMMC), un partenariat d'organismes subventionnaires de la recherche sur la santé. Appel mondial à propositions de recherche sur l'hypertension lancé à Beijing.

3. Le ministre de l'Environnement annonce l'**Initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation**. L'initiative est financée par le gouvernement du Canada, dans le cadre de l'engagement qu'il a pris, en vertu de l'Accord de Copenhague, de contribuer au financement accéléré. **10 millions de dollars sur 3 ans, pour sept centres**.

4. Création d'un consortium régional pour lutter contre les **maladies à transmission vectorielle**, comme la maladie de Chagas, la malaria et la dengue, en Amérique latine et dans les Caraïbes. **4 millions de dollars sur 4 ans dans 17 pays**.

5. Le CRDI lance le programme sur cinq ans **Prévention des maladies non transmissibles** pour remédier aux importants problèmes de développement associés à l'augmentation rapide des maladies non transmissibles dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire.

6. Le premier ministre du Canada annonce le soutien de **la deuxième phase du FCRSAI**.

7. Le CRDI appuie la **Faculté des sciences de la santé de l'Université américaine de Beyrouth** pour une refonte de l'éducation, de la recherche et de la politique en santé publique afin de répondre aux besoins évolutifs du monde arabe. Recherche initiale axée sur la santé reproductrice, le contrôle du tabac et la santé environnementale liée à l'agriculture. **5,5 millions de dollars sur 5 ans**.

8. Le programme **Adaptation aux changements climatiques en Afrique**, financé par le CRDI et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni, prend fin après six ans d'activités. De 2006 à 2012, des chercheurs de **33 pays d'Afrique** ont produit un fort volume de nouvelles connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de **41 projets. 16,3 millions de dollars et 25,3 millions de livres**.

9. Le ministre de l'Environnement annonce deux nouvelles initiatives visant à atténuer les menaces qui pèsent sur les ressources en eau en raison des changements climatiques en **Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. 20 millions de dollars sur 3 ans**.

En Amérique centrale : Déployer des solutions sur une grande échelle pour lutter contre la maladie de Chagas

Les résultats d'un projet de contrôle de la maladie de Chagas lancé il y a huit ans au Guatemala font l'objet d'un déploiement sur une grande échelle. La maladie se contracte pendant l'enfance et peut entraîner une maladie cardiaque fatale à un âge plus avancé. Elle se transmet par des insectes qui vivent dans les fissures et les recoins des maisons de briques et de boue, qui sont courantes dans les zones rurales pauvres.

La recherche a démontré qu'un contrôle rentable de l'infestation est possible en scellant les murs et les planchers à l'aide d'un enduit de plâtre constitué de matériaux locaux. Cette intervention a été pratiquée dans plus de 5 000 foyers au Guatemala, au Salvador et au Honduras, ce qui a permis de protéger près de 15 000 enfants.

L'approche est dorénavant généralisée au sein des gouvernements nationaux, de l'Organisation panaméricaine de la santé et des organismes internationaux tels que l'Agence japonaise de coopération internationale et Vision Mondiale, et permet d'éviter la transmission des maladies à l'échelle régionale.

Dans le Punjab : Protéger les aliments, l'énergie et les moyens de subsistance grâce à l'utilisation efficace de l'eau à des fins agricoles

Le Punjab, petit État du nord, cultive actuellement plus de la moitié des céréales de l'Inde, dont près de 20 % de son blé et 12 % de son riz. Or, cette réussite remarquable est menacée par le manque d'eau. Le niveau des eaux souterraines chute dans 90 % de l'État. Bien que les changements climatiques fassent partie du problème, la menace la plus imminente est la diminution rapide des aquifères souterrains, en raison de l'utilisation intensive de l'énergie et de l'eau à des fins agricoles.

Des recherches continues menées par la Punjab Agricultural University (PAU) et l'Université Columbia ont aidé les agriculteurs à utiliser les renseignements météorologiques et des innovations peu coûteuses pour réduire leur consommation d'eau et d'énergie. Un capteur d'humidité du sol produit localement est une technologie prometteuse qui indique aux agriculteurs le moment opportun d'irriguer et d'ensemencer les terres. Durant les essais, les agriculteurs qui se sont servi de capteurs ont réalisé des économies d'eau et d'énergie de plus de 20 % en moyenne. Grâce à cette technologie et aux méthodes de semis directs, les riziculteurs ont pu améliorer de 34 % leur consommation d'eau à des fins agricoles. Grâce au financement du CRDI, les travaux de recherche viseront dorénavant plus de 5 000 agriculteurs dans cinq districts du Punjab, qui utiliseront 9 000 capteurs. Le gouvernement de l'État investira dans l'installation de 15 000 capteurs supplémentaires sur son territoire.

L'équipe travaille également avec l'industrie pour mettre à l'essai des solutions de rechange aux récoltes qui demandent beaucoup d'eau, comme le riz. Grâce à des ententes de coopération, la société alimentaire Field Fresh passe des commandes de fruits et de légumes, qui consomment moins d'eau que les céréales. Les travaux de recherche se terminant à la fin de 2015, l'équipe évalue les risques d'une grande sécheresse prolongée dans la région, et la façon dont le Punjab pourrait s'y préparer en diversifiant les cultures et en modifiant les pratiques d'irrigation et les prix de l'énergie. Les données probantes aideront à orienter la transformation de l'utilisation de l'eau et de l'énergie, dont l'État a grandement besoin.

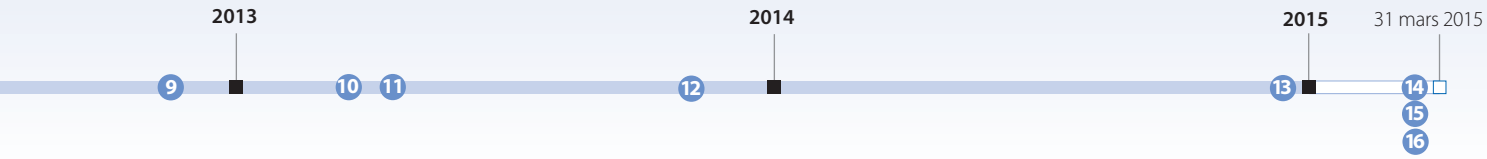

- Le CRDI appuie un consortium de **7 centres de recherche en Chine, en Indonésie, en Thaïlande et au Vietnam** afin d'étudier les avantages et les nouvelles menaces pour la santé occasionnées par les changements rapides que connaissent les pratiques agricoles. **5 millions de dollars sur 5 ans**.
- L'**Initiative de recherche concertée sur l'adaptation en Afrique et en Asie** est lancée de concert avec le DFID pour accroître la résilience des populations vulnérables et de leurs moyens de subsistance dans des zones cruciales au regard des changements climatiques : les régions semi-arides, les deltas et les bassins hydrographiques alimentés par l'eau des glaciers et des manteaux neigeux. **70 millions de dollars sur 7 ans**.

10. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale annonce un financement de **62 millions de dollars pour la deuxième phase du FCRSAI. Financement total du FCRSAI : 124 millions de dollars**.

11. Le CRDI s'associe à l'Australian Centre for International Agricultural Research pour lancer le programme **Cultiver l'avenir de l'Afrique** (CultivAf), qui octroie des subventions par concours afin de lutter contre la faim en Afrique subsaharienne. **Partenariat de 15 millions de dollars sur 4 ans**.

12. Le CRDI s'associe à l'**AMMC** pour un appel à propositions de recherche sur le diabète.

13. **CultivAf** approuve **5 projets** en Afrique de l'Est et du Sud pour remédier aux problèmes de sécurité alimentaire.

14. Le CRDI, les Instituts de recherche en santé du Canada, le MAECD et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) annoncent le soutien de l'**essai clinique** en Guinée d'un vaccin expérimental contre **le virus Ebola** mis au point par l'ASPC.

15. Fin de la première phase du **FCRSAI**. Les résultats de **21 projets** de recherche menés par le Canada et certains pays en développement dans **22 pays** ont touché plus de **383 000 hommes et femmes**. Les agriculteurs ont adopté **144 technologies, méthodologies et pratiques** permettant d'améliorer la productivité agricole, la nutrition et la sécurité alimentaire.

16. L'**Initiative de recherche en écosanté sur les maladies infectieuses émergentes**, financée conjointement par le Canada et l'Australie, prend fin. **Dix-sept équipes** de recherche dans **20 sites** en Chine et en Asie du Sud-Est ont mis à l'essai des stratégies d'intervention en cas d'apparition de maladies infectieuses et ont aidé à élaborer une politique sur le contrôle des maladies. **9 millions de dollars sur 6 ans**.

POLITIQUE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Des politiques publiques judicieuses peuvent favoriser la réduction de la pauvreté et une croissance plus viable. Cependant, pour être efficaces, ces politiques doivent être fondées sur des données probantes et recevoir l'appui des citoyens qu'elles sont censées desservir. Le domaine de programme Politique sociale et économique du CRDI aide les pays en développement à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à l'élaboration de politiques publiques judicieuses – renforcer les recherches stratégiques indépendantes; établir la responsabilisation au sein des systèmes de santé et d'autres systèmes sociaux; faire la promotion d'une croissance partagée et durable; et préparer le terrain pour la sécurité et la justice.

Au moment où nous commencions à nous consacrer au prochain plan quinquennal, il s'est produit durant l'exercice de 2014-2015 de nouveaux investissements et une fusion au sein du programme Politique sociale et économique du Centre de sorte à miser davantage sur la santé des mères et des enfants, ainsi que le lancement d'une nouvelle phase de soutien des think tanks dans les pays en développement.

Depuis 2008, le CRDI gère l'**Initiative Think tank (ITT)**, un important partenariat de financement qui établit des institutions fortes et indépendantes de recherche sur les politiques dans les pays en développement.

Au cours de cet exercice, la première phase a été menée à bien et la deuxième phase a été inaugurée en octobre 2014. Qu'il s'agisse de piloter des réformes du système d'éducation au Guatemala, de lancer le débat sur la gestion des revenus du pétrole au Nigeria ou de combler les inégalités en matière d'emploi et de salaires auxquelles font face les femmes au Pakistan, ces think tanks ont eu un réel impact sur le terrain. Des discussions de portée mondiale ayant cours sur les engagements découlant des objectifs du Millénaire pour le développement de 2015, des think tanks se sont réunis cette année par l'intermédiaire du réseau Southern Voice pour assurer que les perspectives et les priorités des pays en développement sont à l'ordre du jour. En présentant de rigoureuses données et analyses issues de la recherche effectuée dans le Sud, ces think tanks jouent un rôle singulier dans l'établissement d'un nouveau cadre mondial pour le développement international.

Grâce aux engagements de la Fondation William et Flora Hewlett, du Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni, de la Fondation Bill et Melinda Gates, du CRDI et du gouvernement norvégien, des fonds de quelque 100 millions de dollars appuieront la deuxième phase, pour un financement de l'Initiative Think tank totalisant plus de 200 millions de dollars. Cette année, 43 organismes de recherche ont été sélectionnés pour recevoir des subventions sur cinq ans, qui s'appliqueront jusqu'en 2019.

La santé des mères, des nouveau-nés et des enfants est une des priorités du Canada à l'égard de l'aide et une des préoccupations grandissantes du CRDI. Notre soutien de longue date de la recherche sur la gouvernance et l'équité dans les systèmes de santé a démontré que l'investissement dans les soins de santé primaires pouvait sauver des vies. Cela se reflète dans la conception d'une initiative lancée cette année — **Innovation pour la santé des mères et des enfants d'Afrique**. Ce nouvel effort, un partenariat avec Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada, permettra d'investir 36 millions de dollars sur sept ans pour canaliser les connaissances et améliorer la santé des mères et des enfants en Afrique subsaharienne. Vingt équipes de recherche, composées de chercheurs africains et canadiens et de décideurs africains, trouveront des solutions concrètes et économiques aux défis propres aux systèmes de santé de 14 pays d'Afrique subsaharienne. L'initiative témoigne de la détermination du Canada à améliorer la santé des mères et des enfants et à empêcher les décès évitables.

Les conflits, la violence et l'insécurité généralisée nuisent aux perspectives de développement dans de nombreux pays. Grâce à notre programme **Gouvernance, sécurité et justice**, nous appuyons des projets qui visent à déterminer les causes profondes de la violence et à offrir des solutions fondées sur des données probantes. En Asie du Sud, par exemple, le collectif de recherche Zubaan, un réseau d'activistes et d'universitaires, est le fer de lance des efforts visant à lutter contre la violence sexospécifique et la culture de l'impunité. Son travail influence des réformes judiciaires qui rendront la vie des femmes plus sécuritaire. En Inde, des membres de l'équipe ont contribué à deux percées législatives récentes : une modification du code pénal qui élargit la définition du viol, ainsi qu'une nouvelle loi qui protège les femmes du harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

La promotion d'une croissance qui bénéficie aux pauvres est un objectif permanent du CRDI et le rôle du secteur privé est essentiel pour assurer des changements positifs. L'entrepreneuriat offre une voie de sortie de la pauvreté pour de nombreuses personnes, en particulier les femmes et les jeunes, qui sont souvent exclus du marché du travail formel. Afin de stimuler l'entrepreneuriat féminin, le CRDI a récemment annoncé une subvention de 560 000 $ à un projet qui permettra à 500 femmes entrepreneures en Inde d'avoir un meilleur accès aux marchés mondiaux. WEConnect International aide les femmes à réussir dans les chaînes de valeur mondiales en les enregistrant et en les certifiant, ainsi qu'en établissant des liens entre elles et des acheteurs à l'étranger. Ce projet pilote renforcera et déploiera sur une plus grande échelle son modèle de courtage mondial à l'aide d'une base de données consultable qui permettra de promouvoir les femmes entrepreneures de 17 autres pays.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de bénéficiaires de subventions du CRDI qui exercent un impact tangible dans la vie des pauvres en produisant les données probantes nécessaires à l'élaboration de politiques sociales et économiques judicieuses.

Dans les milieux urbain du Pakistan : Rôles sexospécifiques et violence

Si la société civile pakistanaise est prospère, la vie quotidienne en milieu urbain cache de nombreuses formes de violence, dont les conflits communaux, les activités des gangs, la violence sexospécifique et les humiliations de l'abjecte pauvreté. Bien que beaucoup d'attention ait été accordée au rôle des jeunes hommes comme agents et victimes de violence en milieu urbain du Pakistan, l'expérience des jeunes femmes est moins bien connue.

MUZAFFAR BUKHARI

LA PAUVRETÉ EST SOURCE DE VIOLENCE URBAINE

Les **villes** abritent **>50 %** de la **population**. **15** équipes de chercheurs travaillent à rendre **40** villes (pop. totale **>123** M) en Afrique, en Asie et en Amérique latine **plus sûres et équitables.**

Pour combler cette lacune, une équipe de recherche, dirigée par l'Institute of Business Administration basé à Karachi, étudie la façon dont les rôles sexospécifiques contribuent à diverses formes de violence. Axés sur des jeunes de quartiers ouvriers de Karachi et des villes jumelles de Rawalpindi et Islamabad, ses travaux évaluent en quoi ces rôles peuvent façonner les hommes et les femmes, ainsi que les solutions possibles.

Les chercheurs ont constaté que les hommes et les femmes associent la masculinité aux tâches consistant à subvenir aux besoins de la famille, à protéger la morale et les traditions et à prendre des décisions. Ces attentes, outre la croyance cautionnant le recours à la violence pour maintenir l'autorité, peuvent être un déclencheur chez les hommes accablés par les difficultés financières ou qui sentent que leur autorité est sapée.

Les solutions envisagées doivent prendre en compte ces réalités. Par exemple, les recherches indiquent que le statut économique des femmes est un important facteur annonciateur d'abus. Les femmes qui travaillent et étudient à l'extérieur du foyer peuvent cesser de considérer la violence au foyer comme « normale » et développer des réseaux sociaux protecteurs.

GEM : Comprendre l'état d'esprit des entrepreneurs

En plus de stimuler la croissance, l'entrepreneuriat offre aux femmes, aux jeunes et aux autres personnes désavantagées sur le marché du travail l'occasion de réussir. Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est la plus grande étude sur l'entrepreneuriat menée dans le monde. Le financement du CRDI a contribué à intégrer dans la portée du GEM les réalités propres aux pays en développement et a réinstauré le Canada au sein de la communauté de recherche du GEM. Aujourd'hui, plus de 100 équipes nationales établissent régulièrement des rapports nationaux sur les enjeux qui touchent les entrepreneurs et en quoi leurs difficultés, réussites et espoirs se comparent à ceux d'autres pays.

En 2014-2015, le premier rapport national du GEM sur le Canada depuis 2003 a été publié et couvert par les médias. Piloté par le Centre for Innovation Studies, un think tank établi en Alberta, le rapport a montré que le Canada est en tête de peloton au chapitre de l'activité entrepreneuriale précoce, avec 12,2 % de la population en âge de travailler participant au démarrage d'entreprises, un taux pratiquement identique à celui des États-Unis et nettement supérieur à ceux observés dans les autres pays du G7.

L'expertise canadienne permet aussi de renforcer les capacités dans les pays francophones de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest, avec le soutien du CRDI. Des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières jettent des ponts entre d'autres chercheurs canadiens, africains et suisses afin de mieux comprendre et soutenir l'entrepreneuriat dans quatre pays d'Afrique francophone : le Cameroun, le Burkina Faso, le Maroc et le Sénégal. Grâce aux liens régionaux et internationaux que tisse le GEM, ces quatre pays disposeront d'un lieu d'échange où ils pourront comparer le climat des affaires qui règne chez eux avec celui d'autres pays d'Afrique et d'ailleurs.

En raison de l'augmentation du chômage chez les jeunes, un des principaux défis du continent, le soutien récent du GEM en Afrique porte principalement sur la diffusion des constatations découlant d'une vaste recherche sur l'entrepreneuriat

des jeunes. En 2013, des équipes nationales du GEM de neuf pays africains ont recueilli des données auprès de plus de 18 000 personnes, saisissant leurs attitudes et leurs aspirations, et évaluant le degré de participation des jeunes aux activités entrepreneuriales. Ces équipes maximisent leurs données en élaborant des exposés de politique afin d'encadrer les interventions auprès de jeunes entrepreneurs, et en rédigeant un rapport régional qui compare les résultats des divers pays afin d'éclairer les politiques et plans régionaux.

En Amérique latine : Aider les ménages à sortir de la pauvreté

En dépit des progrès qu'a connus la région ces dernières années, plus du quart de la population d'Amérique latine vit dans la pauvreté. Plus d'une personne sur 10 (soit 66 millions de personnes) vit dans une pauvreté extrême, et une grande partie de la population est désavantagée socialement et économiquement. Pour aborder ce défi, des organisations sans but lucratif ont validé des stratégies visant à aider les pauvres à devenir plus autosuffisants et à acquérir la capacité de composer avec l'adversité sans retomber dans l'extrême pauvreté. Conjointement avec les gouvernements, le programme Graduation, une nouvelle collaboration entre le CRDI, Fundación Capital et la Fondation Ford, aidera les gouvernements de cette région à évaluer, à améliorer et à diffuser plus largement les approches qui aident véritablement les ménages à sortir de la pauvreté.

La stratégie de sortie de la pauvreté vise un renforcement des atouts productifs, financiers, humains et sociaux des pauvres. Des projets pilotes ont offert diverses formes de soutien, comme des programmes d'épargne et de littératie financière, ainsi qu'une formation aux moyens de subsistance. Mais les organisations sans but lucratif ont une capacité limitée à déployer ces solutions à plus grande échelle. Le programme Graduation mise sur la façon d'appliquer plus largement des innovations efficaces en Amérique latine en les intégrant aux politiques publiques. Le projet permettra d'établir la rentabilité et de déterminer comment normaliser, simplifier et faciliter l'adoption de nouvelles mesures. Cela aidera les gouvernements du Brésil, de la Colombie, du Salvador, du Mexique et du Paraguay à établir leurs propres stratégies de sortie de la pauvreté afin que de nombreuses personnes vivant dans une pauvreté extrême puissent résister aux crises et prospérer.

En Afrique de l'Est : Renforcer la résilience face aux conflits et aux crises

Aujourd'hui, près de la moitié de la population du globe vivant sous le seuil international de la pauvreté réside dans des États touchés par des conflits et de la violence. Les pauvres subissent également de nombreux chocs simultanés, y compris la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles. Dans certaines régions de l'Afrique de l'Est, par exemple, la combinaison de groupes miliciens, de la radicalisation religieuse, de la violence urbaine, de la guerre civile et de catastrophes climatiques aggrave la misère des populations déplacées et appauvries.

Examen quinquennal | Politique sociale et économique

1. **L'Initiative Think tank**, un programme réunissant plusieurs bailleurs de fonds qui appuie **23 institutions en Afrique, s'étend à 12 think tanks en Amérique latine et à 16 en Asie du Sud**. Son objectif : promouvoir la prise de décisions fondées sur des données probantes afin d'améliorer la vie des gens.
2. Lancement de deux nouveaux programmes :
   - Le programme **Gouvernance, sécurité et justice** cherche à renforcer la légitimité et la responsabilité des pouvoirs publics.
   - Le programme **Croissance pour tous** est axé sur l'augmentation des débouchés économiques pour les pauvres.
3. Annonce du **Partenariat en recherche ANASE-Canada** destiné à approfondir les relations grâce à la recherche et au dialogue sur les politiques. Il s'agit de la contribution du CRDI au plan d'action d'ANASE-Canada pour 2010-2015. **1 million de dollars sur 3 ans**.
4. Établissement du programme **Gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé** afin de prévenir et de traiter les maladies au moyen de réseaux de santé plus justes et plus adaptables.
5. Dans la foulée du Printemps arabe, le CRDI appuie l'**Initiative arabe de réforme**. Cette initiative, un réseau d'instituts indépendants de recherche sur les politiques, travaille à l'élaboration et à l'essai de réformes concrètes visant à appuyer une transformation démocratique durable dans le monde arabe. **1,6 million de dollars sur 3 ans**.
6. Avec l'appui du CRDI, le **Conseil arabe des sciences sociales** lance des bourses destinées aux chercheurs en début de carrière afin d'améliorer le dialogue sur les politiques dans le monde arabe. **601 000 $ sur 6 ans**.
7. Le réseau **Southern Voice**, constitué de bénéficiaires de l'Initiative Think tank, est formé pour contribuer au programme de développement après 2015.
8. Le CRDI et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni cofinancent le programme **Villes sûres et inclusives** afin de réduire la violence urbaine. **11 millions de dollars sur 5 ans**.
9. Le ***Rapport sur le développement dans le monde 2013*** souligne la recherche appuyée par le CRDI au Mexique et en Inde sur la persistance des emplois informels.

Cette année, le CRDI a lancé le premier carrefour d'innovation pour la résilience d'un réseau planifié afin de trouver des pistes de solution pour une plus grande stabilité et sécurité dans certaines des régions les plus fragiles du monde. Ce carrefour réunira des think tanks, des organisations de la société civile et du secteur privé, des agences humanitaires et des gouvernements de l'Afrique de l'Est afin d'élaborer des solutions prometteuses à déployer sur une grande échelle pour réduire la violence, les conflits et la vulnérabilité aux crises humanitaires.

Au Bangladesh : Viser la croissance et de meilleurs emplois

Le secteur du vêtement et du textile du Bangladesh emploie quatre millions de personnes et représente près de 80 % des exportations du pays. Toutefois, le marché de l'emploi ne suit pas le rythme de la croissance rapide de la population jeune du pays et de la migration continue des régions rurales vers les régions urbaines. Dans la foulée de tragédies telles que l'effondrement du bâtiment de l'usine Rana Plaza, il y a beaucoup d'inquiétudes à l'égard des salaires et des conditions de travail, en particulier en ce qui concerne les femmes peu qualifiées. Comment le Bangladesh peut-il transcender son secteur industriel à bas salaire et à forte intensité de main-d'oeuvre et augmenter le nombre et la qualité des emplois ?

Afin d'éclairer les politiques qui façonneront les perspectives de demain, le CRDI appuie le South Asian Network on Economic Modeling. Le réseau a établi un groupe de référence de décideurs, d'universitaires et de journalistes chargés d'analyser et de faire connaître les principaux enjeux propres à l'emploi, en plus de contribuer au plan de développement national du Bangladesh de 2016-2020. Les experts réunis au début de 2014 ont souligné la nécessité de promouvoir des solutions de rechange à l'agriculture en milieu rural et de renforcer et diversifier l'axe d'exportation de l'industrie du Bangladesh. Ils ont aussi noté le rôle important que la migration des travailleurs jouera vraisemblablement dans l'absorption d'une main-d'oeuvre croissante. Il faudra accorder plus d'importance à la scolarisation et à la formation pour aider les travailleurs à passer d'emplois nécessitant peu de qualifications, voire aucune, à des secteurs à forte concentration de savoir.

Les femmes doivent surmonter des obstacles particuliers, malgré de récentes améliorations au chapitre de la scolarisation des filles, de l'immunisation et de l'accès au crédit. De nouveaux travaux de recherche lancés cette année porteront sur certains facteurs (par exemple, le faible accès à la scolarisation et à l'information, le mariage précoce, le peu d'expérience des finances et le peu d'économies) qui déterminent, dès le jeune âge, les perspectives d'autonomie économique des femmes. Des visites subséquentes auprès de femmes ayant profité d'interventions permettront de constater la façon dont elles ont surmonté certains obstacles et de cerner les barrières qui demeurent.

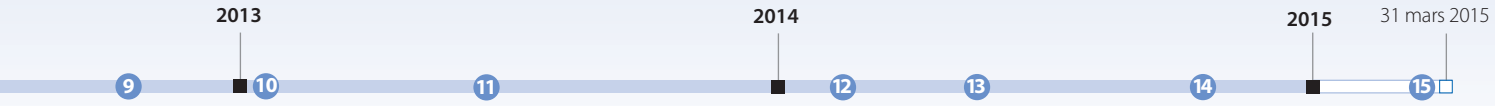

10. L**e Global Entrepreneurship Monitor (GEM)** s'étend à 30 autres pays en développement.
    - Réintégration du Canada au sein de l'initiative du GEM. Dirigées par le Centre for Innovation Studies, **11 institutions** du pays collaborent afin de produire le premier rapport national canadien depuis 2003. **275 000 $ sur 3 ans**.

11. Le DFID, la Fondation William et Flora Hewlett et le CRDI lancent le programme **Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes** (CEDEF) visant à produire des données probantes sur l'autonomisation économique et la croissance économique des femmes. **17 millions de dollars sur 5 ans**.

12. La ministre de la Santé annonce le programme **Innovation pour la santé des mères et des enfants d'Afrique**, financé par le CRDI, le MAECD et les Instituts de recherche en santé du Canada afin d'appuyer **20 équipes de recherche dans 14 pays. 36 millions de dollars sur 7 ans**.

13. L'**Initiative Données probantes et systèmes de santé au Nigeria** termine ses activités. Financé par le CRDI, le MAECD et le gouvernement du Nigeria, le programme visait à réduire la mortalité infantile et maternelle et à augmenter le taux d'immunisation. Il a aussi éclairé la politique sur l'information sur la santé du Nigéria en 2014. **19 millions de dollars sur 6 ans**.

14. La deuxième phase de l'**Initiative Think tank** commence par un financement de la Fondation William et Flora Hewlett, la Fondation Bill et Melinda Gates et le gouvernement norvégien. Des bourses sont octroyées à **43 think tanks dans 20 pays. 100 millions de dollars sur 5 ans**.

15. Une première collaboration avec la **Fondation MasterCard** permet de financer des travaux d'étude sur **l'emploi des jeunes en Afrique**. **250 000 USD sur 7 mois**.

SCIENCE ET INNOVATION

La science, la technologie et l'innovation sont des facteurs économiques essentiels, qui peuvent aider les pays à résoudre des problèmes sociaux et environnementaux et à réduire la pauvreté. Le programme Science et innovation du CRDI a soutenu des activités de recherche et de renforcement des capacités susceptibles d'aider les pays en développement à produire, à utiliser et à adapter les sciences et l'innovation afin de les mettre au service du développement.

Au cours de la dernière année du cadre stratégique du Centre de 2010-2015, un certain nombre d'initiatives de partenariat axées sur la technologie ont été amorcées. De ce nombre, mentionnons une collaboration internationale sur la neuroscience qui réunira des experts canadiens, israéliens et de pays en développement, et une initiative conjointe du Canada et du Royaume-Uni axée sur la croissance et l'influence des technologies numériques en Asie et en Afrique subsaharienne.

En janvier 2015, le programme **canado-israélien de recherche en santé**, financé par le CRDI, les Instituts de recherche en santé du Canada et la Israel Science Foundation, a annoncé son premier appel à propositions. Ce premier cycle de financement appuie des chercheurs canadiens et israéliens dans la création d'équipes de recherche biomédicale de classe mondiale qui travailleront dans la neuroscience. Un volet de chaque projet financé visera à renforcer les capacités de scientifiques issus de pays à faible revenu et de pays à revenu intermédiaire. En 2015-2016, un total de 7 millions de dollars seront alloués à un maximum de six projets.

Un nouveau partenariat entre le CRDI et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni (Information et réseaux en Asie et en Afrique subsaharienne – IRAAS) approfondit le travail de grands réseaux de recherche établis dans le cadre du programme **Information et réseaux** du CRDI. Cette initiative leur permettra d'atteindre les pays à faible revenu et d'intégrer à leurs travaux de recherche notamment la connectivité à large bande et les approches axées sur les données ouvertes dans l'éducation, la gouvernance et la science. Le CRDI et le DFID ont établi le programme IRAAS grâce à un financement conjoint de 14,7 millions de dollars sur quatre ans. Le programme permettra de constituer une base de données probantes qui soulignera les liens entre l'utilisation croissante des réseaux d'information numériques et la croissance économique, la réforme démocratique et l'accroissement des occasions de scolarisation dans les pays en développement.

Un nouveau plan quinquennal de mise en oeuvre du programme Technologie et innovation, en élaboration cette année, sera présenté au Conseil des gouverneurs du CRDI en novembre 2015. Le programme renouvelé aidera les pays en développement à mettre la science et les technologies de pointe au service de l'innovation et d'une croissance durable.

Les points saillants indiqués ci-dessous pour l'année 2014-2015 illustrent les contributions du CRDI à la création de cadres de leadership et de politique nécessaires à un développement basé sur les sciences.

Placer les données ouvertes au coeur de la gouvernance et du développement

Les technologies numériques ont déclenché une révolution en matière d'accès public aux données et d'utilisation de ces données. Le virage en faveur des données ouvertes a, dans différents contextes, amélioré la gouvernance, renforcé les droits des citoyens, stimulé l'innovation et trouvé des solutions aux innombrables problèmes dans le monde entier. Cependant, de nombreux secteurs des pays en développement accusent un retard important.

Dans la foulée du soutien déjà accordé par le CRDI aux réseaux de recherche sur les données ouvertes, un nouveau partenariat a été établi cette année avec la Banque mondiale et Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD), qui contribuera à appliquer à plus grande échelle des approches éprouvées et à améliorer la coordination des initiatives de données ouvertes afin d'en faire profiter les citoyens des pays en développement. Le programme **Données ouvertes pour le développement** (DOD) qui en résulte fait partie du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert de 2014-2016. À la 3e Conférence internationale sur les données ouvertes qui s'est tenue à Ottawa en mai 2015, plus de 1 000 experts et représentants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé ont examiné des solutions aux problèmes liés au développement, à la démocratie et à la croissance économique en fonction des données ouvertes. La conférence a été organisée conjointement par le gouvernement du Canada (par l'entremise du CRDI, du MAECD et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada) et par la Banque mondiale.

Au cours des trois prochaines années, le programme financera diverses activités de suivi et de constitution du champ de recherche de sorte à améliorer le leadership en matière de données ouvertes.

En Afrique : Un cinquième centre AIMS est inauguré

En 2008, l'Institut Africain des Sciences Mathématiques (AIMS) a lancé l'initiative À la recherche du prochain Einstein (NEI) afin de créer une masse critique de scientifiques capables de résoudre des problèmes et de stimuler le progrès dans l'ensemble du continent. Le premier ministre Stephen Harper a subséquemment annoncé un engagement financier de la part du Canada de 20 millions de dollars à l'égard de ce projet. Chaque année, 250 des meilleurs étudiants africains prennent part à un rigoureux cours de cycle supérieur de 10 mois qui mène à une maîtrise en mathématiques. L'AIMS espère ouvrir 10 centres d'excellence d'ici 2023. Le CRDI gère les contributions financières du Canada et de la Grande-Bretagne, qui s'élèvent à 51 millions de dollars au total.

Les diplômés du programme apportent une réelle contribution. Au moment où le Libéria s'efforçait de contenir une épidémie du virus Ebola sans précédent plus tôt cette année, l'ancien boursier de l'AIMS, Martial Ndeffo, travaillait à une solution. Cet épidémiologiste camerounais a aidé le ministère de la Santé du Libéria à effectuer les calculs essentiels pour mettre un terme à la propagation de la maladie et, en définitive, pour sauver des vies. Chargé de recherche à l'École de santé publique de l'Université Yale, M. Ndeffo a participé à

INSTITUT AFRICAIN DES SCIENCES MATHÉMATIQUES

L'AIMS A PRODUIT

748

MATHÉMATICIENS

31 % sont des **femmes,**
provenant de **42** pays **africains**

AIMS / KOFI BINEY

une modélisation mathématique qui a contribué à schématiser la transmission de la maladie et les chances de réussite des diverses interventions proposées.

Cette année, le cinquième centre d'excellence AIMS pour la formation de cycle supérieur et la recherche a ouvert ses portes en Tanzanie. Le réseau comporte également des centres en Afrique du Sud, au Sénégal, au Ghana et au Cameroun. Jusqu'à présent, 748 boursiers de 42 pays africains ont obtenu leur diplôme, dont 31 % étaient des boursières. Environ 60 % des diplômés AIMS sont demeurés en Afrique, et la plupart des diplômés qui travaillent actuellement à l'étranger utilisent leurs compétences dans des domaines d'une grande valeur pour le continent africain.

Le Canada et le Chili : Un partenariat pour l'innovation nationale

Les politiques gouvernementales en faveur de la science et de l'innovation sont essentielles à la prospérité et au progrès. Cette année, le CRDI s'est associé aux conseils d'innovation nationaux du Canada et du Chili afin d'établir une nouvelle plateforme de collaboration qui permettra de renforcer l'importance des conseils scientifiques auprès des gouvernements.

En décembre, le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada et le *Consejo Nacional de Innovación para la Competitividad* du Chili, en partenariat avec le CRDI, ont signé un protocole d'entente. Ce protocole, signé en présence de la présidente du Chili, Michelle Bachelet, et du gouverneur général du Canada, Son Excellence le très honorable David Johnston, engage les parties à travailler ensemble en vue d'améliorer la qualité des conseils qu'ils fournissent à leurs gouvernements, d'accroître la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé et les établissements d'enseignement et de recherche et de définir des pratiques exemplaires que les conseils d'innovation du monde entier pourraient émuler.

L'initiative renforce une entente intervenue en 2008 entre le Canada et le Chili afin d'améliorer la coopération en matière de science, de technologie et d'innovation. Cette nouvelle plateforme de collaboration permettra notamment la tenue d'une première rencontre mondiale de conseils consultatifs.

En Birmanie : Exploiter les technologies numériques au profit de la croissance et de la gouvernance

Bien que fort d'une plus grande ouverture et de réformes prometteuses survenues au cours des dernières années, la Birmanie demeure néanmoins l'un des pays les moins développés du monde. Après des décennies de régime autoritaire, de nombreux défis font obstacle à la croissance, la progression sociale, la primauté du droit et la paix et la réconciliation. Les technologies numériques peuvent contribuer dans une large mesure à aider la Birmanie à renforcer sa gouvernance et son économie.

Après avoir examiné les meilleures façons d'appuyer l'émergence de la Birmanie, le CRDI interviendra plus directement auprès des institutions et des acteurs sur le terrain. Le gouvernement cherchant à améliorer sa connectivité numérique en vue de favoriser la prospérité, le CRDI a contribué cette année à outiller les parlementaires et la société civile afin de leur permettre de participer efficacement aux processus d'élaboration de politiques qui ouvriront la voie.

En juillet, le CRDI et le DFID ont appuyé le think tank LIRNE*asia* et l'ICT Development Organization du Myanmar en organisant un atelier de formation à l'intention des membres du Parlement birman, portant sur des sujets liés aux TIC et à la gouvernance. Dix-huit membres du Parlement provenant de six partis politiques y ont participé, y compris le parti au pouvoir et l'opposition officielle. Les participants ont pu mieux comprendre l'importance des TIC, le rôle des médias sociaux dans la mobilisation des citoyens et la façon dont les outils numériques sont utilisés par des micro-entrepreneurs pauvres en Birmanie. Une deuxième formation adaptée aux besoins de groupes de la société civile, du milieu universitaire et des médias portait principalement sur la façon dont ils peuvent jouer un rôle majeur dans les débats d'orientation en vue de faire avancer les idées et les données probantes à l'appui de l'accès universel aux TIC.

Le CRDI a également lancé une édition birmane de l'ouvrage *Les pauvres et l'information : Lutter contre la pauvreté à l'aide de la technologie* cette année. Cet ouvrage, qui fait partie de la collection de longue date *un_focus*, met en lumière le rôle de catalyseur qu'a joué la technologie mobile dans la réduction de la pauvreté en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

En Égypte et en Afrique du Sud : Élaborer des politiques de télécommunications

La progression de la technologie mobile dans les pays en développement a été phénoménale. Au moment où de plus en plus de services gouvernementaux et commerciaux sont offerts en ligne, des études récentes indiquent que l'investissement dans un accès Internet à large bande ajoute au résultat net et entraîne une augmentation du PIB et du revenu des ménages. Un certain nombre de pays se sont tournés vers des partenaires de recherche du CRDI pour tirer parti de leur savoir-faire et les aider à établir leurs politiques pour un meilleur accès à Internet et à d'autres technologies de télécommunications.

Les travaux de l'organisme bénéficiaire du CRDI Open African Innovation Research and Training (Open A.I.R.) ont contribué à orienter la nouvelle stratégie du gouvernement en matière de logiciels libres. Open A.I.R. a démontré la façon dont les solutions de libre accès pouvaient améliorer l'accès aux connaissances et à l'innovation dans divers secteurs et accélérer la croissance des industries locales axées sur les technologies, y compris l'industrie égyptienne de la musique. En raison de cette stratégie, le ministère égyptien des Technologies de la communication et de l'information encourage l'utilisation de logiciels libres, en plus des logiciels privés.

Récemment, le gouvernement de l'Afrique du Sud a adopté une nouvelle politique de haut débit intitulée « South Africa Connect: Creating Opportunities, Ensuring Inclusion ». La politique, conçue à l'aide de l'expertise du réseau Research

Examen quinquennal | Science et innovation

1. Lancement du **Fonds d'innovation pour le développement** par le gouvernement du Canada afin de s'attaquer aux problèmes de santé persistants dans les pays en développement. Le CRDI administre le fonds en collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et l'organisme Grands Défis Canada (GDC), créé pour la mise en oeuvre du projet. **225 millions de dollars sur 5 ans**.
2. Le premier ministre du Canada annonce le financement de **l'initiative À la recherche du prochain Einstein de l'Institut Africain des Sciences Mathématiques** (AIMS), mise en oeuvre par le CRDI afin de constituer une masse critique de spécialistes dans les domaines scientifique et technique en Afrique. **20 millions de dollars**.
3. **L'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques** (IRIACC) finance ses premiers projets visant à déterminer le meilleur moyen de protéger les gens, les communautés et les secteurs économiques vitaux des effets des changements climatiques. L'IRIACC est administrée par le CRDI, les IRSC, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). **12,5 millions de dollars sur 5 ans**.
4. Un nouveau centre **AIMS** est inauguré au **Sénégal**.
5. **GDC** accorde **30 subventions** à des innovateurs pour développer des outils de diagnostic, des traitements et des stratégies de prévention et lance l'initiative **Sauver des cerveaux**.
6. Les fonds du CRDI permettent de lancer le **Cyber Stewards Network** au Munk School of Global Affairs, à l'Université de Toronto, qui vise à protéger les droits de la personne en ligne. **2,3 millions de dollars sur 2,5 ans**.
7. Un troisième centre **AIMS** est inauguré au **Ghana**.
8. Par l'intermédiaire de son programme **Les Étoiles en santé mondiale, GDC** finance **51 projets** dans **18 pays** afin de trouver des idées uniques et abordables pour lutter contre la maladie dans les pays en développement.
9. Le réseau **Open Data Research Network** est mis en place afin de rassembler des chercheurs du monde entier qui explorent la mise en oeuvre et l'incidence des initiatives sur les données ouvertes. Projet conjoint du CRDI et de la World Wide Web Foundation. **2 millions de dollars sur 2,5 ans**.

ICT Africa, bénéficiaire du CRDI, vise à offrir un accès universel et abordable à des services à large bande. Fort de cette réussite, le réseau Research ICT Africa contribuera à la réforme des politiques au Kenya, en Afrique du Sud et au Nigeria grâce à un nouveau financement du CRDI approuvé cette année. Les travaux seront axés sur la poursuite des progrès en Afrique vers un accès à des services à large bande plus inclusifs et sur les avantages sociaux, économiques et politiques que peut procurer cet accès.

PISD : Mobiliser les dirigeants canadiens en vue de créer des sociétés durables

Au nord comme au sud, tous les pays font face aux mêmes défis et possibilités complexes, notre sort à tous étant lié à la mondialisation, aux effets des changements climatiques et à la révolution numérique. Les partenariats entre le Canada et les pays en développement peuvent apporter de nouvelles idées concernant les risques sociaux, économiques, environnementaux et culturels ainsi que les perspectives qu'ouvrent ces changements.

Cette année, le CRDI et le CRSH ont lancé l'initiative **Partenariats internationaux pour des sociétés durables** (PISD), à hauteur de 10 millions de dollars sur sept ans. Grâce à cette initiative, des chercheurs canadiens collaborent avec des homologues en Afrique et en Asie ainsi que des partenaires n'appartenant pas au milieu universitaire, tels que des décideurs politiques et des organisations communautaires, afin de trouver des solutions à divers problèmes économiques et sociaux.

En Afrique du Sud, les efforts sont axés sur la violence sexuelle et sur la façon d'habiliter les filles et les femmes à changer les choses, avec le soutien de la collectivité. Un autre projet regroupe six universités canadiennes et des chercheurs et décideurs politiques de sept villes en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes afin de promouvoir de façon collaborative la sécurité alimentaire en milieu urbain et la croissance partagée.

En Asie du Sud-Est, des partenaires thaïlandais et canadiens se concentrent sur la façon de rendre les villes plus résilientes face aux changements climatiques. Enfin, des chercheurs de l'Afrique orientale et du Canada s'efforcent de déterminer des façons de concevoir des alliances communautaires de conservation qui pourraient assurer la durabilité des moyens de subsistance et de la biodiversité.

Ces collaborations généreront de nouvelles données et de nouvelles idées afin de montrer la voie vers un développement durable plus équitable et plus inclusif.

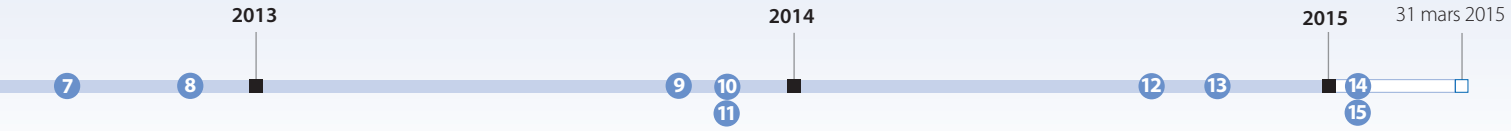

10. **AIMS** célèbre son 10e anniversaire. Un quatrième centre AIMS est inauguré au **Cameroun**. Le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni s'engage à verser jusqu'à **29 millions de dollars sur cinq ans** pour établir 2 nouveaux centres.

11. **Le programme de recherche Information et réseaux en Asie et en Afrique subsaharienne** est lancé avec le soutien du CRDI et du DFID. L'objectif : approfondir les études dans les pays en développement sur la connectivité à large bande et les approches axées sur les données ouvertes de l'éducation, la gouvernance et la science. **18,5 millions de dollars sur 4 ans**.

12. Le CRDI et le CRSH financent quatre nouveaux projets menés par des équipes de chercheurs du Canada et de pays en développement dans le cadre des **Partenariats internationaux pour des sociétés durables. 10 millions de dollars sur 7 ans**.

13. Un cinquième centre **AIMS** est inauguré en **Tanzanie**. Jusqu'à présent, **748 boursiers de 42 pays africains** ont obtenu leur diplôme, dont **31 % étaient des boursières**.

14. Le CRDI, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et la Banque mondiale signent un protocole d'entente, fusionnant le **Partnership for Open Data** (partenariat pour les données ouvertes) et le programme **Données ouvertes pour le développement** (DOD) financé par le CRDI et le DFID pour accroître la portée, l'impact et la coordination des données ouvertes et favoriser ainsi le développement. Le nouveau programme DOD fait partie du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016. **6 millions de dollars sur 2 ans**.

15. Le CRDI, l'IRSC et la Israel Science Foundation annoncent un premier appel à propositions dans le cadre du programme **canado-israélien de recherche en santé** afin de créer des équipes biomédicales de calibre international axées sur la recherche en neuroscience.

Mobiliser l'innovation canadienne

Les organisations canadiennes contribuent depuis longtemps à soutenir la mission du CRDI, tant à titre de partenaires financiers qu'à titre d'experts mettant leurs connaissances au service de la résolution de problèmes mondiaux urgents, en collaboration avec des institutions dans des pays en développement. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples.

Nouvelles initiatives avec des partenaires du secteur privé

De plus en plus, le CRDI tire parti de l'expertise et de la volonté d'innovation qu'offrent les partenaires du secteur privé à titre de bailleurs de fonds, de commanditaires d'événements et de partenaires de recherche sur le terrain. En collaborant avec des organisations à but lucratif, le CRDI et ses bénéficiaires peuvent accroître la portée et l'impact des nouvelles solutions proposées.

Nous envisageons des moyens de collaborer à plusieurs égards, notamment au chapitre des changements climatiques et de la croissance partagée, et nous espérons conclure de nouveaux partenariats avec des entreprises canadiennes en 2015.

Dans l'optique d'une collaboration accrue avec ces organisations, le CRDI a pris contact cette année avec la Business for Social Responsibility, une organisation mondiale regroupant plus de 250 sociétés multinationales s'efforçant de promouvoir des pratiques commerciales durables. Nous envisageons des moyens de collaborer à plusieurs égards, notamment au chapitre des changements climatiques et de la croissance partagée, et nous espérons conclure de nouveaux partenariats avec des entreprises canadiennes en 2015.

Les approches du secteur privé sont de plus en plus appliquées dans le cadre de projets du CRDI. Durant la première phase du FCRSAI, par exemple, des chercheurs de l'Université de Guelph, en collaboration avec des partenaires de l'Inde et du Sri Lanka, ont utilisé un composé naturel appelé hexanal, une découverte réalisée dans le cadre d'un projet dirigé par le Canada, combiné à des techniques de nano-technologie sud-asiatiques, afin de mettre au point un certain nombre de produits qui prolongent la durée de conservation des fruits à chair tendre. En vaporisant les mangues d'hexanal, les producteurs ont connu une hausse de revenu pouvant aller jusqu'à 15 %. En effet, ils ont pu vendre des fruits plus nombreux et de meilleure qualité plus tard en saison, au moment où les prix sont plus élevés. Durant la deuxième phase approuvée cette année, l'équipe étendra ses recherches à d'autres fruits comme la papaye, la banane et l'orange, en appliquant la technique à plus grande échelle avec des partenaires des Caraïbes et de l'Afrique et en explorant des façons de commercialiser les produits. Des commandes ont déjà été reçues d'un peu partout en Asie et en Afrique. Les producteurs de fruits à chair tendre et les consommateurs canadiens pourraient aussi profiter de ces innovations.

NU / MARK GARTEN

Une bourse en l'honneur d'une militante de l'éducation

Cette année, nous nous sommes également associés à l'Université de King's College, en Nouvelle-Écosse, afin de lancer **la bourse canadienne Malala Yousafzai**, créée en l'honneur de cette militante pour l'éducation des filles et gagnante d'un prix Nobel. La bourse permettra à des étudiantes provenant de pays en développement de poursuivre quatre années d'études à l'Université de King's College, à Halifax.

VIH/sida : Outiller l'Afrique pour diriger les efforts du prévention

En 2013, 35 millions de personnes dans le monde vivaient avec le VIH. De ce nombre, plus de 70 % étaient en Afrique. Le Canada a été un chef de file mondial dans la recherche d'un vaccin sécuritaire, efficace et abordable contre le VIH, grâce à l'Initiative canadienne de vaccin contre le VIH, une collaboration sur cinq ans entre le gouvernement du Canada et la Fondation Bill et Melinda Gates. Cependant, l'un des défis les plus importants est d'assurer que les éventuels vaccins et autres mesures de prévention font l'objet d'essais cliniques rigoureux et qu'ils sont soumis à une étroite surveillance éthique et réglementaire.

Au moyen d'un modèle de partenariat fourni par le Canada et administré par l'Afrique, des projets ont été conçus pour répondre aux besoins des institutions et des chercheurs africains et pour mettre à profit les capacités des participants.

Le programme **Subventions de renforcement des capacités en vue d'essais en matière de prévention du VIH/sida**, financé par Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et le CRDI et administré par l'Initiative de recherche en santé mondiale, un partenariat regroupant des organismes du gouvernement du Canada, vise principalement à munir les équipes de recherche médicale africaines des outils nécessaires pour relever ce défi. La deuxième phase de cette initiative s'est terminée cette année.

Au cours des cinq dernières années, 16,7 millions de dollars ont été investis pour outiller neuf équipes reliant des chercheurs provenant principalement d'institutions africaines et canadiennes, y compris 11 universités et centres de recherche du Canada, de sorte à améliorer les essais cliniques sur les mesures de prévention du VIH dans 23 pays partout sur le continent. Au moyen d'un modèle de partenariat fourni par le Canada et administré par l'Afrique, des projets ont été conçus pour répondre aux besoins des institutions et des chercheurs africains et mettre à profit les capacités des participants.

Plus de 2 500 personnes ont été formées dans des domaines comme l'éthique de la recherche, les pratiques de laboratoire clinique, la gestion de projets et la recherche communautaire. Dans le cadre du projet, la Kenya AIDS Vaccine Initiative a établi un centre d'excellence en Afrique orientale, qui est devenu un carrefour de recherche clinique de renommée mondiale. Les efforts déployés ont touché non seulement les personnes participant directement à la recherche médicale, mais ils ont permis d'accroître la compréhension et l'acceptation des approches fondées sur des données probantes en matière de lutte contre le VIH/sida. Au Botswana, par exemple, 25 parlementaires ont appris à interpréter les résultats de recherche de sorte à améliorer le processus décisionnel en lien avec la santé. Leur formation a été documentée dans un article de la revue *Science* afin que d'autres puissent apprendre de cette expérience. Dans le but de diffuser ce savoir, 55 articles évalués par les pairs ont été publiés et les participants ont présenté 71 exposés sur le sujet.

Bien que ces collaborations soient terminées, l'initiative aura des effets durables. Forts de l'expérience acquise et des partenariats établis, tous les projets ont obtenu du financement pour poursuivre le travail, dont le montant est supérieur aux fonds obtenus pour la deuxième phase. Ces nouvelles capacités seront appliquées à d'autres travaux de recherche sur le VIH et à des essais cliniques sur d'autres maladies liées à la pauvreté comme la malaria et la tuberculose.

En Guinée : Un partenariat canadien pour lutter contre le virus Ebola

Cette année a marqué la pire épidémie du virus mortel Ebola jamais enregistrée. Jusqu'à présent, 27 000 cas ont été signalés en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, les trois pays les plus touchés. Même si le nombre de cas a nettement diminué depuis le pic de l'infection en 2014, la communauté sanitaire internationale est intervenue pour mieux préparer les pays à risque à la prochaine épidémie, en partie, du moins l'espère-t-on, grâce à la mise au point d'un vaccin préventif.

L'un des deux vaccins à l'essai est le VSV-EBOV, qui a été mis au point d'abord par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). En mars 2015, le CRDI, les IRSC, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et l'ASPC ont annoncé qu'ils collaboreraient aux **essais cliniques du vaccin canadien en Guinée**. Les efforts du Canada s'inscrivent dans une vaste

BANQUE MONDIALE / DOMINIC CHAVEZ

Géré par le CRDI, ce partenariat canadien permettra de renforcer les capacités des équipes de recherche guinéennes et d'assurer le suivi des essais cliniques par des experts ouest-africains et internationaux.

intervention mondiale coordonnée par l'Organisation mondiale de la santé afin de mettre à l'essai des vaccins qui se sont révélés prometteurs durant les essais cliniques de phases précoces. Depuis septembre 2014, les deux vaccins contre Ebola les plus avancés ont été évalués dans environ 15 pays en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord.

Géré par le CRDI, ce partenariat canadien permettra de renforcer les capacités des équipes de recherche guinéennes et d'assurer le suivi des essais cliniques par des experts ouest-africains et internationaux. Des scientifiques canadiens superviseront également les résultats des essais cliniques afin de confirmer l'innocuité et l'efficacité du vaccin VSV-EBOV, en plus de prodiguer des conseils scientifiques au consortium international qui réalisera ces essais en Guinée.

IRIACC : Unir les experts du Canada et du monde entier afin de lutter contre les changements climatiques

Les effets des changements climatiques, dont le réchauffement planétaire, les températures extrêmes, la hausse du niveau de la mer et les conséquences qui en découlent, se font ressentir partout sur la planète et soulèvent des inquiétudes dans les pays riches comme dans les pays pauvres qui s'interrogent sur les façons de s'y adapter. Depuis 2011, **l'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques** (IRIACC) a permis à des scientifiques canadiens et à des homologues de pays en développement de mettre en commun leurs données et observations pour aider les pays à se préparer.

L'IRIACC, une initiative conjointe du CRDI, des IRSC, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et du CRSH, a octroyé 12,5 millions de dollars à cinq

NU / LOGAN ABASSI

équipes de partenaires internationaux en vue d'entreprendre une étude collaborative sur cinq ans. Leurs efforts contribuent à créer des connaissances essentielles sur les solutions d'adaptation dans divers contextes.

Par exemple, des villes côtières à faible élévation dans le monde entier essaient de se préparer aux effets de la hausse du niveau de la mer. Dans le cadre du projet Villes côtières

L'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques a permis à des scientifiques canadiens et à des homologues de pays en développement de mettre en commun leurs données et observations.

à risque, des scientifiques de l'Université Western Ontario ont codirigé une initiative internationale visant à déterminer les défis et les possibilités pour Bangkok, Lagos, Manille et Vancouver, quatre mégapoles côtières qui pourraient servir d'exemples aux autres.

Un autre projet de l'IRIACC auquel collaborent le Canada et les Caraïbes aborde la question de la résilience des régions côtières. L'équipe a utilisé de petits véhicules aériens sans équipage et d'autres outils pour aider les collectivités à comprendre les risques propres aux régions côtières – par exemple, en cartographiant les zones inondables – et pour étudier les possibilités en matière d'assurance. Ces techniques, qui se sont avérées rentables, peuvent aider d'autres régions côtières à cartographier les risques et à déterminer les mesures d'adaptation possibles.

Perspectives d'avenir 2015-2020

Investir dans des solutions

En 2014-2015, beaucoup d'efforts ont été consacrés à la préparation du *Plan stratégique 2015-2020 : Investir dans des solutions* du CRDI. Le plan, approuvé par le Conseil des gouverneurs en novembre 2014, est entré en vigueur le 1er avril 2015.

Ce plan annonce de grands changements au sein du CRDI, notamment au moyen de programmes qui cibleront moins de secteurs, mais dont la portée sera plus ambitieuse et permettra d'atteindre plus de gens.

Plus que jamais, le plan stratégique du CRDI met les ambitions du Centre au diapason des priorités du Canada et des besoins exprimés par les pays en développement. Ainsi, l'apport du Canada sur la scène internationale sera reconnu, particulièrement en raison de la collaboration du CRDI avec le secteur privé en vue de trouver, de valider et de mettre en oeuvre des solutions.

Savoir, innovation et solutions en vue d'améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement

Dans son *Plan stratégique 2015-2020*, le CRDI propose trois objectifs stratégiques.

- **Investir dans le savoir et l'innovation en vue d'impulser des changements positifs à vaste échelle :** Le CRDI soutient la production de connaissances et l'innovation en vue d'impulser des changements positifs. Il s'emploiera à accroître le bien-être d'un nombre accru de personnes grâce à des investissements qui auront un effet catalyseur sur la recherche pour le développement et l'aideront à avoir un impact de taille. Il en découlera des améliorations dans des domaines comme la sécurité alimentaire, la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, l'emploi des femmes et des jeunes, ainsi que la science et l'innovation.
- **Forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain :** Aider des chefs de file dans les pays en développement – qu'ils oeuvrent au sein de l'appareil gouvernemental, dans le milieu de la recherche ou dans le monde des affaires – à entrer en pleine possession de leurs moyens, cela renforce les sociétés en plus de tisser des liens importants pour le Canada. Le CRDI se concentrera encore plus sur les chefs de file émergents, qui peuvent apporter quelque chose à des domaines comme la croissance économique durable et la gouvernance.
- **Être le partenaire de choix en vue d'un impact accru :** Les partenariats et les réseaux sont cruciaux pour assurer un impact sur le développement. Dans le but d'élargir son assise croissante de partenariats et de tisser de nouveaux liens, le CRDI favorisera des collaborations qui sont source d'idées puissantes, intègrent le savoir-faire du secteur privé et ont pour effet de multiplier les ressources consacrées aux solutions à des problèmes de développement.

Programme d'action

Le CRDI suivra un programme d'action en six points afin d'être le mieux placé qui soit pour faire sa marque.

Recentrer la programmation : Le CRDI recentrera sa programmation de manière à aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière d'affaires étrangères et de développement, et en fonction des meilleures possibilités d'impact au regard de ses objectifs stratégiques. Il se concentrera sur les domaines suivants :

- Agriculture et environnement – ce domaine vise à proposer des innovations et des solutions fondées sur des données probantes dans les domaines de l'agriculture, des changements climatiques et de la santé.
- Politique sociale et économique – ce domaine vise à protéger l'avenir des enfants et des jeunes, à stimuler une croissance économique durable, à promouvoir l'égalité des sexes et à contribuer au renforcement des institutions et des pratiques de gouvernance.
- Technologie et innovation – ce domaine vise à aider les pays en développement à mettre la science et les technologies avancées au service de l'innovation et d'une croissance durable.

Travailler de concert avec le secteur privé : Le CRDI estime que le secteur privé a un rôle clé à jouer à la fois dans l'innovation et dans l'apport de solutions. Dans l'ensemble de sa programmation, le CRDI tissera des liens qui feront en sorte que de nouveaux acteurs et les acteurs habituels se concertent pour obtenir des résultats et saisir les occasions de mettre les solutions à l'échelle.

Communiquer stratégiquement : Le CRDI accroîtra la visibilité et la reconnaissance, au pays comme à l'étranger, de l'apport du Canada au développement, en informant les Canadiens et les Canadiennes des résultats appréciables obtenus grâce à ses investissements. Cette action aidera en outre à positionner le CRDI en tant que partenaire de choix.

Tirer parti de sa présence mondiale : Le personnel du CRDI en dehors du pays, qui travaille étroitement avec les missions du Canada à l'étranger, continuera de contribuer considérablement à la pertinence et à l'efficacité de la programmation du Centre. Ce sera particulièrement le cas lorsqu'il s'agira de mettre les solutions entre les mains d'acteurs locaux, de repérer et de soutenir des chefs de file émergents et de favoriser des partenariats multisectoriels.

Utiliser les ressources de façon avisée : Le CRDI continuera de planifier de manière responsable et de réaliser des gains d'efficacité alors qu'il recentrera sa programmation et concourra à l'atteinte des objectifs du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement. Il demeurera prudent dans la gérance des ressources et souple dans ses processus, de sorte à faire une utilisation optimale des ressources qui entraîne le maximum d'impact.

Investir dans le perfectionnement du personnel : Le CRDI investira de manière stratégique dans le perfectionnement professionnel de ses employés. Cela lui permettra de mobiliser le talent dont il a besoin pour atteindre ses objectifs ambitieux.

Reconnaître les chefs de file dans le domaine de l'innovation et de la recherche

Fraser Taylor

Harsha de Silva

MCGILL UNIVERSITY/JUAN OSORIO

Vikram Bhatt

Parnali Dhar Chowdhury

Martha Nubia Bello

Plusieurs de nos anciens et présents bénéficiaires de subventions ont été reconnus en 2014-2015 pour les avancées importantes qu'ils ont réalisées dans leur domaine de recherche; ils deviennent ainsi les nouveaux chefs de file du savoir et apportent des solutions pour le bien de la société. Le CRDI est fier d'avoir appuyé les travaux de ces personnes et institutions de premier plan, au Canada et dans les pays en développement.

Fraser Taylor, directeur du Centre de recherche en géomatique et cartographie de l'Université Carleton, a remporté le prestigieux prix Killam pour avoir révélé au monde le pouvoir de la « cybercartographie », une forme améliorée de cartographie multimédia. Le CRDI a soutenu les premiers travaux de M. Taylor sur les centres de croissance, l'aménagement du territoire et le développement rural.

Économiste de renom de l'Asie du Sud, **Harsha de Silva** a été nommé sous-ministre de la Planification stratégique et des Affaires économiques au sein du gouvernement du Sri Lanka. M. de Silva est un pilier de la recherche menée en Asie du Sud par le partenaire de longue date du CRDI, LIRNE*asia*, lequel étudie les façons dont les technologies de l'information et de la communication peuvent améliorer la qualité de vie des personnes les plus démunies.

Deux bénéficiaires du CRDI, le **Citizen Lab,** établi à Toronto, et l'**Instituto Igarapé,** du Brésil, figurent parmi les dix organismes qui recevront une subvention New Digital Age. Les deux organismes ont été honorés pour l'utilisation qu'ils font de la technologie pour relever les défis mondiaux, y compris la censure sanctionnée par le gouvernement, assurer les secours en cas de catastrophe et lutter contre la criminalité.

Vikram Bhatt, professeur d'architecture à l'Université McGill et ancien bénéficiaire d'une subvention du CRDI, s'est vu remettre le Margolese National Design for Living Prize de l'Université de la Colombie-Britannique. Ce prix souligne ses travaux de recherche sur le logement à coût modique et ses travaux récents sur l'agriculture urbaine.

Deux chercheurs bénéficiaires d'une subvention du CRDI, **Pablo Imbach** du Costa Rica et **Jaime Miranda** du Pérou, figurent dans la liste « The Future of Latin American Science ». La liste, compilée par le magazine *Que Pasa* et le site LatinAmericanScience.org, vise à reconnaître 30 scientifiques latino-américains de moins de 40 ans dont les travaux sont très prometteurs.

Parnali Dhar Chowdhury, une candidate au doctorat de l'Université du Manitoba et titulaire d'une bourse du CRDI, a reçu le Sanofi Pasteur Award for Communicable Disease Epidemiology pour ses travaux de recherche dans le cadre desquels elle a mis à l'essai une approche communautaire pour prévenir la dengue et lutter contre cette maladie au Bangladesh.

La **Sociedad Peruana de Derecho Ambiental** (SPDA) a reçu le Prix Danielle Mitterrand 2014. Ce prix reconnaît les efforts que la SPDA déploie pour assurer l'accès continu aux ressources biologiques et empêcher l'utilisation illégale des connaissances autochtones. Depuis le milieu des années 1990, le CRDI a mis sur pied plusieurs projets avec la SPDA, et il appuie actuellement un projet de collaboration mené par la SPDA et d'autres partenaires dans le but d'améliorer l'efficacité de l'agriculture biologique dans les Andes péruviennes.

Le professeur **Jean-Pierre Olivier de Sardan** a reçu le prix Ester Boserup pour sa contribution considérable à la compréhension que l'on a aujourd'hui des changements sociaux et du développement au sein des sociétés africaines. M. de Sardan a dirigé des travaux de recherche financés par le CRDI au Niger.

Deux chercheurs financés par le CRDI ont été candidats à figurer sur la liste des « 30 plus grands leaders de la Colombie en 2014 » : il s'agit de **Juan Camilo Cárdenas**, qui a conçu des méthodes économiques novatrices pour résoudre les problèmes environnementaux au moyen de la collaboration communautaire, et de **Martha Nubia Bello**, qui a fait la promotion de l'importance de la mémoire historique en Colombie par le truchement du rapport « Basta Ya! ».

Gouvernance organisationnelle

Conseil des gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs, qui est composé d'au plus 14 gouverneurs, oriente l'action du CRDI.

La *Loi sur le CRDI* stipule qu'une majorité de gouverneurs, dont le président et le vice-président du Conseil, doivent être des citoyens canadiens. Les autres gouverneurs peuvent être étrangers.

Le président du Conseil rend compte au Parlement du Canada par l'entremise du ministre du Développement international.

Les gouverneurs sont nommés par le gouverneur en conseil du Canada pour un mandat d'au plus quatre ans, qui peut être reconduit.

Responsabilités du Conseil des gouverneurs

Il incombe au Conseil des gouverneurs du CRDI

- de déterminer l'orientation stratégique du Centre;
- d'examiner et d'approuver le budget et les états financiers du Centre;
- de veiller à l'appréciation du risque associé aux activités du Centre et à la mise en place de systèmes de gestion du risque;
- d'assurer l'intégrité des systèmes d'information sur la gestion et le contrôle interne;
- de suivre de près le rendement du Centre en fonction des plans d'activités;
- de suivre de près le rendement du président et premier dirigeant du Centre;
- de veiller à ce que le Centre ait une stratégie de communication efficace;
- d'évaluer dans quelle mesure le Conseil s'acquitte de ses responsabilités.

Comités du Conseil

Le Conseil des gouverneurs tient habituellement trois réunions par année. Il a quatre comités permanents. Voici leur composition au 31 mars 2015.

Comité de direction
L'honorable Monte Solberg (président du Conseil par intérim et président du comité), Sarah Fountain Smith, Gordon Houlden, Jean Lebel, et Cindy Termorshuizen

Comité des finances et de l'audit
Cindy Termorshuizen (présidente du comité), Nadir Patel et l'honorable Monte Solberg

Comité de gouvernance
L'honorable Monte Solberg (président du comité), Sarah Fountain Smith et Nadir Patel

Comité des ressources humaines
Gordon Houlden (président du comité), Sarah Fountain Smith et Jean Lebel

Rémunération
La rémunération des membres du Conseil est fixée conformément aux *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État*.*

- Indemnité journalière versée aux gouverneurs — de 360 $ à 420 $
- Honoraires annuels des présidents de comité — de 4 600 $ à 5 400 $
- Honoraires annuels du président du Conseil — de 9 200 $ à 10 800 $

Le Conseil des gouverneurs du CRDI d'avril 2014 à mars 2015

L'HONORABLE MONTE SOLBERG, C.P.
Vice-président du Conseil des gouverneurs et président du Conseil par intérim, Calgary (Alberta)
Associé, New West Public Affairs Inc.
(président du Conseil par interim depuis le 3 janvier 2014)

JEAN LEBEL
Président du Centre, Ottawa (Ontario)
Ancien vice-président, Programmes et partenariats au CRDI

SARAH FOUNTAIN SMITH
Ottawa (Ontario)
Directrice générale, Direction générale des organisations internationales, des droits de la personne et de la démocratie
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

SCOTT GILMORE
Ottawa (Ontario)
Chroniqueur au magazine Maclean's et président de la société Anchor Chain
(nommé le 26 mars 2015)

ALANNA HEATH
Toronto (Ontario)
Vice-présidente, Affaires gouvernementales, et partenaire, Société aurifère Barrick
(nommée le 26 mars 2015)

GORDON HOULDEN
Edmonton (Alberta)
Directeur du China Institute et professeur de sciences politiques, Université de l'Alberta

NADIR PATEL
New Delhi, Inde
Haut-commissaire du Canada en Inde et ambassadeur du Canada au Népal et au Bhoutan

* Les gouverneurs qui font partie de la fonction publique ne touchent pas d'honoraires.

CINDY TERMORSHUIZEN
Ottawa, Canada
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

XUE LAN,
Beijing, République populaire de Chine
Doyen, School of Public Policy and Management,
Université Tsinghua
(dont le mandat a pris fin le 2 février 2015).

Cadres du Centre

(au 31 mars 2015)

JEAN LEBEL, président

JOANNE CHARETTE, vice-présidente, Stratégie générale et communications

SYLVAIN DUFOUR, vice-président, Ressources, et chef de la direction financière

STEPHEN MCGURK, vice-président par intérim, Programmes et partenariats

TRENT HOOLE, secrétaire et conseiller juridique

Gestion et mesure du rendement

Gérance et reddition de comptes

Le CRDI doit rendre compte au Parlement et à la population du Canada de son utilisation des ressources publiques. Le Conseil des gouverneurs du CRDI joue un rôle de premier plan en orientant le Centre dans l'accomplissement de sa mission et en veillant à ce que les fonds qui sont confiés au Centre soient gérés de manière responsable. Le système d'évaluation du CRDI favorise à la fois la reddition de comptes et l'apprentissage à l'échelle du Centre, et ce, au niveau des projets, au niveau des programmes et au niveau organisationnel. Les rapports de toutes les évaluations et de tous les examens se rapportant à la programmation du CRDI sont rendus publics, et ils sont consultables dans la Bibliothèque numérique du CRDI. Le CRDI offre également un libre accès à l'information relative à tous les projets de recherche qu'il finance.

Le Centre ayant publié ses premiers fichiers de données compatibles avec la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, il rejoint les rangs de la collectivité des organismes bailleurs de fonds déterminés à faire paraître régulièrement de l'information sur l'aide qu'ils consentent. Ce faisant, il participe à l'initiative ayant trait aux données ouvertes du gouvernement du Canada, qui a pour but d'améliorer l'accès du public aux données gouvernementales.

Voici quelques-unes des mesures qui aident le CRDI à respecter et parfois même à surpasser les normes de reddition de comptes et de transparence en matière de gouvernance organisationnelle.

- Le CRDI publie des états financiers trimestriels sur son site Web.
- Chaque année, le Bureau du vérificateur général du Canada effectue l'audit des états financiers du CRDI.
- Le CRDI est assujetti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En 2014-2015, il a reçu six demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. Aucune demande n'a été faite en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- Le CRDI est en outre assujetti à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de 2012. En 2014-2015, le CRDI s'est acquitté de ses obligations en vertu de cette loi et n'a réalisé aucun projet qui, selon lui, était susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants, ni accordé à quiconque une aide financière en vue de l'aider à réaliser un tel projet.
- Le CRDI affiche les frais de déplacement et les dépenses d'accueil de ses hauts dirigeants sur son site Web.
- Le CRDI a tenu son assemblée publique annuelle en novembre 2014.
- Conformément aux prescriptions législatives, le CRDI a présenté des rapports sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et de la *Loi sur les langues officielles*.
- L'agente supérieure du CRDI désignée aux fins de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* a remis son rapport annuel.
- Le CRDI contribue au rapport produit par le gouvernement en vertu de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*.

Audit interne

L'audit interne est un élément clé de la structure de reddition de comptes du CRDI. Il a pour but de fournir des assurances et des conseils indépendants et objectifs afin d'apporter une valeur ajoutée et d'aider le Centre à atteindre ses objectifs stratégiques. Le plan d'audit interne est conçu en fonction du *Plan stratégique 2015-2020* et des risques que court le Centre, et il évalue l'efficience et l'efficacité de la gouvernance, de la gestion du risque et des contrôles internes.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque, se reporter à l'analyse de la direction, à la page 31.

Soutien aux programmes

Partenariats de cofinancement

Le CRDI collabore avec une grande variété d'entités – organismes gouvernementaux, conseils subventionnaires, secteur privé, fondations philanthropiques et autres. Les partenariats de cofinancement sont un élément essentiel de son modèle de fonctionnement. Ils permettent d'apprendre des expériences des uns et des autres, d'accroître le rayonnement des idées que le Centre appuie et de faire passer à grande échelle les innovations. Les partenariats tablent sur les atouts du CRDI et sur la mise en commun des ressources techniques, scientifiques et financières en vue de mener plus loin un engagement commun à l'égard de la recherche dans les pays en développement.

Cette année, 26 % des accords de contribution ont été conclus avec des organismes bailleurs de fonds canadiens.

Au 31 mars 2015, le CRDI était associé à huit partenaires dans le cadre de 22 accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds, dont la valeur atteignait 340,9 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2014-2015, il a signé neuf accords de cofinancement, représentant un apport de 98,4 millions de dollars au total de la part des bailleurs de fonds. Par exemple, le Department for International Development du Royaume-Uni, la Fondation William et Flora Hewlett et l'Agence norvégienne de coopération au développement versent 60,6 millions de dollars pour le financement de la deuxième phase de l'Initiative Think tank*. En outre, le CRDI a conclu un accord et reçu des commandites d'entreprise totalisant 0,2 million de dollars pour le financement de la troisième Conférence internationale sur les données ouvertes, en 2015. (Se reporter également à l'analyse de la direction, à la page 35.)

* D'autres accords visant le financement de la deuxième phase d'activités de l'Initiative Think tank avaient été signés en 2013-2014. La Fondation William et Flora Hewlett a versé 21,3 millions de dollars, tandis que la Fondation Bill et Melinda Gates a versé 5,3 millions de dollars. Le cofinancement total de la deuxième phase de l'ITT s'élève à 87,2 millions de dollars.

Voici les nouveaux accords de contribution conclus avec les bailleurs de fonds en 2014-2015.

- La deuxième phase d'activités de l'Initiative Think tank (ITT), conjointement avec l'Agence norvégienne de coopération au développement (8,5 millions de dollars)
- La deuxième phase d'activités de l'Initiative Think tank, avec la Fondation William et Flora Hewlett (17,2 millions de dollars)
- La deuxième phase d'activités de l'Initiative Think tank, avec le Department for International Development du Royaume-Uni (34,9 millions de dollars)
- Le partenariat des données ouvertes à l'appui du développement, avec le groupe de la Banque mondiale (1,6 million de dollars)
- Le partenariat des données ouvertes à l'appui du développement, conjointement avec Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (1 million de dollars)
- La promotion de l'emploi chez les jeunes en Afrique, conjointement avec la Fondation MasterCard (0,3 million de dollars)
- Le Fonds d'innovation en matière de vaccins pour le bétail, conjointement avec la Fondation Bill et Melinda Gates (31,9 millions de dollars)
- Les essais cliniques du vaccin contre la fièvre Ebola, conjointement avec Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (3 millions de dollars)

En cours d'exercice, les Instituts de recherche en santé du Canada ont convenu de verser au CRDI une somme de 2 millions de dollars sous forme de transfert de crédit parlementaire, afin d'appuyer le programme d'essais cliniques du vaccin contre la fièvre Ebola.

Évaluation

Des évaluations de grande qualité sont fort utiles pour assurer l'utilisation efficace des fonds publics, de même que pour consigner et analyser les résultats obtenus. Au CRDI, l'évaluation est axée sur l'utilité : toutes les évaluations qui sont réalisées doivent avoir un utilisateur et un but précis, et elles doivent servir à la reddition de comptes, à la prise de décisions et à l'apprentissage, dans l'optique de l'amélioration des programmes. Le CRDI s'emploie à renforcer la pratique de l'évaluation en son sein de même qu'à l'étranger.

Le CRDI a lancé une suite d'examens externes de programmes pendant l'exercice. Ces examens sont des évaluations indépendantes du travail du Centre. Il s'agit d'évaluations sommatives qui portent sur le rendement d'un programme. Ces examens, commandés une fois tous les cinq ans, permettent principalement de rendre des comptes au Conseil des gouverneurs du CRDI sur les programmes (mise en oeuvre et résultats) et d'en améliorer l'efficacité. Par ailleurs, les examens externes font partie intégrante de la reddition de comptes à la population canadienne sur l'utilisation que fait le Centre des fonds publics.

Les programmes Changements climatiques et eau et Écosystèmes et santé humaine ont fait l'objet d'un examen externe. Cinq autres programmes ont également fait l'objet d'un examen externe.

En plus des examens externes de programmes, le CRDI a mené à bien neuf évaluations au cours de l'exercice. L'évaluation de l'Initiative de recherche en écosanté sur les maladies infectieuses émergentes (éco-MIE) en Asie du Sud-Est et en Chine, cofinancée par le CRDI, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie, est de celles-là. Le Centre a également évalué l'initiative Données probantes et systèmes de santé au Nigeria, un projet de collaboration entre le gouvernement du Nigeria, le CRDI et le MAECD. L'Initiative Think tank a effectué un examen stratégique de son soutien en matière de renforcement des capacités afin d'aider à l'élaboration de la vision de la programmation de sa deuxième phase. Il faut aussi souligner que le CRDI a entrepris l'évaluation du volet Santé du Fonds d'innovation pour le développement. L'évaluation sera terminée à l'automne 2015. Les évaluations des programmes du Centre sont rendues publiques et consultables dans la Bibliothèque numérique du CRDI.

Ressources humaines

La réussite du CRDI repose sur ses employés. Le Centre s'est doté d'un effectif international plurilingue hautement qualifié. Bon nombre des membres de son personnel possèdent des compétences techniques spécialisées et ont une connaissance approfondie de certaines régions, ce qui leur permet de jouer un rôle utile auprès des chercheurs pour ce qui est de la détermination des problèmes à examiner, de l'amélioration de la conception des travaux et du choix et de l'application des méthodes de recherche. Grâce à la diversité qui caractérise son effectif, le CRDI est plus apte à comprendre les problèmes de développement et à repérer les possibilités d'innover et d'avoir un impact.

En 2014-2015, en prévision du lancement de son nouveau *Plan stratégique* quinquennal et pour assurer l'utilisation efficace de ses ressources dans le contexte du gel des crédits parlementaires, le CRDI a procédé à un réaménagement organisationnel. Les efforts de gestion des ressources humaines ont tenu compte des trois grandes orientations du plan des ressources humaines :

Rehausser la capacité de gestion des ressources humaines du Centre

Le module *Taking Strategy to Action* du programme de perfectionnement en gestion a été examiné et amélioré en fonction des commentaires obtenus au cours du dernier exercice. En outre, un processus de consultation a été mis au point pour orienter l'accès à des services d'encadrement pour les gestionnaires du CRDI. Des améliorations ont été apportées au Système d'examen et d'évaluation du rendement. Le cadre de politiques en matière de ressources humaines a abordé les questions de sécurité et d'urgence, en ajoutant, notamment, une nouvelle section consacrée à la sécurité des employés en déplacement autorisé.

Trouver, partout dans le monde, un personnel compétent et favoriser son épanouissement

Le CRDI a continué à rehausser son image dans la section Carrières de son site Web et a mis en oeuvre des stratégies de recrutement à l'aide des médias sociaux et de documents d'information. Plusieurs activités de perfectionnement professionnel ont été organisées en fonction des besoins des employés, des équipes de travail et des divisions. Le Centre concilie bien le maintien en poste des employés par le truchement de possibilités d'avancement et le recrutement de nouveaux talents de l'extérieur de l'organisation. Il continue à offrir de la formation linguistique à son effectif diversifié.

Offrir un milieu de travail stimulant et positif

Le Centre a facilité l'intégration des nouveaux employés en offrant des activités d'orientation officielles. Les programmes de mieux-être du CRDI ont continué d'organiser, à l'intention de ses employés en poste aussi bien à Ottawa que dans les bureaux régionaux, des activités particulièrement intéressantes visant à encourager des habitudes de travail et un mode de vie sains. Dans le but de mettre au point le Plan de mise en oeuvre des ressources humaines de 2015-2020, douze séances de consultation ont permis de mieux comprendre les principales difficultés organisationnelles et opérationnelles et les lacunes en matière de compétences, de l'avis des employés et des gestionnaires.

Communications

La *Stratégie de communication 2010-2015* du CRDI comporte trois objectifs : mieux faire connaître le CRDI, favoriser l'utilisation des résultats de la recherche qu'il appuie et faire en sorte que le personnel et les bénéficiaires du CRDI soient mieux en mesure de communiquer ces résultats. Le Centre a maintenu les mêmes priorités en 2014-2015.

Les événements qu'organise le CRDI sont d'excellents moyens de sensibilisation, en particulier au Canada. Au cours du dernier exercice, le Centre a organisé 18 événements publics au Canada et ailleurs dans le monde, ou y a participé. Mentionnons, parmi ceux-ci :

- Présentation avec le lauréat de 2014 du prix Killam en sciences sociales, Fraser Taylor, de l'Université Carleton. Monsieur Taylor est un ancien bénéficiaire du CRDI.
- Dans le cadre de la 35e Journée mondiale de l'alimentation, le Centre a organisé un débat d'experts avec CARE Canada, sur le thème « Ensemble, cultivons la sécurité alimentaire mondiale ».
- La sécurité alimentaire était également au centre du Dialogue sur la sécurité alimentaire internationale, tenu à l'Université de l'Alberta, où des chercheurs subventionnés par le CRDI ont fait part de leurs résultats de recherche. Le président du Centre, Jean Lebel, a prononcé le discours liminaire de l'événement.
- À l'assemblée publique annuelle du Centre, qui a eu lieu en novembre, on a présenté les solutions issues des travaux de recherche financés par le CRDI, et souligné l'importance des partenariats pour augmenter l'impact des résultats de recherche.
- Le chômage chez les jeunes était le thème d'une conférence organisée en collaboration avec la Fondation Aga Khan Canada et l'École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa.
- Également avec la Fondation Aga Khan Canada, le CRDI, en partenariat avec la Coalition Humanitaire et l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaire, a organisé la deuxième Conférence humanitaire canadienne. La conférence a donné lieu à un dialogue national mettant en valeur l'expertise canadienne en intervention humanitaire et dans des domaines connexes.

Tous ces événements ont attiré plus de 400 personnes sur place et 1 700 en téléconférence.

Afin de faire connaître les résultats des recherches qu'il finance et d'en promouvoir l'adoption, le CRDI a également participé à des délégations canadiennes officielles. Mentionnons, en particulier, la présence du président du Centre, Jean Lebel, au sein d'une délégation qui accompagnait le gouverneur général du Canada, Son Excellence le très honorable David Johnston, pendant ses visites officielles au Chili et en Colombie. Le Canada et le Chili ont également entrepris de renforcer la capacité des conseils d'innovation nationaux de prodiguer aux gouvernements des conseils en matière de sciences, de technologie et d'innovation. Un protocole d'entente, signé par le président du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada, Howard Alper, le président du Consejo Nacional de Innovación para la Competitividad du Chili, Gonzalo Rivas Gómez, et le président du CRDI, Jean Lebel, engage les deux pays à développer les capacités des conseils consultatifs qui aident les gouvernements à promouvoir la croissance économique et le développement social.

Cette année, le Centre a accru son utilisation des médias sociaux comme outil pour promouvoir ses activités et diffuser des résultats de recherche et compléter les modes de communication classiques. Il y est parvenu au moyen de campagnes, d'une utilisation accrue d'images et d'infographie et de journées thématiques. Grâce à nos efforts, le nombre d'abonnés au fil Twitter du CRDI a augmenté d'environ 160 %. Le nombre d'amis Facebook a doublé, pour dépasser les 10 000, et le nombre d'internautes qui ont visionné nos vidéos sur YouTube a augmenté de 39 %. En outre, le nombre d'abonnés à notre bulletin électronique, le *Bulletin du CRDI*, a augmenté de manière appréciable.

Pour améliorer la capacité de son personnel à communiquer, le Centre a offert des séances de formation sur la rédaction de contenu Web, ainsi que des ateliers pour apprendre à communiquer clairement par écrit. Afin d'offrir davantage d'encadrement aux employés, un programme de mentorat a été créé.

Les publications du CRDI demeurent un outil important pour la diffusion des résultats de recherche. Cette année, neuf nouveaux ouvrages ont été publiés en collaboration avec des maisons d'édition de partout dans le monde. Tous les livres du CRDI sont offerts gratuitement et en libre accès sur son site Web.

Gestion de l'information et technologie de l'information

La Division de la technologie de l'information et de la gestion de l'information du CRDI préconise des pratiques adéquates de gestion de l'information et en facilite l'adoption, assure l'intégrité de l'information et l'accès à l'information institutionnelle, et introduit l'usage des technologies de l'information et en fait la promotion.

Cette année, le CRDI a travaillé à l'amélioration de son environnement numérique et de son efficacité. La Bibliothèque numérique du CRDI a reçu d'autres extrants de recherche, et l'infrastructure du système de gestion du contenu a été mise à jour. La Division de la gestion de l'information et de la technologie de l'information a regroupé les services pour améliorer l'efficience des bureaux et leur interconnectivité. Par exemple, les quatre bureaux régionaux ont réduit leurs documents papier.

En prévision de la modernisation de nos systèmes de gestion financière et des subventions, des études de préfaisabilité ont été effectuées au cours du deuxième trimestre de 2014-2015. Au cours du dernier trimestre de l'exercice, le projet de remplacement des systèmes a été amorcé pour simplifier la technologie d'arrière-guichet et en réduire les coûts associés.

Analyse de la direction

L'analyse de la direction qui suit est un compte rendu des résultats financiers et des changements opérationnels au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2015. Elle doit être lue en parallèle avec les états financiers et les notes afférentes aux pages 46 à 63, qui ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS). À moins d'indication contraire, toutes les sommes sont en dollars canadiens.

La détermination du contenu de l'analyse de la direction a été faite suivant le principe de l'importance relative. Ainsi la direction juge qu'un élément d'information financière est important s'il est probable que son omission ou qu'une erreur à son sujet aurait une influence sur les décisions que prennent les utilisateurs qui s'appuient sur l'information financière.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

À la fin de mars 2015, la situation financière du Centre demeurait excellente. Le Centre a su optimiser les charges au titre de la programmation de recherche pour le développement tout en conservant les charges d'administration à un niveau efficace. Les produits tirés des contributions de bailleurs de fonds sont en hausse, et tous les éléments d'actif et de passif sont gérés avec diligence. Du fait de cette hausse, les sommes affectées aux nouveaux projets de recherche ont été exceptionnellement élevées (se reporter à la figure 12).

La figure 1 présente un aperçu des écarts pendant l'exercice. L'analyse approfondie de ces écarts se trouve dans la section sur les produits et les charges du présent compte rendu.

FIGURE 1. APERÇU DES PRODUITS ET DES CHARGES

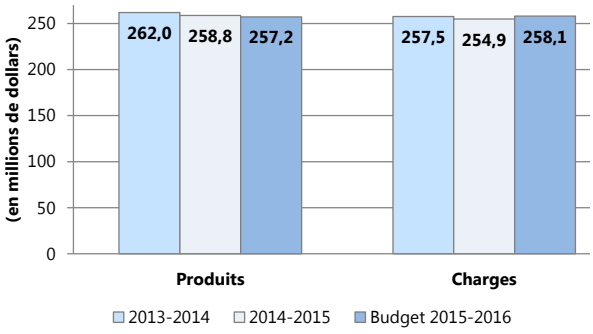

Produits

Les produits ont légèrement diminué de 1,2 %, passant de 262,0 millions de dollars en 2013-2014 à 258,8 millions de dollars. Voici la ventilation des résultats :

La diminution globale s'explique surtout par la baisse du crédit parlementaire dans la foulée de la troisième et dernière année de mise en oeuvre du Plan d'action économique de 2012 du gouvernement, mais aussi par le plan de réduction de la partie du crédit parlementaire reçue au titre du Fonds d'innovation pour le développement (FID). Se reporter à la page 35.

Charges

Les charges ont baissé de 1,0 %, passant de 257,5 millions de dollars en 2013-2014 à 254,9 millions de dollars. Se reporter à la page 37.

Les charges au titre des services généraux et administratifs, qui ont représenté 8,2 % des charges totales en 2014-2015, sont demeurées stables. Se reporter à la page 39.

Capitaux propres

Au 31 mars 2015, les capitaux propres non affectés avaient augmenté de 3,9 millions de dollars pour atteindre 4,1 millions de dollars, alors qu'ils s'élevaient à 0,2 million de dollars au 31 mars 2014. Cette hausse est principalement attribuable à un écart temporaire entre le moment de réception des fonds et celui des charges, une situation qui se résoudra au début du premier trimestre de 2015-2016. Se reporter à la page 44.

Engagements en cours

Les engagements en cours financés par le crédit parlementaire se chiffraient à 127,4 millions de dollars, en baisse de 7,8 % durant l'exercice. Les engagements en cours financés par des contributions de bailleurs de fonds ont progressé de 66,2 % en raison du passage à la vitesse supérieure d'un certain nombre de programmes d'envergure. Se reporter à la page 42.

BUDGET RÉVISÉ 2014-2015

Le budget original de l'exercice 2014-2015 (se reporter au tableau 1) a été présenté dans le *Rapport annuel 2013-2014*. Au milieu de l'exercice, les prévisions budgétaires ont été révisées pour tenir compte de l'information plus à jour dont on disposait. La diminution des produits budgétés s'explique surtout par la révision des prévisions de contributions des bailleurs de fonds. Le budget des charges a également été rajusté pour tenir compte des changements concernant les contributions de bailleurs de fonds.

TABLEAU 1. APERÇU DES PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS ET DE CHARGES POUR 2014-2015

(en milliers de dollars)	Budget original	Budget révisé	Réalisations	Écart avec le budget révisé
Produits				
Crédit parlementaire	188 020	188 024	190 024	2 000
Contributions de bailleurs de fonds	69 799	66 685	66 809	124
Autres produits	418	756	2 013	1 257
	258 237	**255 465**	**258 846**	**3 381**
Charges				
Programmation en recherche pour le développement	239 209	235 586	233 952	(1 634)
Services généraux et administratifs	20 712	20 366	20 968	602
	259 921	**255 952**	**254 920**	**(1 032)**
Résultats d'exploitation nets	**(1 684)**	**(487)**	**3 926**	**4 413**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DU CENTRE

Conseil des gouverneurs du CRDI

Au cours du premier trimestre, le gouverneur en conseil a reconduit pour un an le mandat de Sarah Fountain Smith et celui de Cindy Termorshuizen, toutes deux d'Ottawa, au Canada, à titre de membres du Conseil des gouverneurs. Au cours du dernier trimestre, Xue Lan de Beijing, en Chine, a quitté le Conseil des gouverneurs au terme d'un second mandat de gouverneur. Scott Gilmore d'Ottawa, au Canada, et Alanna Heath de Toronto, au Canada, ont été nommés membres du Conseil des gouverneurs du CRDI pour un mandat de trois ans.

Changements dans des fonctions clés

Il y a eu les changements suivants au sein de la haute direction du CRDI :

- Annette Nicholson, vice-présidente, Stratégie générale et gestion régionale a quitté le Centre au deuxième trimestre;
- Joanne Charette a été nommée vice-présidente, Stratégie générale et communications au troisième trimestre.

Autres éléments nouveaux

Au quatrième trimestre, le gouverneur en conseil a nommé le ministre du Développement international comme ministre responsable du CRDI conformément à la Loi sur le Centre de recherches pour le développement international, remplaçant dans cette fonction le ministre des Affaires étrangères. Les responsabilités du CRDI devant le ministre responsable et le Parlement demeurent les mêmes.

GESTION DU RISQUE

La gestion du risque est une responsabilité partagée entre les gestionnaires du Centre et est intégrée aux processus administratifs. La direction s'est engagée à adopter une approche proactive, systématique et soutenue de la gestion du risque, supervisée par le Conseil. Les processus de gestion du risque du CRDI sont conçus pour cerner les risques pouvant influer sur la réalisation des objectifs du Centre et pour gérer ces risques selon des critères convenus de tolérance au risque. La gestion du risque est appliquée de manière stratégique et pertinente afin de donner au Centre une assurance raisonnable qu'il pourra réaliser ses objectifs.

Le tableau qui suit fait état des secteurs dans lesquels le Centre était exposé aux risques les plus élevés au 31 mars 2015.

Nature du risque	Niveau du risque	Stratégies et mesures de contrôle du risque
Risques d'ordre financier Les partenariats sont essentiels au développement et à ses retombées. Ils sont la source d'idées, d'expertise et de ressources, sous forme de contributions de bailleurs de fonds. Si le Centre n'atteint pas ses objectifs stratégiques et ne peut conclure les partenariats prévus, les contributions de bailleurs de fonds pourraient diminuer. Les risques d'ordre financier comprennent également le risque lié au niveau du crédit parlementaire affecté au Centre, qui est évalué sur une période de trois à cinq ans.	Moyen	Le Centre a préparé un plan quinquennal de mise en oeuvre du plan Partenariat pour refléter son *Plan stratégique 2015-2020 : Investir dans des solutions*. Ce plan de mise en oeuvre prévoit certains objectifs précis touchant le partenariat, notamment l'augmentation des ressources, la création de nouveaux mécanismes innovateurs de partenariat et l'amélioration de l'efficacité des pratiques actuelles de partenariat. Au cours de l'exercice 2014-2015, le CRDI a signé neuf accords de cofinancement et effectué un supplément à un accord, représentant un apport total de 98,6 millions de dollars des bailleurs de fonds. En 2015-2016, le CRDI prévoit signer neuf autres accords de contribution avec des bailleurs de fonds, d'une valeur de 69 millions de dollars. La haute direction continue de communiquer et de collaborer avec des décideurs clés du gouvernement fédéral du Canada, dont ceux qui prennent part à la gestion de l'enveloppe de l'aide internationale. Le Centre envisage en outre de mener des projets et des programmes de concert avec d'autres organismes fédéraux. Par exemple, le programme Essais cliniques de phase II – Ébola mené en collaboration avec Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada ainsi qu'avec les Instituts de recherche en santé du Canada a été officialisé en 2014-2015.
Risques d'ordre stratégique Alors que le Centre amorce son nouveau plan stratégique 2015-2020, l'heure est à l'engouement et aux perspectives. Or qui dit nouveau dit aussi part de risque. Plus précisément, il y a un risque que le nouveau plan stratégique ne puisse pas être exécuté tel qu'il a été conçu la première année, ce qui aurait un effet domino sur les quatre années suivantes et nuirait à la réalisation des objectifs stratégiques.	Moyen	Afin d'opérationnaliser le *Plan stratégique 2015-2020*, sept plans de mise en oeuvre pour les secteurs de programme et d'autres divisions du Centre seront élaborés en 2015-2016 (Agriculture et environnement, Politique sociale et économique, Technologie et innovation, Partenariats avec les bailleurs de fonds, Communications, Ressources humaines, et Gestion de l'information et technologie de l'information). Ces plans de mise en oeuvre établiront les principaux jalons et les résultats attendus durant la période de cinq ans que couvre le *Plan stratégique*. Les priorités du CRDI pour l'exercice 2015-2016 porteront sur le lancement et le financement de programmes, ainsi que sur la mise en place des processus et des mécanismes nécessaires pour faciliter l'exécution du Plan stratégique et surveiller le rendement en regard des objectifs. La surveillance permettra à la haute direction de s'assurer que ses principales décisions sont alignées sur les objectifs stratégiques et le plan d'action du Plan stratégique.

Nature du risque	Niveau du risque	Stratégies et mesures de contrôle du risque
Risques d'ordre opérationnel **Sécurité** Le personnel mondial du CRDI contribue grandement à la valeur et à l'efficacité de la programmation. Or travailler dans des environnements complexes et exigeants peut constituer un risque pour la santé et la sécurité des employés.	Élevé	Le Centre surveille de près la sécurité et gère les questions de sécurité dans ses bureaux régionaux et dans les pays où la programmation est en oeuvre. Il le fait en recueillant des renseignements et en se dotant de procédures et de plans d'intervention. Cette fonction est gérée par le Groupe chargé d'autoriser les déplacements et l'Équipe de planification des mesures de sécurité et d'urgence. Le Centre offre aussi une formation en sécurité à tous les employés et leur procure des services de santé avant, durant et après un séjour officiel.
Efficience Il importe que le Centre demeure prudent dans la gestion de ses ressources et souple dans ses processus, dans l'objectif d'optimiser les ressources pour maximiser les retombées. Il y a néanmoins un risque que l'efficience et l'efficacité des activités du CRDI soient perturbées par des facteurs externes (p. ex. incidents touchant la cybersécurité et désastres naturels) ou par des facteurs internes (p. ex. personnel et systèmes n'appuyant pas les objectifs stratégiques et changements organisationnels internes).	Faible	La direction a réalisé des évaluations des menaces et des risques ainsi que des analyses des répercussions sur les opérations. Elle actualise régulièrement les Plans de reprise et de poursuite des activités pour tous les bureaux du CRDI. Le Centre surveille étroitement la situation politique, sociale, technologique, environnementale et économique dans les pays où la programmation est en oeuvre et là où sont établis les bureaux régionaux. L'information retirée éclaire ensuite les opérations. Certains services administratifs seront centralisés. L'infrastructure de technologie de l'information venant appuyer cette fonction sera simplifiée au cours de la prochaine année afin que les opérations soient plus efficaces.
Risques sur le plan de la réputation Pour bien concrétiser la vision du CRDI – savoir, innovation et solutions en vue d'améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement – il faut un élément clé, soit travailler de pair avec le gouvernement du Canada de même qu'avec des bailleurs de fonds et des organisations aux vues similaires qui adhèrent aux principes de la bonne gouvernance. Si le nom et la réputation du CRDI étaient entachés, cela nuirait aux partenariats et, par conséquent, à la réalisation de la vision.	Moyen	Le Centre prépare actuellement un plan quinquennal de communications qui articule l'orientation de son *Plan stratégique 2015-2020*. L'objectif principal sera d'accroître la visibilité et la reconnaissance, au pays comme à l'étranger, de l'apport du Canada au développement en informant les Canadiens des résultats appréciables obtenus par le CRDI grâce à ses investissements. Le Conseil et la haute direction continuent de communiquer et de collaborer avec le gouvernement du Canada pour veiller à ce que les programmes soient alignés sur les priorités fédérales. L'engagement et l'apport du Centre peuvent être attestés dans les documents clés comme le Rapport annuel, le *Plan stratégique 2015-2020*, les sept plans de mise en oeuvre ainsi que le document Priorités, plans et budget. La haute direction a mis en place un mécanisme de sélection et d'évaluation des projets qui permet de repérer les risques et d'appliquer des mesures d'atténuation, s'il y a lieu.

PRODUITS

Les produits du Centre proviennent d'un crédit parlementaire, de contributions de bailleurs de fonds et d'autres sources (qui comprennent le rendement tiré des placements et divers autres produits). Le crédit parlementaire représente la source de produits la plus importante du Centre (se reporter au tableau 2). Aux fins de la présente analyse, le crédit parlementaire est inclus dans les produits, mais, dans l'état du résultat global, il figure sur une ligne distincte à la suite des charges, conformément à ce que préconisent les normes internationales d'information financière (IFRS).

TABLEAU 2. RÉPARTITION DES PRODUITS

	2013-2014 Réalisations	2014-2015 Réalisations
Crédit parlementaire	77,5 %	73,4 %
Contributions de bailleurs de fonds	22,2 %	25,8 %
Produits financiers et autres produits	0,3 %	0,8 %

TABLEAU 3. PRODUITS

(en milliers de dollars)	2013-2014 Réalisations	2014-2015 Budget révisé	2014-2015 Réalisations	2014-2015 Écart	Écart entre les réalisations[a]	2015-2016 Budget
Crédit parlementaire	202 944	188 024	190 024	2 000	(6,4%)	183 478
Contributions de bailleurs de fonds	58 163	66 685	66 809	124	14,9 %	73 223
Produits financiers et autres produits	853	756	2 013	1 257	136,0 %	504
Total des produits	**261 960**	**255 465**	**258 846**	**3 381**	**(1,2%)**	**257 205**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2014-2015 et celles de l'exercice 2013-2014.

Produits provenant du crédit parlementaire

Afin de s'acquitter de sa mission, le Centre reçoit un crédit parlementaire, qui est inclus dans l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) du Canada. Le crédit parlementaire du Centre a diminué de 6,4 % et se chiffrait à 190,0 millions de dollars, comparativement à 202,9 millions de dollars en 2013-2014. Cette baisse était principalement attribuable à la réduction de la partie du crédit affectée au Fonds d'innovation pour le développement (45,0 millions de dollars en 2014-2015 par rapport à 52,0 millions en 2013-2014) et à la dernière réduction de 7,7 millions de dollars pour atteindre la cible de réduction totale de 23,0 millions de dollars dans le cadre de l'initiative de réduction des dépenses du Plan d'action économique de 2012 du gouvernement.

Le crédit parlementaire était supérieur de 2,0 millions de dollars aux prévisions budgétaires. Au dernier trimestre, le Parlement a autorisé un transfert de fonds provenant du budget des Instituts de recherche en santé du Canada pour financer le projet « Essais cliniques de phase II d'un vaccin expérimental contre le virus Ébola : Réponse de la recherche du Canada ».

TABLEAU 4. UTILISATION DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE REÇU

(en milliers de dollars)	2013-2014 Réalisations	2014-2015 Réalisations	2015-2016 Budget
Total des charges	**257 513**	**254 920**	**258 060**
Moins :			
Les charges couvertes par des bailleurs de fonds	58 163	66 809	73 223
	199 350	188 111	184 837
Renflouement de la réserve financière	3 874	1 190	-
Somme ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 442	656	1 229
Somme totale nécessaire	**205 666**	**189 957**	**186 066**
Crédit parlementaire reçu	202 416	190 024	183 478
Crédit parlementaire non utilisé (manque à gagner)	**(3 250)**	**67**	**(2 588)**

La somme totale nécessaire pour l'exercice 2014-2015 a été presque équivalente au crédit parlementaire reçu. Le manque à gagner prévu pour l'exercice 2015-2016 sera couvert à même les capitaux propres non affectés.

Fonds d'innovation pour le développement–santé (FID–santé)

Le Fonds d'innovation pour le développement, dont la création a été annoncée dans le budget fédéral déposé en février 2008, a pour but de réunir des scientifiques du Canada et de pays en développement et le secteur privé afin de résoudre certains des problèmes les plus tenaces auxquels les pays pauvres font face en matière de santé. Un consortium formé de trois entités, dont le Centre, assure la supervision du FID. Les deux autres entités sont les Instituts de recherche en santé du Canada et les Grands Défis Canada. Cette dernière entité dirige la mise en oeuvre sur le terrain. De la somme des 225,0 millions de dollars prévue pour le FID, le Centre a reçu et passé en charges 169,0 millions de dollars depuis le lancement du FID (se reporter à la figure 2).

Au 31 mars 2015, le FID–santé avait appuyé 648 projets de recherche. La majorité des projets sont des projets à petite échelle dont l'objectif est de valider des idées de concept dans le cadre du programme Les Étoiles en santé mondiale. Les autres projets (138), appuyés par les subventions pluriannuelles, visent à élaborer de nouvelles approches et de nouveaux traitements, comme des mécanismes de soutien par les pairs, pour les personnes atteintes de maladies mentales en milieu rural.

Grands Défis Canada a réussi à obtenir du financement complémentaire d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada. Le Centre travaille en étroite collaboration avec le Ministère pour garantir que l'affectation des coûts entre les deux contributions est acceptable de façon à ce que les ressources du FID–santé soient uniquement utilisées pour les charges directes et autorisées du FID–santé.

FIGURE 2. PARTIE DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE DESTINÉE AU FID

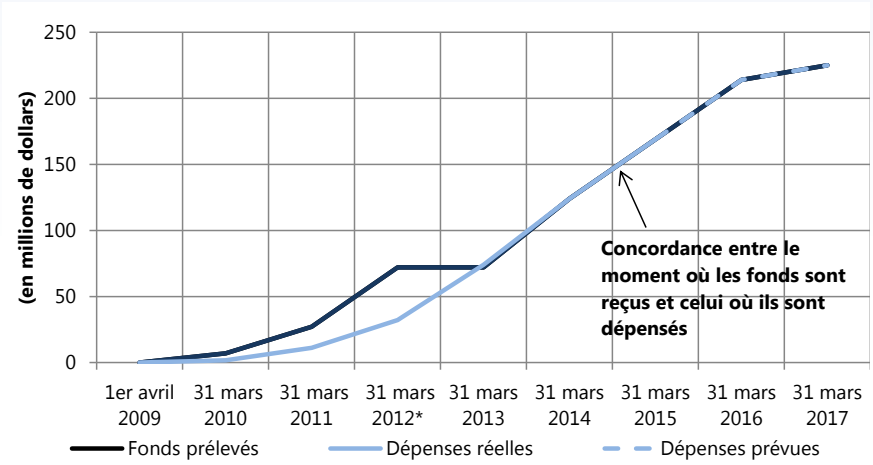

* En 2011-2012, une somme de 0,9 million de dollars a été transférée aux Instituts de recherche en santé du Canada.

Produits provenant de contributions de bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds contribuent tant à des programmes entiers qu'à des projets spécifiques. Dans les deux cas, les fonds reçus ne sont toutefois comptabilisés à titre de produits qu'au moment où les charges connexes sont engagées. Par conséquent, pour ce qui est des contributions de bailleurs de fonds, seul l'écart entre les moments où des coûts d'administration indirects sont engagés et ceux où ces coûts sont recouvrés (ou non) auprès des bailleurs de fonds a une incidence sur les résultats nets et sur les capitaux propres à la fin de l'exercice.

Étant donné qu'un certain nombre de grands programmes cofinancés devraient passer à la vitesse supérieure, le budget approuvé de 2014-2015 avait prévu une hausse des produits comparativement à l'exercice précédent. Comme prévu, les produits provenant de contributions de bailleurs de fonds ont augmenté de 14,9 %, passant de 58,2 millions de dollars en 2013-2014 à 66,8 millions de dollars. La hausse des produits provenant de contributions de bailleurs de fonds est largement attribuable à la mise en oeuvre de la deuxième phase de l'Initiative Think tank et de la deuxième phase du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale à la suite de l'accomplissement des premières phases de ces programmes en 2014-2015. Le Centre a été en mesure de conclure un deuxième accord de financement en 2014-2015 avec l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad) pour l'Initiative Think tank. Les bailleurs de fonds dont les contributions financières ont été les plus importantes sont indiqués dans la figure 3.

FIGURE 3. PRODUITS PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS[a]

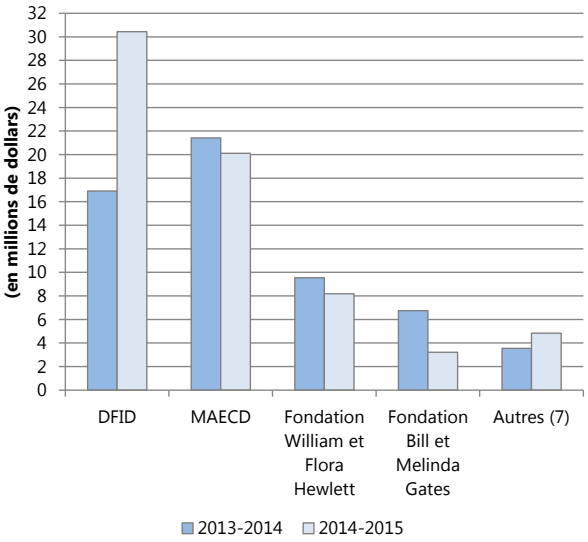

[a] Sommes passées en charge au titre de la programmation en recherche pour le développement et des coûts d'administration

MAECD : Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
DFID : Department for International Development du Royaume-Uni

Les produits provenant de contributions de bailleurs de fonds comprennent le remboursement des charges indirectes engagées pour le renforcement des capacités et pour la prestation de services internes à l'appui des projets. Ces charges indirectes consistent surtout en des coûts variables qui peuvent être répartis entre la partie des projets financée par le Centre et les parties financées par des bailleurs de fonds. Dans le calcul du recouvrement des coûts d'administrations, le Centre n'inclut aucun des coûts fixes (frais généraux) couverts par le crédit parlementaire.

Le taux de recouvrement des coûts d'administration est de 10 % à 12 % des coûts directs des projets, selon les modalités stipulées dans l'accord de contribution conclu avec le bailleur de fonds. Une échelle quelque peu différente s'applique dans le cas des accords conclus avec des ministères et organismes du gouvernement du Canada. La direction a conclu que les bailleurs de fonds ont couvert, au cours de l'exercice, une part juste et proportionnelle des charges indirectes totales reliées aux projets.

Produits financiers et autres produits

De temps à autre, conformément à sa politique en matière de placements, le Centre investit temporairement les fonds excédentaires dans des instruments du marché monétaire qui sont d'excellente qualité. Il tire aussi d'autres produits des intérêts réalisés sur les soldes de ses comptes bancaires, des activités de gestion de conférences, de la vente de publications (ou de droits d'auteur) et de la sous-location de locaux à bureaux (par exemple, l'Australian Centre for International Agricultural Research à Nairobi). En 2014-2015, d'autres produits ont aussi été tirés des gains de change de devises sur le dollar américain réalisés sur les contributions de bailleurs de fonds, lesquels gains sont conservés pour les décaissements ultérieurs en dollars américains (1,0 million de dollars, ce qui représente la plus grande partie de l'augmentation réalisée par rapport à l'exercice précédent).

En 2014-2015, les produits provenant de placements et d'autres sources représentaient 0,8 %, ou 2,0 millions de dollars, des produits du Centre, comparativement à 0,9 million de dollars en 2013-2014.

Perspectives d'évolution des produits

Le crédit parlementaire que reçoit le Centre (également appelé niveau de référence) est prévu à hauteur de 183,5 millions de dollars en 2015-2016, ce qui représente une diminution nette de 6,5 millions de dollars par rapport au crédit de l'exercice 2014-2015. Cette diminution est principalement attribuable la partie non récurrente échelonnée sur cinq ans, se terminant en mars 2015, des affectations pour l'Institut africain des sciences mathématiques. La figure 4 fait état des modifications apportées aux niveaux de référence annuels approuvés pour la partie récurrente et la partie non récurrente du crédit parlementaire.

FIGURE 4. PRODUITS PROVENANT DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE ET DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS

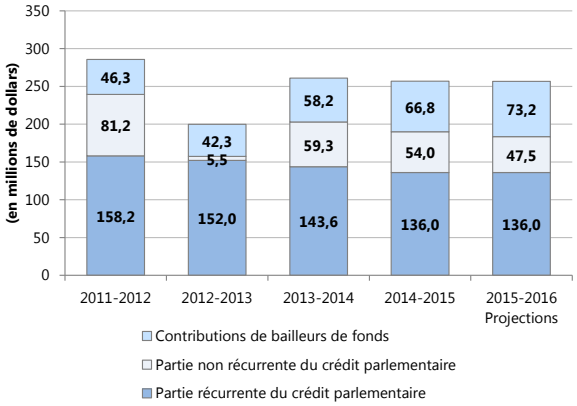

La mise en oeuvre des programmes qui bénéficient d'importantes contributions de bailleurs de fonds se poursuivra en 2015-2016, ce qui fera augmenter les produits provenant de contributions de bailleurs de fonds. La direction du Centre prévoit, en outre, que la plus grande partie (soit 95,2 %) des 73,2 millions de dollars prévus en produits tirés de contributions de bailleurs de fonds proviendra d'accords signés et en vigueur au 31 mars 2015. Les contributions proviendront principalement (94,9 %) de cinq bailleurs de fonds : le Department for International Development du Royaume-Uni, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, la Fondation William et Flora Hewlett, la Fondation Bill et Melinda Gates, ainsi que l'Agence norvégienne de coopération au développement. Le reste des produits provenant de contributions de bailleurs de fonds proviendront des accords signés avec d'autres bailleurs de fonds, comme l'Australian Centre for International Agricultural Research, la Fondation MasterCard et la Banque mondiale.

Les partenariats de cofinancement fluctuent, et leur négociation prend du temps. Depuis 2012-2013, les produits provenant de contributions de bailleurs de fonds ont constamment augmenté. Le nombre et la valeur des accords signés sont demeurés assez stables et la partie non dépensée a continué d'augmenter – cette dernière tendance est essentielle au maintien des futures contributions de bailleurs de fonds. Entre 2010 et 2015, la valeur totale des accords signés avec 13 différents partenaires de cofinancement et certains commanditaires s'élevait à 332,0 millions de dollars. La direction prévoit que la valeur des nouveaux accords de contribution qui seront signés en 2015-2016 sera d'environ 69,0 millions de dollars (se reporter à la figure 5).

Cette tendance devrait se maintenir au cours des cinq prochaines années dans le cadre du Plan stratégique 2015-2020 du Centre, qui fait du partenariat un élément central de ses programmes. L'objectif de 2015-2020 est fixé à 450,0 millions de dollars en nouveaux accords. Si cet objectif est atteint ceci signifiera que les produits provenant de contributions de bailleurs de fonds continueront d'augmenter au cours des cinq prochaines années.

Des 340,9 millions de dollars provenant d'accords en vigueur au 31 mars 2015, 112,0 millions de dollars doivent encore être affectés à des projets de recherche précis (se reporter à la figure 6); 259,2 millions de dollars seront dépensés pendant la durée des accords.

FIGURE 5. PROFIL DES CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS

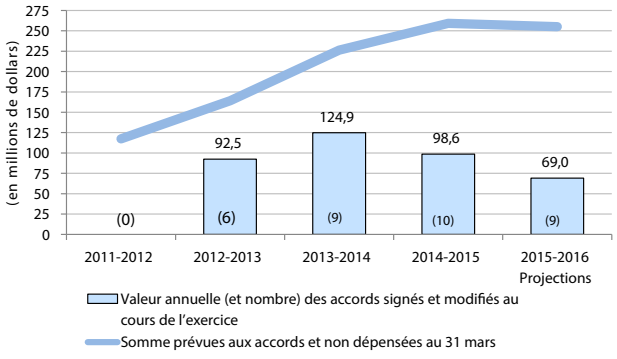

* Aucun nouvel accord de contribution n'a été signé en 2011-2012.

FIGURE 6: FINANCEMENT PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS AU 31 MARS 2015

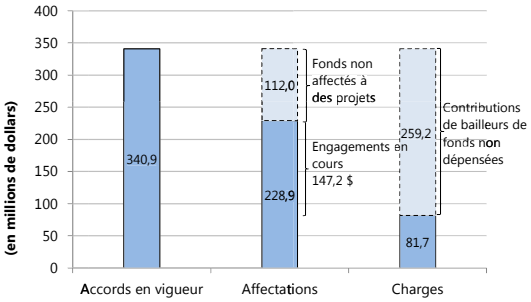

CHARGES

Le Centre répartit ses charges entre deux grandes rubriques : la programmation en recherche pour le développement et les services généraux et administratifs.

TABLEAU 5. CHARGES

(en milliers de dollars)	2013-2014 Réalisations	2014-2015 Budget révisé	2014-2015 Réalisations	2014-2015 Écart	Écart entre les réalisations[a]	2015-2016 Budget
Programmation en recherche pour le développement						
Projets de recherche financés par le crédit parlementaire	144 383	135 583	135 039	(544)	(6,5 %)	131 355
Projets de recherche financés par des contributions de bailleurs de fonds	48 176	55 368	55 968	600	16,2 %	61 193
Renforcement des capacités de recherche	34 960	35 482	33 999	(1 483)	(2,7 %)	36 695
Éléments complémentaires de la recherche	9 185	9 153	8 946	(207)	(2,6 %)	9 064
	236 704	**235 586**	**233 952**	**(1 634)**	**(1,2 %)**	**238 307**
Services généraux et administratifs	**20 809**	**20 366**	**20 968**	**602**	**0,8 %**	**19 753**
Total des charges	**257 513**	**255 952**	**254 920**	**(1 032)**	**(1,0 %)**	**258 060**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2014-2015 et celles de l'exercice 2013-2014.

Charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement

Les charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement ont diminué de 1,2 % en 2014-2015, passant de 236,7 millions de dollars en 2013-2014 à 234,0 millions de dollars.

Les projets de recherche reflètent les coûts directs associés aux projets de recherche scientifique et technique que finance le Centre dans le cadre des programmes en cours. La majorité de ces projets sont exécutés par des établissements indépendants bénéficiant de subventions. Les autres – moins de 5 % – sont exécutés ou négociés à l'interne. Les projets comprennent aussi les travaux et les activités qu'un particulier exécute grâce à une subvention de formation, une bourse d'études, une bourse de recherche, une bourse de stage et de subventions reliées à la recherche accordées à des particuliers. En 2014-2015, la partie des charges relatives aux projets de recherche qui a été couverte au moyen du crédit parlementaire a diminué de 6,5 %, passant de 144,4 millions de dollars en 2013-2014 à 135,0 millions de dollars, soit 0,5 million de dollars de moins que les prévisions budgétaires (se reporter au tableau 5). Bien que la plus grande partie de la baisse d'un exercice à l'autre des charges réelles associées aux projets de recherche ait été prévue pour 2014-2015, une portion plus petite de cette baisse était attribuable aux retards dans l'affectation et l'engagement des fonds subséquent liés à des projets, qui ont été réalisés trop tard au cours de l'exercice pour que des charges soient engagées. Le tableau 6 présente un aperçu des modifications d'un exercice à l'autre des charges afférentes aux projets par domaine de programme.

TABLEAU 6. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROJETS DE RECHERCHE, PAR DOMAINE DE PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Domaine de programme	2013-2014 [a] Réalisations	2014-2015 Réalisations
Agriculture et environnement	51 650	44 577
Politiques de santé mondiale	51 975	57 811
Politique sociale et économique	48 664	42 647
Science et innovation	21 230	30 566
Initiatives spéciales	19 040	15 406
Total	**192 559**	**191 007**

[a] Pour assurer l'uniformité de la présentation, certaines charges ont été reclassées de façon à refléter un changement mineur apporté à la structure de gestion de programme à compter de 2014-2015.

FIGURE 7. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROJETS DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN 2014-2015
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

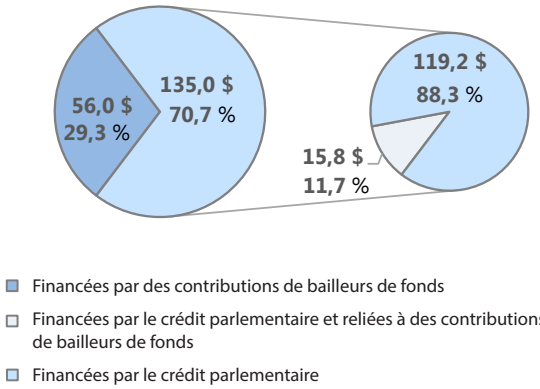

En vertu de la modalité de cofinancement convenue, la cadence à laquelle sont engagées les charges du Centre est la même que celle à laquelle les charges sont imputées aux contributions des bailleurs de fonds. Bien que la majorité des charges afférentes aux projets de recherche soit financée par le crédit parlementaire, une part importante (29,3 % ou 56,0 millions de dollars) est financée par les contributions de bailleurs de fonds. Les contributions de bailleurs de fonds sont toujours faites en vertu de la modalité de cofinancement convenue avec le Centre; celui-ci a donc fait une contribution de 15,8 millions de dollars, ou 11,7 % de toutes les charges afférentes aux projets de recherche financés par le crédit parlementaire. Ainsi, dans le cadre des projets de recherche cofinancés, chaque dollar provenant du crédit parlementaire du CRDI s'accompagne de 3,5 dollars provenant des contributions de bailleurs de fonds.

Les bailleurs de fonds ont aussi contribué au renforcement des capacités de recherche et les éléments complémentaires de la recherche. Leur contribution est financée tant directement qu'indirectement par le recouvrement des coûts d'administrations prévus dans l'accord de cofinancement. Au total, les contributions de bailleurs de fonds vouées au renforcement des capacités de recherche et des éléments complémentaires de la recherche sont estimées à 8,7 millions de dollars pour 2014-2015. En plus de ses contributions directes, le Centre fait d'importantes contributions en nature pour le renforcement des capacités de recherche qui est cofinancée et des éléments complémentaires de la recherche. Nous estimons que les contributions totales du Centre aux activités cofinancées se chiffrent à environ 6,0 millions de dollars.

Le renforcement des capacités de recherche et des éléments complémentaires de la recherche constitue une activité importante du Centre dans les pays en développement. Comme le stipule la Loi sur le CRDI, les fonctions de conseil et de courtage du savoir sont au coeur même du modèle de fonctionnement du Centre et du rendement qu'il affiche.

On avait prévu que les charges afférentes à l'amélioration des capacités de recherche augmenteraient de moins de 0,5 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les charges réelles ont été inférieures de 1,5 million de dollars au budget. Cet écart par rapport au budget est notamment attribuable à une diminution des déplacements par rapport à ce qui était prévu à l'origine et au recours moindre aux services professionnels, principalement en ce qui a trait aux projets et programmes cofinancés.

On avait prévu que les charges afférentes aux éléments complémentaires de la recherche demeureraient stables, mais elles ont été inférieures de 0,2 million de dollars aux charges de l'exercice précédent.

Les activités d'amélioration des capacités de recherche et des éléments complémentaires de la recherche financées exclusivement par le crédit parlementaire sont assujetties au gel des budgets de fonctionnement du gouvernement pour 2014-2015 et 2015-2016, annoncé dans le discours du Trône en 2013.

Le Centre appuie la recherche qui a des répercussions dans bon nombre de pays en développement. Une distribution détaillée des nouvelles affectations de projets par région se trouve à la page 6. Au fil du temps, la distribution régionale des charges suit une tendance similaire.

Charges afférentes aux services généraux et administratifs

Sous les services généraux et administratifs sont regroupées diverses fonctions d'orientation, de direction, d'administration et de services qui appuient le fonctionnement du Centre et qui aident ce dernier à assumer ses responsabilités organisationnelles. Les charges ont légèrement augmenté de 0,8 %, passant de 20,8 millions de dollars en 2013-2014 à 21,0 millions de dollars, soit 0,6 million de plus que les prévisions budgétaires (se reporter au tableau 5). L'écart observé par rapport au budget s'explique par les charges ponctuelles dans les salaires et les avantages sociaux. Celles-ci sont attribuables aux changements administratifs visant à réduire les coûts à long terme – plus particulièrement, par les paiements versés au titre du réaménagement des effectifs pour la mise en oeuvre des services partagés de gestion des ressources dans les bureaux régionaux qui a commencé un peu à l'avance, soit en février 2015. Les charges par fonction sont demeurées relativement stables par rapport à l'exercice précédent (se reporter à la figure 8).

FIGURE 8. CHARGES AFFÉRENTES AUX SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

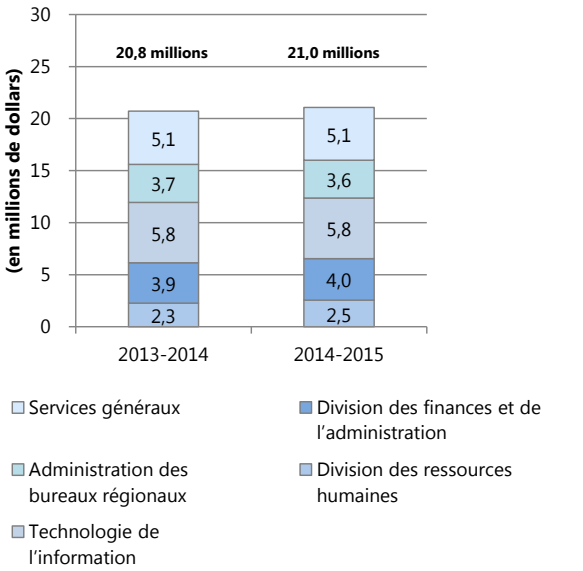

Comme l'illustre la figure 9, les coûts des services généraux et administratifs ont chuté; ils sont passés de 9,7 % des charges totales en 2011-2012 à 8,2 % en 2014-2015. Cela témoigne du fait que les efforts du Centre pour faire en sorte que les coûts d'administration représentent une proportion moins élevée des charges totales donnent des résultats.

FIGURE 9. SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

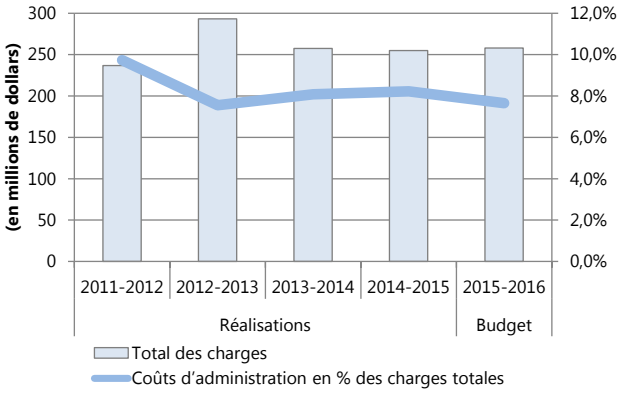

Contribution du CRDI aux mesures de limitation des coûts du gouvernement du Canada

L'exercice 2014-2015 est le troisième et dernier exercice de mise en oeuvre du Plan d'action économique de 2012 du gouvernement. Le Centre a atteint son objectif de réduction obligatoire de 23,0 millions de dollars sur 3 ans (2012 à 2015) : une réduction de 8,5 millions a été réalisée par l'intermédiaire de la rationalisation des services et de l'infrastructure de technologie de l'information, de gains d'efficience dans la prestation des services généraux, de la simplification de la réalisation des programmes et de la diminution de la taille du Conseil des gouverneurs; une réduction de 5,2 millions de dollars a été réalisée grâce au regroupement des activités, le Centre étant passé de 6 à 4 bureaux régionaux;

une réduction de 9,3 millions de dollars a été réalisée grâce à la diminution des activités de programme dans les domaines de l'innovation sociale, des systèmes de santé, des maladies non transmissibles et des réseaux d'information.

Gestion des ressources humaines et mesures de dotation

En 2015-2016, l'effectif se chiffrera à 379,5 équivalents temps plein (ETP), une réduction de 13,5 ETP par rapport à 2014-2015. Le Centre continuera à surveiller la compétitivité des salaires et des avantages sociaux de ses employés afin de maintenir un équilibre adéquat entre la capacité du Centre d'attirer de nouveaux talents et les coûts qui en découlent.

Perspectives d'évolution des charges

Dans le cadre de son *Plan stratégique 2015-2020*, la direction du Centre continuera à utiliser les ressources de façon avisée en 2015-2016 – par exemple, avec le remplacement prévu de son système de planification des ressources d'entreprise en place et la mise en oeuvre d'un modèle interne de services partagés de gestion des ressources entre plusieurs bureaux. La direction s'attend à ce que les coûts relatifs à la programmation en recherche pour le développement demeurent à leur niveau actuel jusqu'en 2016-2017. Dans un avenir rapproché, toute hausse des charges découlera des contributions des bailleurs de fonds.

L'exercice 2015-2016 est le premier de la prochaine période stratégique quinquennale. Dans un contexte de ressources limitées, les services généraux et administratifs seront axés sur l'amélioration continue et l'efficience. Ainsi, le Centre recentrera sa programmation de manière à aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de politiques étrangères et de développement tout en demeurant prudent dans la gestion de ses ressources et souple dans ses processus. Les charges totales atteindront 258,1 millions de dollars en 2015-2016, une hausse de 1,2 % par rapport à 254,9 millions de dollars en 2014-2015.

Les charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement devraient s'accroître de 1,9 % pour s'établir à 238,3 millions de dollars, comparativement aux charges réelles de 234,0 millions de dollars en 2014-2015. Cette hausse des charges est attribuable aux grands projets de recherche financés par des contributions de bailleurs de fonds qui seront pleinement opérationnels en 2015-2016.

Le budget des services généraux et administratifs devrait diminuer et passer de 21,0 millions de dollars à 19,8 millions, car la direction réduit les charges tout en maintenant une fonction administrative efficace et compétente. Tous les avantages des différents projets de réduction des coûts lancés à la fin de 2014-2015 seront réalisés en 2016-2017.

Les charges financées par le crédit parlementaire qui, en 2015-2016, sont reliées à des projets approuvés durant des exercices antérieurs (c'est-à-dire les charges afférentes à d'« anciens projets »), à l'exclusion des projets spéciaux, atteindront 60,4 millions de dollars en 2015-2016 (se reporter à la figure 10). Cette somme représente près de 69 % des fonds disponibles pour des projets au cours de l'exercice. Le financement disponible pour les nouveaux projets de recherche augmentera et passera de 24,7 millions de dollars en 2014-2015 à 27,1 millions de dollars en 2015-2016 du fait de la réduction des activités de renforcement des capacités de recherche.

FIGURE 10. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROGRAMMES COUVERTES PAR LE CRÉDIT PARLEMENTAIRE

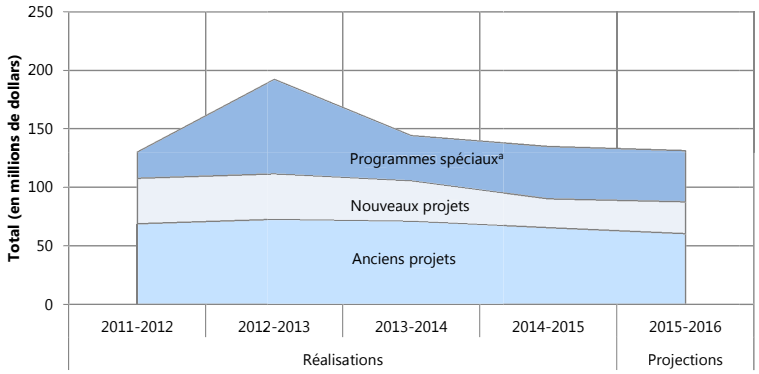

[a] Les programmes spéciaux sont financés à même la partie non récurrente du crédit parlementaire du Centre. Au cours des exercices précédents, y compris en 2012-2013, les programmes spéciaux comprenaient le FID et l'apport de financement accéléré du gouvernement du Canada (en vertu de l'Accord de Copenhague), alors que les charges pour les exercices suivants ont trait uniquement au FID.

AUTRES INDICATEURS FINANCIERS D'IMPORTANCE

Dans le cadre de sa mission, le Centre offre un soutien financier à des chercheurs et innovateurs de pays en développement et exécute certaines activités de recherche à l'interne. Les moments clés du cycle de vie des projets (se reporter à la figure 11) exercent une influence directe sur le niveau des charges futures afférentes à la programmation en recherche pour le développement. Par conséquent, le Centre suit de près les indicateurs financiers ayant trait aux projets, dont les affectations et les engagements en cours, afin de pouvoir déceler le plus tôt possible toute tendance incompatible avec les objectifs budgétaires prévus.

FIGURE 11. CYCLE FINANCIER D'UN PROJET DE RECHERCHE

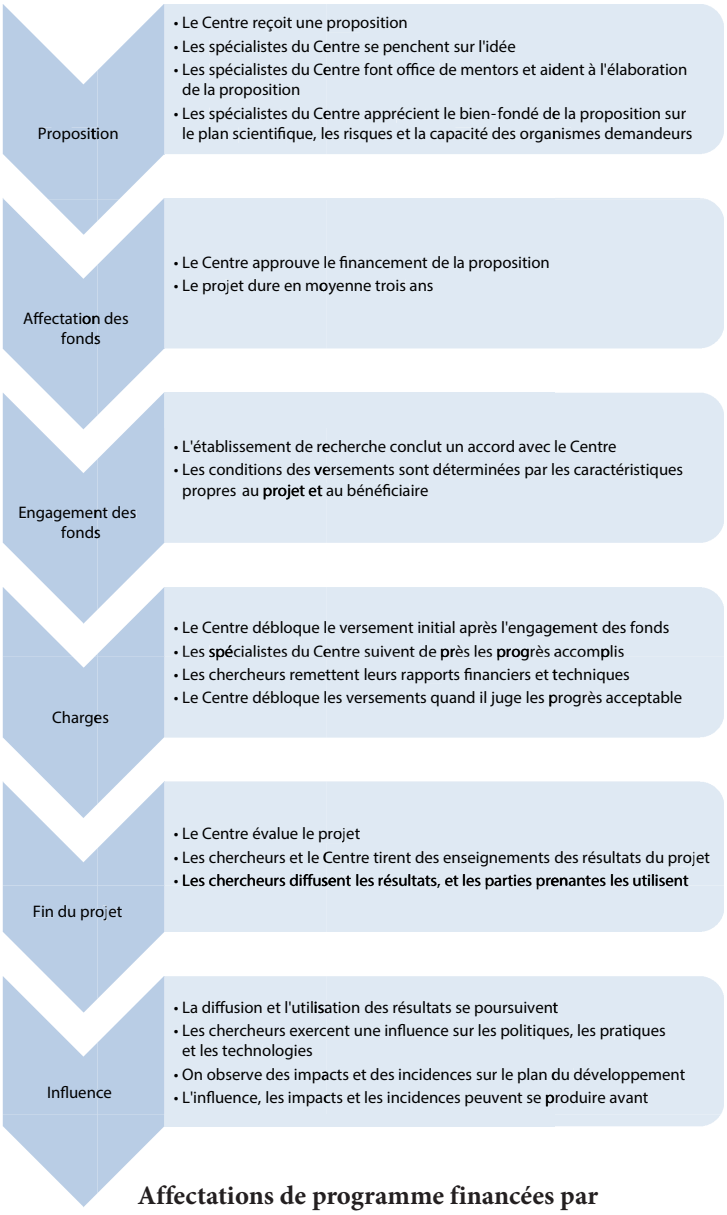

Affectations de programme financées par le crédit parlementaire

Les affectations de programme (se reporter à la figure 12) financées par le crédit parlementaire ont diminué de 9,8 %, passant de 96,3 millions de dollars en 2013-2014 à 86,9 millions en 2014-2015 en raison de la réduction du crédit parlementaire et de la tendance qui en a découlé en ce qui concerne les charges de projet.

Pour 2015-2016, les affectations de programme couvertes par le crédit parlementaire devraient se chiffrer à 93,0 millions de dollars, une hausse par rapport au montant de 86,9 millions de dollars en 2014-2015 (se reporter à la figure 12 et à la section sur les perspectives d'évolution des charges pour connaître les explications).

En 2015-2016, le montant des affectations disponible pour la programmation non reliée à des contributions de bailleurs de fonds s'élève à 72,4 millions de dollars, soit environ 78 % des affectations couvertes par le crédit parlementaire.

Affectations de programme financées par des contributions de bailleurs de fonds

Les affectations de programme financées par des contributions de bailleurs de fonds ont augmenté de 94,8 % et sont passées de 62,0 millions de dollars en 2013-2014 à 120,8 millions de dollars en 2014-2015 (ce qui est inférieur de 5,3 millions de dollars aux prévisions budgétaires), ce qui s'explique par la mise en oeuvre de deux grands programmes cofinancés – l'Initiative Think tank et le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale. Quelque 89 % des affectations de programme de 120,8 millions de dollars faites en 2014-2015 ont été engagées pendant l'exercice; les charges ont commencé au cours de l'exercice pour les projets faisant l'objet de ces engagements et se poursuivront pendant toute la période que durent les projets.

En 2015-2016, le Centre prévoit affecter 34,1 millions de dollars provenant d'accords de contribution signés avec les bailleurs de fonds ainsi que 7,1 millions de dollars provenant d'accords qui devraient être signés en 2015-2016, pour un total de 41,2 millions de dollars. Cette importante baisse par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la période de mise en oeuvre plus longue pour les nouveaux accords de contribution des bailleurs de fonds qui seront signés en 2015-2016 (c'est-à-dire que les affectations connexes sont réparties sur une plus longue période).

FIGURE 12. AFFECTATIONS DE PROGRAMME

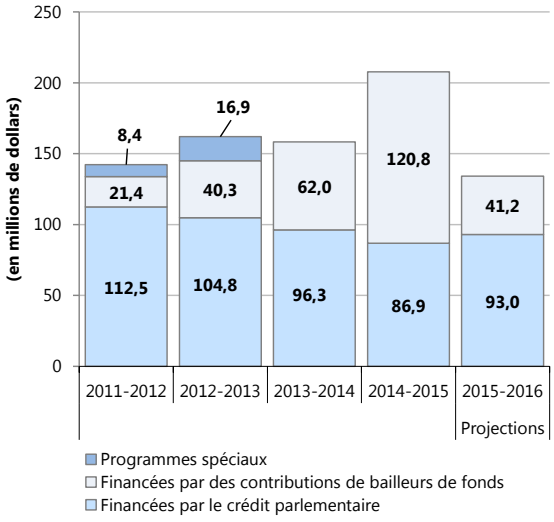

Affectations parallèles de fonds

Il arrive parfois qu'un organisme aux vues similaires à celles du Centre accorde directement des fonds à un bénéficiaire à l'appui d'un projet qui a été lancé par le Centre ou de concert avec ce dernier. Cette affectation parallèle résulte d'efforts déployés soit par le Centre, soit par le bénéficiaire, ou encore par les deux, et son impact sur les activités du projet est considérable. L'affectation du financement parallèle témoigne du succès qu'obtiennent les employés du Centre et les bénéficiaires pour ce qui est de multiplier les ressources destinées à la recherche au service du développement, et il permet de donner aux activités d'un projet une ampleur plus grande que celle qu'aurait permise la seule contribution du Centre. Le financement parallèle est distinct des contributions de bailleurs de fonds en ce sens que le Centre ne gère pas les fonds et ne les comptabilise pas dans ses produits. En 2014-2015, chaque dollar que le Centre a affecté à des activités de projet lui a permis d'obtenir plus de deux dollars supplémentaires en financement parallèle et en contributions de bailleurs de fonds. Au total, près de 71,0 millions de dollars ont été financés en parallèle. La valeur totale des nouveaux projets se chiffrait donc à 278,7 millions de dollars.

FIGURE 13. AFFECTATIONS DE PROGRAMME FINANCÉES PAR DES TIERS EN PARALLÈLE
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

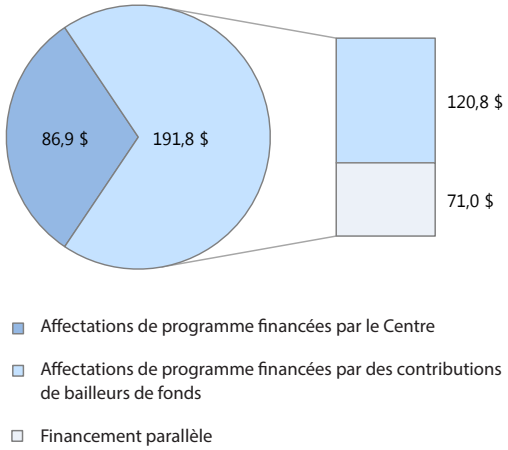

Engagements en cours à l'égard de la programmation en recherche pour le développement

Au 31 mars 2015, le Centre était engagé à l'égard de versements pouvant atteindre 315,3 millions de dollars sur les cinq prochains exercices relativement à des activités menées dans le cadre de sa programmation en recherche pour le développement. Ces engagements sont assujettis à l'attribution des fonds nécessaires par le Parlement (182,0 millions de dollars) et par les bailleurs de fonds partenaires (133,3 millions de dollars) et, à quelques rares exceptions près, au respect des conditions des accords de subvention par les bénéficiaires. La hausse des engagements en cours financés par des contributions de bailleurs de fonds est attribuable au haut niveau d'affectations réalisées en 2014-2015. Les engagements en cours relatifs au Fonds d'innovation pour le développement ont diminué et sont passés de 98,6 millions de dollars en 2013-2014 à 54,7 millions de dollars, les activités du Fonds progressant maintenant à un rythme constant (se reporter à la figure 2).

Les autres engagements en cours financés par le crédit parlementaire ont baissé de 7,8 %, passant de 138,1 millions de dollars en 2013-2014 à 127,3 millions de dollars.

En dépit du plan du CRDI d'accroître la valeur des nouveaux accords de contribution de bailleurs de fonds, les engagements en cours financés par les contributions de bailleurs de fonds devraient diminuer en 2015-2016 (se reporter à la figure 14). Comme il a été mentionné plus haut dans la présente analyse, les affectations provenant des contributions de bailleurs de fonds et destinées aux nouveaux projets ralentiront en 2015-2016, ce qui signifie que la croissance des engagements en cours ralentira également. La direction s'attend à ce que la croissance des engagements en cours financés par des contributions de bailleurs de fonds reprenne en 2016-2017. Les engagements en cours associés au FID diminueront également.

TABLEAU 7. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE PROJETS DE RECHERCHE

(en milliers de dollars)	2013-2014 Réalisations	2014-2015 Réalisations	Écart entre les réalisations[a]
Financés par le crédit parlementaire	138 088	127 361	(7,8 %)
Financés par la partie du crédit parlementaire destinée au FID	98 622	54 692	(44,5 %)
Financés par des contributions de bailleurs de fonds[b]	80 209	133 293	66,2 %
Total des engagements en cours	**316 919**	**315 346**	**(0,5%)**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2014-2015 et celles de l'exercice 2013-2014.
[b] Les engagements en cours pour les projets de recherche financés par des contributions de bailleurs de fonds atteignent 147,2 millions de dollars lorsqu'on y ajoute le recouvrement des coûts d'administration.

Si le total des engagements en cours fluctue d'un exercice à l'autre en raison des programmes spéciaux et des nouveaux accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds, le niveau des engagements en cours financés par le crédit parlementaire, lui, demeure relativement stable. Soucieux d'adhérer à de saines pratiques de gestion financière, le Centre suit de près le niveau des engagements en cours financés par le crédit parlementaire afin de s'assurer qu'il est proportionnel au niveau de la partie récurrente du crédit parlementaire annuel. Les engagements en cours financés par le crédit parlementaire représentent actuellement 93,7 % de la partie récurrente du crédit parlementaire. Au fil des ans, cette partie des engagements en cours a représenté en moyenne 95 %, ce qui constitue une proportion acceptable permettant de soutenir les charges annuelles au titre des projets de recherche.

FIGURE 14. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE PROJETS DE RECHERCHE (AU 31 MARS)

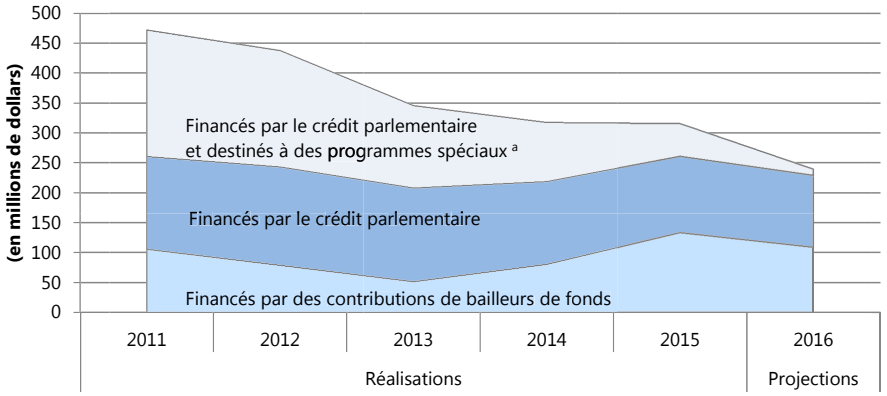

a Les programmes spéciaux sont financés à même la partie non récurrente du crédit parlementaire du Centre. Au cours des exercices précédents, y compris en 2012-2013, les programmes spéciaux comprenaient le FID et l'apport de financement accéléré du gouvernement du Canada (en vertu de l'Accord de Copenhague), alors que les charges à compter de l'exercice 2013-2014 ont trait uniquement au FID.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TABLEAU 8. ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers de dollars)	2013-2014 Réalisations	2014-2015 Réalisations	Écart entre les réalisations[a]
Actifs courants	61 622	75 547	22,6 %
Actifs non courants	10 688	9 518	(10,9 %)
Total des actifs	**72 310**	**85 065**	**17,6 %**
Passifs courants	50 028	57 036	14,0 %
Passifs non courants	5 683	7 504	32,0 %
Total des passifs	**55 711**	**64 540**	**15,8 %**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2014-2015 et celles de l'exercice 2013-2014.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers à la page 48 pour connaître les définitions des actifs et des passifs courants et non courants.

La situation financière du Centre est saine et équilibrée. Tous les passifs qui figurent dans le bilan du Centre sont entièrement financés et assujettis à un contrôle serré.

Les actifs et les passifs associés à plusieurs accords de contribution de bailleurs de fonds signés au cours des dernières années ont augmenté en 2014-2015. Le total des actifs a augmenté de 17,6 %, passant de 72,3 millions de dollars en 2013-2014 à 85,1 millions de dollars. Cette hausse des actifs courants est directement liée à l'augmentation des activités financées par des bailleurs de fonds, pour lesquelles nous avons reçu davantage de paiements anticipés, comme il est décrit ci-dessous.

Le total des passifs a augmenté de 15,8 %, passant de 55,7 millions de dollars à 64,5 millions de dollars. La hausse au titre des passifs courants et non courants est attribuable principalement au montant plus élevé des produits reportés pour les programmes et les projets financés par des contributions de bailleurs de fonds, qui ont augmenté de 9,1 millions de dollars en 2014-2015. Tel qu'il est indiqué dans les états financiers, un pourcentage modeste (6,4 %) des passifs du Centre a trait aux avantages sociaux futurs des employés. Le montant de ces passifs est déterminé au moyen d'une évaluation actuarielle (se reporter aux notes 4h et 12 des notes afférentes aux états financiers). En ce qui concerne les avantages sociaux futurs, le passif le plus important s'élève à 4,4 millions de dollars, et il a trait au solde qui reste à payer au titre des indemnités de départ qui étaient versées quand il y avait départ volontaire et qui ont été abolies. Le solde diminue graduellement à mesure que les employés qui n'ont pas choisi un paiement forfaitaire immédiat en 2013 les retirent. En règle générale, les passifs associés aux avantages sociaux futurs des employés sont peu élevés, sont maîtrisés et ne présentent guère d'écart d'un exercice à l'autre.

TABLEAU 9. CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars)	2013-2014	2014-2015			2015-2016	Écart entre les réalisations[a]
	Réalisations	Budget révisé	Réalisations	Écart	Budget	
Non affectés	214	890	4 114	3 224	363	s.o.
Affectés à l'interne	1 117	1 117	1 123	6	1 118	0,5 %
Nets investis en immobilisations	10 688	9 525	9 518	(7)	9 226	(10,9 %)
Réservés	4 580	4 580	5 770	1 190	4 580	26,0 %
Total des capitaux propres	**16 599**	**16 112**	**20 525**	**4 413**	**15 287**	23,7 %

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2014-2015 et celles de l'exercice 2013-2014.

Les capitaux propres du Centre sont classés de la façon suivante : affectés à l'interne, nets investis en immobilisations, réservés et non affectés. Le niveau des capitaux propres dans chacune des catégories est établi conformément à ce que prévoit la politique relative aux capitaux propres du Centre (se reporter à la note 4i des notes afférentes aux états financiers).

Les **capitaux propres affectés à l'interne** correspondent à la partie du crédit parlementaire et des autres produits que la direction affecte au financement d'activités d'exploitation (ne relevant pas de la programmation) ou de programmes dont la valeur est importante et qu'il faut administrer séparément des autres programmes du Centre. Les produits provenant d'autres sources que le crédit parlementaire pourraient également être affectés en vertu d'un contrat. En 2014-2015, les capitaux propres affectés sont demeurés stables à 1,1 million de dollars. Cette somme est réservée et combinée aux fonds de dotation afin de garantir qu'il y aura suffisamment d'intérêts créditeurs provenant de placements pour que la bourse John G. Bene en foresterie communautaire puisse être remise chaque année et à perpétuité. Les intérêts touchés sont ajoutés à la somme réservée et les charges afférentes aux bourses de recherche sont retranchées de cette somme. Les sommes affectées à l'interne ne peuvent être transférées d'une enveloppe destinée à des fins précises à une autre, ni aux capitaux propres non affectés.

C'est dans **les capitaux propres nets investis en immobilisations**, qui s'élèvent à 9,5 millions de dollars, qu'est isolée la partie des capitaux propres qui représente les investissements nets du Centre dans des immobilisations. Cette partie des surplus accumulés couvre les charges d'amortissement futures des immobilisations. Les actifs en contrepartie ne sont pas des liquidités, mais ils correspondent à la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles qui figure dans l'état de la situation financière.

Au 31 mars 2015, les **capitaux propres réservés** s'élevaient à 5,8 millions de dollars. Les capitaux propres réservés mettent de côté 3 % de la partie récurrente du crédit parlementaire annuel (de 136,0 millions de dollars) pour amortir les fluctuations des charges afférentes aux programmes qui surpassent les niveaux prévus au budget. La réserve a été utilisée en 2014-2015 pour atténuer les écarts dans les résultats nets, mais elle a été entièrement renflouée avant la fin de l'exercice. Le montant à la clôture comprend aussi 1,7 million de dollars pour l'initiative de remplacement des systèmes de planification des ressources d'entreprise en 2015-2016 et pour le remplacement de la plateforme logicielle du site Web. Les capitaux propres réservés sont importants pour plusieurs raisons : pour protéger le CRDI de l'évolution de la nature de la programmation et des modalités de financement; pour compenser la variabilité des moments où sont comptabilisées les charges de programme, moments qui sont subordonnés au rendement des bénéficiaires; pour réduire l'impact que peuvent avoir, sur les charges totales, de petites variations dans la cadence à laquelle sont enregistrées les charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement. Le Conseil des gouverneurs a approuvé la politique qui régit la gestion des capitaux propres du Centre.

Les **capitaux propres non affectés** correspondent au solde résiduel, une fois les sommes nécessaires attribuées aux capitaux propres affectés à l'interne et aux capitaux propres réservés. Les capitaux propres non affectés ont augmenté et sont passés de 0,2 million de dollars à 4,1 millions de dollars en 2014-2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'écart entre le moment où les demandes de crédit parlementaire sont faites et celui où les charges afférentes à la programmation en recherche sont engagées ainsi qu'à une diminution des déplacements par rapport à ce qui avait été prévu à l'origine et à une baisse du recours aux services professionnels dans le cadre des charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement.

Perspectives d'évolution de la situation financière

On prévoit que le total des capitaux propres diminuera et sera de 15,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2015-2016 et que le niveau des capitaux propres affectés demeurera stable tout au long de l'exercice. La modification apportée dans les capitaux propres nets investis en immobilisations (de 0,3 million de dollars) est attribuable à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'à l'ajout d'immobilisations incorporelles et d'autres immobilisations. Les capitaux propres réservés demeureront à un niveau raisonnable afin que le Centre puisse réaliser les objectifs mentionnés précédemment. Enfin, la disponibilité des capitaux propres non affectés tient compte du cycle de dépenses des projets. Par conséquent, les capitaux propres non affectés devraient avoisiner zéro au 30 juin 2015 (après la couverture des paiements des projets qui devaient être versés à la fin de 2014-2015) et s'établir à 0,4 million de dollars au 31 mars 2016.

RÉCAPITULATIF HISTORIQUE

(en milliers de dollars)	Réalisations 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Budget 2015-2016
État du résultat global					
Produits					
Crédit parlementaire	239 441	157 455	202 944	190 024	183 478
Contributions de bailleurs de fonds	46 337	42 304	58 163	66 809	73 223
Produits financiers et autres produits	2 023	1 743	853	2 013	504
Produits	287 801	201 502	261 960	258 846	257 205
Charges					
Programmation en recherche pour le développement					
Projets de recherche financés par le crédit parlementaire	128 891	192 178	144 383	135 039	131 355
Projets de recherche financés par des contributions de bailleurs de fonds	36 885	34 069	48 176	55 968	61 193
Renforcement des capacités de recherche	38 501	35 798	34 960	33 999	36 695
Éléments complémentaires de la recherche	9 482	8 992	9 185	8 946	9 064
Programmation en recherche pour le développement	213 759	271 037	236 704	233 952	238 307
Services généraux et administratifs	23 049	22 147	20 809	20 968	19 753
Résultats d'exploitation avant les coûts associés à la restructuration	50 993	(91 682)	4 447	3 926	(855)
Coûts associés à la restructuration	5 186	-	-	-	-
Résultats d'exploitation nets	45 807	(91 682)	4 447	3 926	(855)
Autres indicateurs financiers d'importance					
Affectations de programme					
Programmation en recherche pour le développement					
Financée par la partie récurrente du crédit parlementaire	112 462	104 756	96 279	86 868	93 000
Financée par la partie non récurrente du crédit parlementaire	8 428	16 911	-	-	-
Financée par des contributions de bailleurs de fonds	21 366	40 335	62 032	120 844	41 176
Engagements en cours					
Financés par le crédit parlementaire	359 646	294 376	236 710	182 053	130 597
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	78 050	51 022	80 209	133 293	108 458
État de la situation financière					
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 494	581	43 364	49 613	
Placements courants	92 199	50 795	12 502	10 968	
Créances et frais payés d'avance	31 891	3 728	5 756	14 966	
Placements non courants	11 157	-	-	-	
Immobilisations corporelles	8 359	7 423	7 553	6 855	
Immobilisations incorporelles	3 006	2 852	3 135	2 663	
Passifs					
Créditeurs et charges payer	19 237	25 094	25 383	25 315	
Provision aux fins de la restructuration	5 047	292	-	-	
Produits reportés courants	21 694	22 862	24 645	31 721	
Produits reportés non courants	2 011	615	1 387	3 381	
Avantages du personnel	4 283	4 364	4 296	4 123	
Capitaux propres					
Non affectés	10 996	-	214	4 114	363
Affectés à l'interne	74 996	1 171	1 117	1 123	1 118
Nets investis en immobilisations	11 365	10 275	10 688	9 518	9 226
Réservés	6 477	706	4 580	5 770	4 580

ÉTATS FINANCIERS

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction du Centre assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs du Centre. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) et, s'il y a lieu, comprennent des chiffres que la direction a appréciés en se fondant sur son jugement. L'information financière présentée dans l'ensemble du rapport annuel est conforme à celle qui figure dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des livres comptables, sur des systèmes d'information et sur des mécanismes de contrôle financier et de contrôle de gestion qui sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les données financières sont fiables. La direction affirme également que les éléments d'actif sont protégés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficace dans la poursuite des objectifs généraux et que les activités d'exploitation sont réalisées conformément à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au *Règlement général du CRDI*.

La responsable de l'audit interne au Centre est chargée d'examiner les systèmes, les procédures et les pratiques du Centre. Le vérificateur général du Canada procède, en toute indépendance, à un audit des états financiers annuels, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son audit comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Les membres du Comité des finances et de l'audit du Conseil des gouverneurs sont à l'entière disposition des auditeurs externes.

Il incombe au Conseil des gouverneurs de s'assurer que la direction du Centre assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Avec l'aide du Comité des finances et de l'audit, le Conseil des gouverneurs s'acquitte de son obligation de surveillance de la gestion des finances, qui comporte, entre autres, l'examen et l'approbation des états financiers. Ce comité, formé de gouverneurs, rencontre régulièrement la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes.

Le président du Centre,

Jean Lebel, Ph.D.

Le vice-président, Ressources,
et chef de la direction financière,

Sylvain Dufour, ing., CPA, CMA, M.Sc.

Ottawa, Canada
Le 13 juillet 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Centre de recherches pour le développement international et au ministre du Développement international

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherches pour le développement international, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Centre de recherches pour le développement international dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au règlement administratif du Centre de recherches pour le développement international.

Pour le vérificateur général du Canada,

Lissa Lamarche, CPA, CA
directrice principale

Le 13 juillet 2015
Ottawa, Canada

État de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)
au

	31 mars 2015	31 mars 2014
Actifs		
Courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	49 613	43 364
Placements (note 6)	10 968	12 502
Créances et frais payés d'avance (note 7)	14 966	5 756
	75 547	61 622
Non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	6 855	7 553
Immobilisations incorporelles (note 9)	2 663	3 135
	85 065	**72 310**
Passifs		
Courants		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	25 315	25 383
Produits reportés (note 11)	31 721	24 645
	57 036	50 028
Non courants		
Produits reportés (note 11)	3 381	1 387
Avantages du personnel (note 12)	4 123	4 296
	64 540	55 711
Capitaux propres		
Non affectés	4 114	214
Affectés à l'interne	1 123	1 117
Nets investis en immobilisations (notes 8 et 9)	9 518	10 688
Réservés	5 770	4 580
	20 525	16 599
	85 065	**72 310**

Engagements (note 15)
Éventualités (note 16)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Le Conseil des gouverneurs a donné son aval à la publication des présents états financiers le 13 juillet 2015.

Le président du Conseil des gouverneurs
par intérim,

L'honorable Monte Solberg, C.P.

Le président du Centre,

Jean Lebel, Ph.D.

État du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)
Exercice qui a pris fin le 31 mars

	2015	2014
Produits		
Contributions de bailleurs de fonds (note 13)	66 809	58 163
Produits financiers et autres produits	2 013	853
	68 822	59 016
Charges		
Programmation en recherche pour le développement (note 20)		
Projets de recherche		
Financés par le crédit parlementaire	135 039	144 383
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	55 968	48 176
Renforcement des capacités		
Renforcement des capacités de recherche	33 999	34 960
Éléments complémentaires de la recherche	8 946	9 185
	233 952	236 704
Services généraux et administratifs (note 20)		
Services généraux	17 337	17 050
Administration des bureaux régionaux	3 631	3 759
	20 968	20 809
Total des charges	**254 920**	**257 513**
Coûts d'exploitation avant crédit parlementaire	(186 098)	(198 497)
Crédit parlementaire (note 14)	190 024	202 944
Résultats d'exploitation nets	**3 926**	**4 447**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)
Exercice qui a pris fin le 31 mars

	2015	2014
Capitaux propres non affectés		
Au début de l'exercice	214	—
Résultats d'exploitation nets	3 926	4 447
Virements aux autres catégories de capitaux propres	(26)	(4 233)
Solde à la fin de l'exercice	4 114	214
Capitaux propres affectés à l'interne		
Au début de l'exercice	1 117	1 171
Augmentation (Diminution) nette	6	(54)
Solde à la fin de l'exercice	1 123	1 117
Capitaux propres nets investis en immobilisations		
Au début de l'exercice	10 688	10 275
(Diminution) Augmentation nette	(1 170)	413
Solde à la fin de l'exercice	9 518	10 688
Capitaux propres réservés		
Au début de l'exercice	4 580	706
Augmentation nette	1 190	3 874
Solde à la fin de l'exercice	5 770	4 580
Capitaux propres à la fin de l'exercice	**20 525**	**16 599**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)
Exercice qui a pris fin le 31 mars

	2015	2014
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	3 926	4 447
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 849	1 684
Amortissement de la prime d'émission d'obligations	—	96
(Profit) Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(31)	416
Avantages du personnel	(173)	(68)
	1 645	2 128
Variation des éléments d'exploitation sans incidence sur la trésorerie		
Créances et frais payés d'avance	(9 210)	(2 028)
Créditeurs et charges à payer	(68)	(4)
Produits reportés	9 070	2 555
	(208)	523
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	**5 363**	**7 098**
Activités d'investissement		
Achat de placements	(25 831)	(34 664)
Placements arrivés à échéance	27 365	72 861
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(656)	(2 442)
Produits (Coûts) nets de la cession d'immobilisations corporelles	8	(70)
Rentrées de fonds liées aux activités d'investissement	**886**	**35 685**
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**6 249**	**42 783**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**43 364**	**581**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**49 613**	**43 364**
Composés de		
Trésorerie	49 613	43 364
Équivalents de trésorerie	—	—
	49 613	**43 364**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice qui a pris fin le 31 mars 2015

1. Informations sur la société

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société d'État canadienne sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*. Organisme de bienfaisance enregistré, le Centre est exonéré d'impôt en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Pouvoirs et mission

Les activités du Centre sont financées principalement au moyen d'un crédit annuel reçu du Parlement du Canada. En vertu du paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Centre n'est pas assujetti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, exception faite des articles 89.8 à 89.92, du paragraphe 105(2) et des articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01.

Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

3. Mode de présentation des états financiers

Les états financiers du Centre sont présentés en dollars canadiens, et toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollar le plus près, sauf indication contraire. Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) telles que publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Ils ont été établis au coût historique, sauf indication contraire.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables du Centre sont énoncées ci-après.

a. Comptabilisation des produits

i) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est inscrit à titre de produit de l'exercice au cours duquel il est prélevé, exception faite des sommes reçues aux fins de projets et de programmes précis, qui sont reportées et comptabilisées quand les charges connexes sont engagées. Le Centre comptabilise le crédit parlementaire et les charges connexes de l'exercice dans l'état du résultat global. Le Centre ne reçoit aucun crédit parlementaire dont la condition principale est qu'il doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs non courants ou des immobilisations corporelles. Il n'y a pas de conditions ni d'éventualités en vertu desquelles le Centre pourrait être tenu de rembourser un crédit parlementaire une fois celui-ci approuvé et reçu par lui. La *Loi sur le CRDI* confère au Conseil des gouverneurs le pouvoir d'affecter les fonds octroyés au Centre.

ii) Contributions de bailleurs de fonds

Le Centre conclut des accords de financement conjoint (de contribution) avec différents bailleurs de fonds pour compléter le financement de la recherche pour le développement en approfondissant et en élargissant la portée de sa programmation, en augmentant les ressources pour les projets et les programmes de recherche pour le développement, et en mettant l'innovation à l'échelle. Les sommes reçues ou à recevoir en vertu d'accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds sont inscrites à titre de produits reportés et comptabilisées comme produits durant l'exercice où les charges connexes sont engagées.

b. Versements de subvention

Tous les versements de subvention prévus par contrat sont tributaires de l'attribution de fonds par le Parlement ou de l'obtention de contributions de la part de bailleurs de fonds. Ils sont inscrits à titre de charges de l'exercice durant lequel ils deviennent exigibles en vertu des conditions des accords conclus, selon la programmation en recherche pour le développement – projets de recherche. Les remboursements afférents à des versements de subvention effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des charges de l'exercice courant ou en tant qu'autres produits dans les cas où le compte de la subvention a été fermé.

c. Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend toutes les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation et les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. Toutes les dépenses de réparation et d'entretien sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

L'amortissement commence dès que l'immobilisation est prête à être mise en service par le Centre et est comptabilisé de façon linéaire. La durée de vie utile prévue de chaque catégorie d'immobilisation corporelle est la suivante.

Catégorie	**Durée de vie utile**
Matériel informatique	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	de 3 à 7 ans
Systèmes de communications	5 ans
Améliorations locatives	durée non écoulée du bail

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée au moment de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession.

Tout profit ou perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle (calculé comme étant la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle) est inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel elle est décomptabilisée. Les valeurs résiduelles, les durées de vie utile et les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles font l'objet d'un examen à la fin de chaque exercice et sont rajustées de manière prospective, s'il y a lieu.

Le Centre évalue les immobilisations corporelles à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations corporelles. Tout rajustement de la valeur comptable d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2015, aucune immobilisation corporelle n'avait subi de perte de valeur.

d. Immobilisations incorporelles et amortissement

Les immobilisations incorporelles du Centre comprennent les logiciels mis au point à l'interne qui ne font partie intégrante d'aucun matériel informatique. Les immobilisations incorporelles sont d'abord comptabilisées au coût. Cela comprend le coût du matériel, les coûts de main-d'oeuvre directs et tous les autres coûts directement attribuables au fait d'amener les immobilisations en question à l'état de fonctionnement nécessaire pour l'utilisation prévue. Après cette comptabilisation initiale, elles sont comptabilisées à leur coût après déduction de tout amortissement cumulé et de tout cumul de pertes de valeur. La période et la méthode d'amortissement des immobilisations incorporelles font l'objet d'un examen au moins une fois l'an, à la fin de l'exercice. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire. La durée de vie utile prévue des immobilisations incorporelles va de trois à dix ans.

La charge d'amortissement est comptabilisée dans l'état du résultat global, dans la catégorie de charges qui correspond à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

Le Centre évalue les immobilisations incorporelles à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations incorporelles. Tout rajustement de la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2015, aucune immobilisation incorporelle n'avait subi de perte de valeur.

e. Contrats de location

Pour déterminer si un contrat est, ou contient, un contrat de location, on se fonde sur la substance de l'accord à la date de son commencement. Un contrat de location est considéré comme un contrat de location-financement quand il a pour effet de transférer au Centre la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Le Centre n'est partie à aucun contrat de location-financement à l'heure actuelle. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat global jusqu'à l'échéance du contrat de location.

f. Instruments financiers

Le Centre a choisi d'adopter par anticipation l'IFRS 9 à compter du 1er avril 2010, puisque son modèle de gestion des instruments financiers concorde bien avec les exigences de la méthode du coût amorti présentée dans l'IFRS 9. Les instruments financiers du Centre comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements, les créances et les créditeurs et charges à payer enregistrés dans le cours normal de ses activités. Les instruments financiers sont d'abord comptabilisés à la juste valeur, qui est habituellement considérée comme équivalant au prix de transaction (soit la contrepartie versée). Ils sont ensuite évalués en fonction de leur classement.

Le classement est le suivant.

i) Instruments financiers	Classement et méthode d'évaluation
Trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
Équivalents de trésorerie et placements	Actifs financiers au coût amorti
Créances	Actifs financiers au coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti

ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie ne comprend que des fonds déposés dans des institutions financières. Les équivalents de trésorerie comprennent les fonds placés dans des instruments du marché monétaire à court terme venant à échéance 90 jours ou moins à compter de la date d'acquisition.

iii) Placements

Les placements sont constitués d'instruments du marché monétaire et d'instruments à revenu fixe de qualité supérieure venant à échéance plus de 90 jours après la date d'acquisition. Ces placements sont d'abord comptabilisés au prix de transaction, soit à la juste valeur de la contrepartie versée, qui comprend les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Les acquisitions et ventes de placements sont inscrites à la date de règlement.

Les placements sont habituellement conservés jusqu'à l'échéance en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Cependant, le Centre peut vendre des placements pour satisfaire à ses besoins de liquidités ou encore à la suite de variations de la cote de crédit des instruments ou d'un écart entre la composition réelle du portefeuille et la composition stipulée dans la politique en matière de placements du Centre. Les profits et pertes résultant de la décomptabilisation ou de pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état du résultat global au cours de l'exercice durant lequel ils surviennent.

iv) Perte de valeur des actifs financiers

Le Centre évalue les actifs financiers à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs. Tout rajustement de la valeur comptable d'un actif financier est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2015, aucun actif financier n'avait subi de perte de valeur.

v) Dérivés incorporés

Il faut traiter séparément les dérivés incorporés et les évaluer à leur juste valeur dans la mesure où certaines conditions sont réunies. La direction examine régulièrement les contrats et détermine si le Centre a des dérivés incorporés nécessitant un traitement comptable distinct. Au 31 mars 2015, le Centre n'avait aucun dérivé incorporé.

g. Conversion de devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs sont convertis au taux qui était en vigueur au moment où l'actif a été acquis ou l'obligation, contractée. Les éléments de produits et de charges sont convertis au taux de change hebdomadaire. Les gains et pertes de change sont pris en compte dans les autres produits de l'exercice. Le Centre n'a pas activement recours à des instruments de couverture pour se protéger contre les fluctuations des devises.

h. Avantages du personnel

i) Prestations de retraite – siège

La plupart des employés du Centre adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime à prestations déterminées créé en vertu d'une loi et financé par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre versent tous deux des cotisations pour couvrir le coût actuel du Régime. Conformément à la loi en vigueur, le Centre n'a aucune obligation, légale ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de services antérieurs ou d'insuffisances de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées à titre de charges de l'exercice au cours duquel elles sont versées et représentent l'ensemble des obligations du Centre en matière de prestations de retraite.

ii) Prestations de retraite – bureaux régionaux

Le Centre participe à certains régimes à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite et d'autres avantages aux employés qui y sont admissibles. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés à ces régimes. Les cotisations du Centre sont passées en charges durant l'exercice au cours duquel le service est rendu et représentent l'ensemble des obligations du Centre.

iii) Autres avantages

Indemnités de départ

Avant juin 2012, le Centre versait à ses employés des indemnités de départ quand il y avait départ volontaire; ces indemnités étaient fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Un certain nombre d'employés ont choisi d'attendre de quitter le Centre (démission ou départ à la retraite) pour toucher l'indemnité qu'ils ont accumulée.

La direction détermine l'obligation restante au titre des indemnités constituées au moyen d'une évaluation actuarielle menée tous les deux ans ou au besoin. La plus récente évaluation actuarielle a été réalisée pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2015.

Prestations de maladie

Les employés ont droit chaque année à un certain nombre de jours de congé de maladie payés. Les jours de congé de maladie non utilisés peuvent être accumulés indéfiniment, mais il s'agit d'un avantage sans droit acquis en ce sens qu'ils ne peuvent être remboursés en espèces ni utilisés comme jours de vacances. La direction détermine l'obligation au titre des prestations de maladie au moyen d'une évaluation actuarielle menée tous les deux ans ou au besoin. La plus récente évaluation actuarielle a été réalisée pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2015. Le Centre inclut la charge à payer à ce titre dans les passifs courants.

i. Capitaux propres

Les capitaux propres du Centre sont constitués de l'excédent des produits sur les dépenses d'exploitation et comprennent des sommes non affectées, des sommes affectées à l'interne qui sont destinées à des activités de programmation et d'exploitation spéciales, des sommes nettes investies en immobilisations et des sommes réservées.

i) Capitaux propres affectés à l'interne

Les capitaux propres affectés à l'interne destinés à des activités de programmation et d'exploitation spéciales diminuent à mesure que les fonds sont utilisés aux fins de ces activités. La direction reclasse dans les capitaux propres non affectés les capitaux propres affectés à l'interne qui n'ont pas été utilisés une fois que les activités auxquelles ils étaient destinés ont pris fin. En 2011-2012, les capitaux propres ont été grevés d'une affectation interne de 1,1 million de dollars afin de fournir un complément aux produits financiers tirés du fonds de dotation légué au Centre en vue de l'octroi, chaque année et à perpétuité, de la bourse John G. Bene en foresterie communautaire.

ii) Capitaux propres nets investis en immobilisations

Il s'agit des investissements nets du Centre dans des immobilisations qui seront amortis sur des périodes comptables à venir. Se reporter aux notes 8 et 9.

iii) Capitaux propres réservés

Les écarts dans les charges de programme ordinaires peuvent avoir des effets notables sur les résultats d'exploitation et, par conséquent, sur le solde des capitaux propres. Les capitaux propres réservés ont pour objectif de faire en sorte que le Centre dispose d'un solde raisonnable pour absorber les dépassements de coûts dans les charges afférentes à la programmation et pour financer des initiatives ne s'inscrivant pas dans les activités d'exploitation courantes. Le montant des capitaux propres réservés est établi par la direction pour chaque exercice, au moment de la préparation du budget.

j. Utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer les états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit procéder à des estimations et formuler des jugements et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs constatés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. L'incertitude associée à ces hypothèses et estimations, ou toute modification d'un jugement d'importance, pourrait donner lieu à des résultats exigeant un rajustement notable de la valeur divulguée des actifs et des passifs au cours d'exercices ultérieurs.

i) Jugements d'importance

Dans le cadre de l'application des conventions comptables du Centre, et outre le recours à des estimations, la direction a conclu qu'aucun jugement pouvant donner lieu à un risque important de rajustement notable n'avait été formulé.

La direction a déterminé qu'aucune hypothèse ou estimation comptable n'était assortie d'un risque important de rajustement notable des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice.

k. Application de normes comptables nouvelles et révisées

Le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) a publié de nouvelles modifications et améliorations qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. L'application de celles-ci n'était pas pertinente pour le Centre.

l. Normes comptables et modifications non encore en vigueur

Les normes et les modifications qui suivent ont été publiées par le CNCI, mais n'ont pas été appliquées par anticipation; elles pourraient avoir un impact sur le Centre à l'avenir. Le Centre évalue actuellement leurs incidences sur ses états financiers.

- *IFRS 9 – Instruments financiers.* La version finale de cette nouvelle norme a été publiée par le CNCI en juillet 2014. Cette norme reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Cette version s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.
- *IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette nouvelle norme, publiée par le CNCI en mai 2014, établit un cadre complet de comptabilisation, d'évaluation et d'information à fournir pour les produits des activités ordinaires. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017.
- Améliorations annuelles aux IFRS – cycle 2012-2014. En septembre 2014, le CNCI a publié des améliorations annuelles couvrant plusieurs normes et sujets. Ces améliorations annuelles s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.
- Initiative concernant les informations à fournir (Modifications d'IAS 1). En décembre 2014, le CNCI a publié une modification à la norme IAS 1 dans le cadre de son initiative à long terme visant la simplification des informations fournies dans les états financiers. Cette modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Autres normes attendues : Le CNCI a des projets en cours qui concernent les contrats de location. La révision de cette norme risque d'avoir une incidence importante sur les états financiers du Centre pour les exercices à venir.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Le Centre acquiert normalement des équivalents de trésorerie qui sont constitués d'instruments du marché monétaire, dont du papier commercial, des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur. Le taux de rendement moyen pondéré au 31 mars 2015 est nul (nul au 31 mars 2014), et la durée moyenne des placements à partir de la date d'acquisition est nulle (nulle au 31 mars 2014).

	31 mars 2015	31 mars 2014
Trésorerie	49 613	43 364
Équivalents de trésorerie	—	—
	49 613	**43 364**

6. Placements

(en milliers de dollars canadiens)

Le Centre investit dans des instruments à revenu fixe, notamment des obligations, et dans des instruments du marché monétaire, dont du papier commercial, des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur. Le taux de rendement moyen pondéré au 31 mars 2015 est de 1,30 % (1,32 % au 31 mars 2014), et la durée moyenne restante des placements au 31 mars 2015 est de 81 jours (209 jours au 31 mars 2014). La valeur comptable des placements avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance brève.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Banques à charte canadiennes	10 968	12 502
	10 968	**12 502**

7. Créances et frais payés d'avance

(en milliers de dollars canadiens)

Les créances et les frais payés d'avance sont enregistrés dans le cours normal des activités. Les créances sont payables sur demande et la valeur comptable avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance brève. La direction estime qu'elles ne présentent aucun risque notable de crédit. Le Centre a regroupé les créances et les frais payés d'avance dans l'état de la situation financière et l'état des flux de trésorerie en raison du montant négligeable des frais payés d'avance. Cela n'a pas eu d'incidence sur l'état du résultat global.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Créances		
Contributions de bailleurs de fonds	8 989	2 451
Crédit parlementaire	2 747	246
Autres	2 189	2 068
	13 925	4 765
Frais payés d'avance	1 041	991
Total des créances et des frais payé d'avance	**14 966**	**5 756**

Le Centre n'a relevé aucune créance en souffrance ou ayant subi une perte de valeur au 31 mars 2015 (aucune au 31 mars 2014).

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Matériel informatique	Mobilier et matériel de bureau	Véhicules	Systèmes de communications	Améliorations locatives	Total
Coût						
au 31 mars 2013	2 283	915	362	1 316	10 831	15 707
Ajouts	316	168	31	71	875	1 461
Cessions	(43)	(138)	—	—	(611)	(792)
au 31 mars 2014	2 556	945	393	1 387	11 095	16 376
Ajouts	301	14	23	122	8	468
Cessions	(703)	(29)	(53)	(175)	—	(960)
au 31 mars 2015	2 154	930	363	1 334	11 103	15 884
Amortissement						
au 31 mars 2013	(1 929)	(789)	(268)	(1 224)	(4 074)	(8 284)
Amortissement pour l'exercice	(133)	(52)	(47)	(33)	(722)	(987)
Cessions	43	139	—	—	266	448
au 31 mars 2014	(2 019)	(702)	(315)	(1 257)	(4 530)	(8 823)
Amortissement pour l'exercice	(189)	(59)	(40)	(50)	(825)	(1 163)
Cessions	701	29	53	174	—	957
au 31 mars 2015	(1 507)	(732)	(302)	(1 133)	(5 355)	(9 029)
Valeur comptable nette						
au 31 mars 2014	537	243	78	130	6 565	7 553
au 31 mars 2015	**647**	**198**	**61**	**201**	**5 748**	**6 855**

9. Immobilisations incorporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Logiciels
Coût	
au 31 mars 2013	10 294
Ajouts	981
Cessions	(28)
au 31 mars 2014	11 247
Ajouts	214
Cessions	(119)
au 31 mars 2015	11 342
Amortissement	
au 31 mars 2013	(7 442)
Amortissement pour l'exercice	(698)
Cessions	28
au 31 mars 2014	(8 112)
Amortissement pour l'exercice	(686)
Cessions	119
au 31 mars 2015	(8 679)
Valeur comptable nette	
au 31 mars 2014	3 135
au 31 mars 2015	**2 663**

10. Créditeurs et charges à payer

(en milliers de dollars canadiens)

Les créditeurs et charges à payer sont enregistrés dans le cours normal des activités. La valeur comptable de ces passifs avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance brève.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Versements de subvention à payer	10 748	3 517
Créditeurs	8 378	16 059
Charges salariales	5 469	4 998
Indemnités de départ (note 12)	314	386
Autres	406	423
	25 315	**25 383**

11. Produits reportés

(en milliers de dollars canadiens)

Les produits reportés comprennent la partie non dépensée des fonds reçus ou à recevoir au titre des activités financées par des contributions de bailleurs de fonds.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Contributions de bailleurs de fonds au financement de projets de recherche pour le développement		
Produits courants	31 721	24 645
Produits non courants	3 381	1 387
	35 102	**26 032**

Du montant total reporté relativement aux contributions de bailleurs de fonds, une somme de 7 756 $ (6 271 $ au 31 mars 2014) vient d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD). De cette somme, 4 827 $ (5 303 $ au 31 mars 2014) ont été reçus, et 2 929 $ (968 $ au 31 mars 2014) sont à recevoir à la fin de l'exercice.

12. Avantages du personnel

(en milliers de dollars canadiens)

a. Prestations de retraite – siège

La plupart des employés du Centre adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime à prestations déterminées créé en vertu d'une loi et financé par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre versent tous deux des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada fixe les cotisations exigées de l'employeur en fonction d'un multiple des cotisations que doivent verser les employés. Le taux de cotisation général de l'employeur en vigueur à la fin de l'exercice était de 9,80 % (10,60 % au 31 mars 2014). Des charges totales de 4 021 $ (4 668 $ au 31 mars 2014) ont été comptabilisées pour les cotisations versées par le Centre en tant qu'employeur pendant l'exercice.

Le gouvernement du Canada a l'obligation légale de verser les prestations du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec et indexées en fonction de l'inflation.

b. Prestations de retraite – bureaux régionaux

Le Centre et les employés des bureaux régionaux qui y sont admissibles cotisent à des régimes de retraite à cotisations déterminées, selon les modalités prévues pour chacun de ces régimes. Les cotisations du Centre à l'ensemble des régimes des bureaux régionaux s'élèvent à 377 $ pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2015 (750 $ au 31 mars 2014).

c. Indemnités de départ

Avant juin 2012, le Centre versait à ses employés des indemnités de départ quand il y avait départ volontaire; ces indemnités étaient fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Un certain nombre d'employés ont choisi d'attendre de quitter le Centre (démission ou départ à la retraite) pour toucher l'indemnité qu'ils ont accumulée. Ce régime n'est pas capitalisé, et il n'y a donc aucun actif inscrit à ce titre, ce qui fait qu'il présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les liquidités et les crédits parlementaires reçus pour les exercices futurs.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	4 682	4 559
Coût des services rendus au cours de l'exercice	142	586
Intérêts débiteurs	77	—
Indemnités versées au cours de l'exercice	(651)	(463)
Perte actuarielle	187	—
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	**4 437**	**4 682**

	31 mars 2015	31 mars 2014
Obligation courante	314	386
Obligation non courante	4 123	4 296
	4 437	**4 682**

13. Contributions de bailleurs de fonds

(en milliers de dollars canadiens)

Les contributions obtenues de bailleurs de fonds aux fins de programmes de recherche pour le développement sont destinées à des projets de recherche menés ou administrés par le Centre pour le compte d'autres organismes. Les produits et les charges comptabilisés à ce titre se répartissent ainsi entre les différents bailleurs de fonds.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Department for International Development du Royaume-Uni	30 446	16 914
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada	20 115	21 412
Fondation William et Flora Hewlett	8 191	9 550
Fondation Bill et Melinda Gates	3 213	6 745
Agence norvégienne de coopération pour le développement	2 865	1 582
Autres organismes bailleurs de fonds	1 979	1 960
	66 809	**58 163**

Le Centre recouvre les coûts engagés pour l'administration des contributions de bailleurs de fonds. Pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2015, les sommes recouvrées s'établissent à 5 563 $ (5 331 $ au 31 mars 2014), dont 1 044 $ (1 699 $ au 31 mars 2014) provenaient du MAECD.

14. Crédit parlementaire

(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2015	31 mars 2014
Crédit parlementaire approuvé	190 024	226 416
Affectation bloquée	—	(24 000)
Amortissement de la portion du crédit parlementaire reportée pour des projets et des programmes précis	—	528
Crédit parlementaire comptabilisé dans l'état du résultat global	**190 024**	**202 944**

15. Engagements

(en milliers de dollars canadiens)

a. Engagements au titre des projets de recherche

Le Centre s'est engagé à effectuer des versements de subvention pouvant atteindre 315,3 millions de dollars (316,9 millions au 31 mars 2014) au cours des cinq prochains exercices, dans la mesure où le Parlement et les bailleurs de fonds lui octroient les sommes nécessaires et où les bénéficiaires respectent les conditions des accords de subvention. Du total de ces engagements, 182,0 millions de dollars (236,7 millions au 31 mars 2014) devraient provenir de crédits parlementaires futurs, le solde de 133,3 millions de dollars (80,2 millions au 31 mars 2014) devant être obtenu en vertu d'accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds.

	31 mars 2015	31 mars 2014
D'ici un an	162 210	133 640
Dans plus d'un an mais pas plus de cinq ans	153 136	183 279
Total des versements à effectuer	**315 346**	**316 919**

b. Autres engagements

Le Centre est tenu de respecter divers accords visant la location de locaux pour des bureaux et divers engagements contractuels relatifs à des produits et services au Canada et à l'étranger. Les accords expirent à des dates différentes, et le dernier prend fin en 2022. Les paiements à effectuer en vertu de ces engagements sont les suivants.

	31 mars 2015	31 mars 2014
D'ici un an	9 019	8 702
Dans plus d'un an mais pas plus de cinq ans	32 021	31 897
Dans plus de cinq ans	20 511	28 878
Total des paiements à effectuer	**61 551**	**69 477**

Les charges nettes au titre des contrats de location-exploitation comptabilisées dans l'état du résultat global pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2015 s'élèvent à 6 907 $ (6 742 $ au 31 mars 2014).

16. Éventualités

Divers recours sont intentés contre le Centre. En se fondant sur des avis juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces recours ait des répercussions importantes sur l'état de la situation financière ni sur l'état du résultat global.

17. Transactions avec des parties liées

Le gouvernement du Canada est l'entité mère du Centre et exerce un contrôle sur ce dernier; par conséquent, en vertu du principe de propriété commune, le Centre est lié à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Dans le cours normal de ses activités, il procède à des transactions avec d'autres entités du gouvernement du Canada selon les conditions qui s'appliquent aux transactions avec des parties non liées. Toutes les transactions sont comptabilisées au montant de l'échange, que l'on estime avoisiner la juste valeur.

Il est fait mention des transactions avec des parties liées aux notes 7, 11 et 13 qui précèdent.

Rémunération des principaux dirigeants
(en milliers de dollars canadiens)

Les principaux dirigeants sont les membres du Conseil des gouverneurs, le président du Centre, les trois vice-présidents et le secrétaire et conseiller juridique. La rémunération versée ou due aux principaux dirigeants au cours de l'exercice est résumée au tableau suivant.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Salaires et avantages à court terme	1 138	1 124
Avantages postérieurs à l'emploi	319	296
	1 457	**1 420**

18. Risques associés aux instruments financiers

Les principaux risques auxquels le Centre est exposé parce qu'il possède des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Il incombe à la fonction de trésorerie du Centre d'assurer la gestion du risque pour les activités de placement. Les placements sont détenus principalement à des fins de liquidité, mais peuvent également être conservés à longue échéance. Le Centre a recours à divers autres instruments financiers tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les créditeurs et charges à payer, qui découlent du cours normal des activités.

a. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations envers le Centre et l'amène à subir une perte financière. Le Centre est exposé au risque de crédit puisqu'il a des placements et qu'il consent du crédit à ses bénéficiaires et à ses bailleurs de fonds partenaires dans le cours normal de ses activités. L'exposition maximale concerne les sommes ayant trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements et aux créances qui sont présentées dans l'état de la situation financière du Centre. La direction estime que le risque de crédit associé aux créances est minime puisque la plupart des

créances sont exigibles de bailleurs de fonds partenaires et d'entités du gouvernement du Canada. La politique en matière de placements du Centre définit la cote de crédit minimale des parties qui est acceptable en ce qui a trait aux placements. Les instruments de placement à court terme doivent obtenir, de deux agences de cotation extérieures, des cotes minimales équivalant à la cote R-1 (faible) du DBRS s'ils sont émis par des gouvernements et des banques de l'annexe I et à la cote R-1 (moyen) s'ils le sont par des banques de l'annexe II et des sociétés commerciales. Pour ce qui est des instruments de placement à moyen et à long terme, ils doivent obtenir au moins la cote A s'ils sont émis par des gouvernements, la cote AA par des banques de l'annexe I, la cote AA (élevé) par des banques de l'annexe II et la cote AAA par des sociétés commerciales. Le Centre examine régulièrement les cotes de crédit des émetteurs desquels il a obtenu des placements et consulte le Comité des finances et de l'audit du Conseil des gouverneurs quand la cote de crédit d'un émetteur passe au-dessous du niveau prévu dans la politique. Le Comité des finances et de l'audit du Conseil des gouverneurs réexamine et approuve au besoin la politique en matière de placements. Cette politique et les procédures connexes ont pour but de gérer et de limiter le risque de crédit associé aux instruments financiers.

Concentrations du risque de crédit
(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant résume les risques que court le Centre en matière de crédit.

	Cote DBRS	31 mars 2015	31 mars 2014
Banques à charte canadiennes	R-1 (faible)	10 968	12 502
		10 968	**12 502**

b. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Le Centre est exposé à des pertes éventuelles en raison des fluctuations des taux d'intérêt et de change.

i) Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations des taux de change risquent d'avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. Le Centre est exposé à un risque de change en partie en raison des coûts d'exploitation locaux de ses quatre bureaux régionaux situés à différents endroits dans le monde. En ce qui concerne les charges de ses bureaux régionaux, le Centre ne se couvre pas contre les fluctuations des taux de change et accepte les risques opérationnels et financiers associés à ces fluctuations, risques qu'il n'estime pas importants.

Le Centre conclut, avec des bailleurs de fonds non canadiens, des accords de contribution pluriannuels qui sont libellés dans d'autres devises que le dollar canadien. Sur réception, un paiement périodique d'un bailleur de fonds est converti en dollars canadiens au taux de change hebdomadaire (voir la note 4g). Le Centre engage par ailleurs des charges et conclut des accords de subvention pluriannuels qui sont libellés en dollars canadiens. Le Centre gère le risque de change engendré par ces activités en mettant de côté une partie des fonds obtenus en vertu de l'accord de contribution pour absorber les gains et les pertes de change. L'importance des fonds ainsi mis de côté est fonction des fluctuations annuelles réelles des devises; on n'ajoute des fonds qu'au besoin et on ne les débloque qu'au moment où l'accord tire à sa fin et qu'il n'est plus nécessaire de les mettre de côté. En ce qui concerne les produits qu'il reçoit en devises, le Centre ne se couvre pas contre les fluctuations des taux de change et accepte les risques opérationnels et financiers associés à ces fluctuations, risques qu'il n'estime pas importants pour un exercice donné.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêt du marché. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt dans la mesure où les changements dans les taux d'intérêt du marché peuvent engendrer des fluctuations de la juste valeur des placements. Pour gérer ce risque, le Centre investit habituellement dans des titres négociables à court terme qui sont peu sensibles aux variations des taux d'intérêt. L'objectif du modèle de gestion du Centre est de conserver tout placement jusqu'à l'échéance, de percevoir les flux de trésorerie contractuels pour la durée du placement et de réduire l'exposition aux fluctuations de la juste valeur. La direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

c. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à respecter les échéances de ses obligations financières. Le risque de liquidité peut provenir de la non-concordance des flux de trésorerie ayant trait aux actifs et aux passifs. La fonction de trésorerie est chargée de la gestion des liquidités du Centre. Le Centre gère ce risque en suivant de près les flux de trésorerie prévus et réels et en faisant concorder les échéances des actifs et des passifs financiers. Le Centre dispose aussi d'équivalents de trésorerie et de placements dans des titres négociables faciles à convertir en espèces, afin de s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour

répondre aux besoins de trésorerie prévus. Compte tenu du calendrier des encaissements et des décaissements, la direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

19. Gestion du capital

Le Centre définit son capital comme le solde des capitaux propres, lesquels se composent de sommes non affectées, de sommes affectées à l'interne et de sommes réservées. Le Centre est doté d'un mécanisme de gestion du capital permettant d'assurer une capitalisation adéquate et de faire en sorte que la situation du capital soit déterminée, mesurée et gérée et que le Conseil des gouverneurs soit informé de cette situation périodiquement.

En matière de gestion du capital, le Centre cherche à conserver des capitaux propres suffisants pour être en mesure d'atténuer les répercussions, sur la programmation en recherche pour le développement, de possibles fluctuations de ses produits.

La gestion du capital est assujettie à la politique relative aux capitaux propres, qui a reçu l'aval du Conseil des gouverneurs et en vertu de laquelle le Centre affecte une partie des capitaux propres au financement d'activités de programmation et d'exploitation spéciales ou d'envergure prévues pour de futurs exercices financiers. La direction met par ailleurs de côté une partie des capitaux propres pour constituer une réserve aux fins de la planification financière. Cette réserve vise à amortir les répercussions de toute fluctuation marquée des dépenses au titre de la programmation en recherche pour le développement. Le Centre n'est assujetti à aucune exigence extérieure relative à son capital.

20. Tableau des charges

(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2015	31 mars 2014
Programmation en recherche pour le développement		
Contributions aux projets de recherche	184 956	186 184
Salaires et avantages liés aux activités de base	25 775	26 673
Salaires et avantages liés aux projets cofinancés[a]	5 415	5 470
Services professionnels	4 658	5 058
Déplacements	3 138	3 999
Locaux	4 067	3 981
Amortissement	1 227	1 107
Réunions et conférences	774	465
Charges reliées aux projets cofinancés[a]	2 406	1 943
Autres	1 536	1 824
	233 952	**236 704**
Services généraux et administratifs		
Salaires et avantages	13 741	13 650
Locaux	2 360	2 339
Services professionnels	1 130	773
Fournitures de bureau et charges connexes	1 002	1 080
Amortissement	622	577
Mobilier de bureau, matériel et entretien	590	790
Autres	1 523	1 600
	20 968	**20 809**
Total des charges	**254 920**	**257 513**

[a] Il s'agit des coûts directement reliés au renforcement des capacités de recherche dans le cadre de projets et de programmes cofinancés. Les charges à ce titre s'élèvent à 7 821 $ (7 413 $ au 31 mars 2014).

Nous joindre

www.crdi.ca — Site Web du CRDI
https://idl-bnc.idrc.ca — Bibliothèque numérique du CRDI
référence @crdi.ca — Service de référence de la bibliothèque
info@crdi.ca — Renseignements généraux
www.crdi.ca/abonner — Abonnement au Bulletin du CRDI

Suivez-nous
@IDRC_CRDI

Siège social
Centre de recherches pour le développement international
B.P. 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9
150, rue Kent, Ottawa (Ontario) Canada
Canada K1P 0B2
Tél. : +1 613 236 6163
Téléc. : +1 613-238-7230
Courriel : info@crdi.ca

Amérique latine et Caraïbes
Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes du CRDI
Avenida Brasil 2655, 11300 Montevideo, Uruguay
Tél. : +598-2709-0042
Téléc. : +598-2708-6776
Courriel : lacro@idrc.ca

Afrique
Bureau régional de l'Afrique subsaharienne du CRDI
PO Box 62084, 00200 Nairobi, Kenya
Adresse municipale : Eaton Place, 3rd floor
United Nations Crescent, Gigiri, Nairobi, Kenya
(veuillez adresser tout courrier au directeur régional du CRDI)
Tél. : +254- 20) 2713-160/61
Téléc. : +254-20) 2711-063
Courriel : rossa@idrc.ca

Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
BP 14, Gizeh, Le Caire, Égypte
8 Ahmed Nessim St., 8e étage
Giza, Le Caire, Égypte
Tél. : +2 02 333 67 051/2/3/4/7
Téléc. +2 02 333 67 056
Courriel : mero@idrc.ca

Asie
Bureau régional de l'Asie du CRDI
208 Jor Bagh, New Delhi 110003, Inde
Tél. : +91 11 2461 9411
Téléc. : +91 11 2462 2707
Courriel : aro@idrc.ca